INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XV
PUBLICATIONS SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT

OBJETS PHARAONIQUES A INSCRIPTION CARIENNE

PAR

OLIVIER MASSON
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

JEAN YOYOTTE
PENSIONNAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
(*sous séquestre*)
MCMLVI

OLIVIER MAS' JN ET JEAN YOYOTTE : OBJETS PHARAONIQUES A INSCRIPTION CARIE…

OBJETS PHARAONIQUES
A INSCRIPTION CARIENNE

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XV
PUBLICATIONS SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT

OBJETS PHARAONIQUES A INSCRIPTION CARIENNE

PAR

OLIVIER MASSON
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

JEAN YOYOTTE
PENSIONNAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE







LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
MCMLVI



A LA MÉMOIRE DE

ARCHIBALD HENRY SAYCE

LE PIONNIER DES ÉTUDES CARIENNES

(1845 - 1933)

INTRODUCTION

Καρικόν· τόπος ἰδιάζων ἐν Μέμφιδι, ἔνθα Κᾶρες οἰκήσαντες, ἐπιγαμίας πρὸς Μεμφίτας ποιησάμενοι, Καρομεμφῖται ἐκλήθησαν.

Étienne de Byzance.

A l'exception de rares textes publiés ou révisés depuis le début de ce siècle, les inscriptions cariennes d'Égypte et de Nubie ne peuvent être étudiées par les linguistes qu'en se fondant sur les éditions données par A. H. Sayce entre 1887[1] et 1910, et réunies commodément — mais sans collation — dans le recueil de J. Friedrich, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler* (1932). On ne saurait nier l'extrême utilité du petit livre de Friedrich, comme on ne saurait sous-estimer les mérites de Sayce qui — sans parler des innombrables textes égyptiens, méroïtiques, grecs, chypriotes, phéniciens, araméens, etc., dont on lui doit l'invention — sut, à lui seul, regrouper, relever ou collationner, puis faire connaître aux chercheurs la presque totalité des inscriptions cariennes d'Égypte et de Nubie actuellement signalées, tout en amorçant un premier déchiffrement de ces textes. En dépit de la brièveté de ses tournées égyptiennes, malgré la fragilité de ses yeux[2], ce pionnier a su notamment découvrir maints textes cariens, tracés d'une main si légère qu'ils étaient à peine visibles, aussi bien dans le fatras des graffites qui couvrent les parois des temples abydéniens que sur les roches écartées de la région torride du Shatt el-Saba el-Rigal. Eu égard à la rapidité des explorations

(1) Publication d'ensemble dans Sayce (1887), complétée par des articles postérieurs des *PSBA;* en fait, le premier travail « carien » de ce savant, *The Karian Inscriptions,* remonte à 1872-1873 et fut publié dans les *Transactions of the Royal Society of Literature,* Londres, 10 (1874), p. 546-564. Le premier recensement des inscriptions cariennes semble avoir été effectué dès 1868 par François Lenormant, cf. *CRAI,* 1868, p. 126.

(2) Cf. Sayce, *Reminiscences,* Londres 1923, p. 40 et p. 474. — Sur la carrière de Sayce cf. Dawson, *Who was who in Egyptology,* Londres 1951, p. 143.

qu'il accomplit et aux conditions particulièrement pénibles de son travail, on ne peut que s'étonner de la relative exactitude des copies de Sayce. Mais les qualités mêmes qui forcent l'admiration de ses émules constituent aujourd'hui la faiblesse des éditions cariennes de ce savant. Ses copies à main levée, rarement revues sur place, dépourvues d'un apparat épigraphique (et parfois rectifiées selon des critères linguistiques), ne peuvent être tenues pour des fac-similés, si bien que les spécialistes des langues asianiques ont souvent entrepris l'étude de textes qui n'étaient pas suffisamment établis au point de vue matériel.

Il semble, d'autre part, fort imprudent de tenter l'interprétation d'inscriptions anciennes, sans tenir compte du « contexte archéologique » de ces inscriptions[1], en particulier lorsqu'on est en présence d'une écriture qui n'est pas déchiffrée avec certitude et qui recouvre une langue pratiquement inconnue. Or, ni les caractères épigraphiques des graffites cariens trouvés dans la vallée du Nil, ni leur disposition matérielle sur les roches ou sur les parois ne sont décrits avec la précision requise. Il est encore plus regrettable de constater que, pour les objets mobiliers de style pharaonique ayant reçu des suscriptions cariennes, les pièces elles-mêmes, actuellement dispersées dans différents musées, doivent trop souvent être considérées comme à peu près inédites; de la sorte, différentes inscriptions cariennes ont été étudiées, sans qu'une présentation complète de leur support ni une interprétation égyptologique détaillée du monument aient pu guider les analyses du déchiffreur et limiter les éventuels excès de son imagination. Notons enfin que certaines publications ont échappé à l'attention de Sayce ou de ses successeurs et que plusieurs inscriptions cariennes nouvelles ont été découvertes en Égypte.

Il nous a donc paru, à la lumière de toutes ces considérations, qu'une étude exhaustive de la documentation carienne de l'Égypte et de la Nubie méritait d'être tentée. En espérant pouvoir bientôt reprendre

[1] Sur les dangers de « l'indifférence au monument et à son apparence », cf. L. Robert, *Hellenica*, X (1955), p. 74 et n. 3.

l'examen des divers groupes de *graffites* (Gébel Abou Fodah, Abydos, tombeau thébain de Montouembat, région du Shatt el-Saba el-Rigal, Abou-Simbel, Bouhen et Gébel el-Sheikh Suleïman)[1], nous voulons dans le présent travail, présenter l'ensemble des *monuments mobiliers comportant une inscription carienne* qui ont été trouvés en Égypte, monuments dont la date s'échelonne entre le VIIe et le IVe siècle avant notre ère. Nous destinons ce travail aux asianistes et aux égyptologues; nous aimerions en effet fournir à ceux qui s'attaquent à l'interprétation des langues obscures de l'Anatolie ancienne une meilleure base de travail, en permettant du même coup aux historiens de l'Égypte de connaître et d'utiliser quelques monuments pharaoniques quasiment inédits.

Vient d'abord, en une *Première Partie*, une série de quatre stèles, de provenance égyptienne et de facture pharaonique, mais ne portant comme inscription qu'un texte en écriture carienne (*A*, *B*, *C*, *D*). Ces monuments ont déjà été étudiés par l'un de nous dans un article de revue paru en 1954, mais, pour offrir un groupement commode des *Objets pharaoniques à inscription carienne*, nous les reprenons ici[2]. Ont été joints aux stèles trois petits objets à unique inscription carienne, eux aussi de provenance égyptienne (*a*, *b*, *c*)[3].

Dans une *Seconde Partie*, on étudiera plus longuement quatre stèles égyptiennes (*E*, *F*, *G*, *H*) sur lesquelles une inscription carienne accom-

[1] Les graffites des temples d'Abydos ont été, pour la plupart, retrouvés, collationnés et relevés au kodatrace par J. Yoyotte (mars 1955), qui a eu par surcroît la chance de rencontrer quelques inédits.

[2] Cf. O. Masson, *Textes cariens d'Égypte*, I, *RHA*, XII, f. 55 (1953), p. 32-38 et pl. XII-XIV. — Nous aurions aimé poursuivre la publication des objets pharaoniques à inscription carienne dans la même *Revue Hittite et Asianique*, ainsi qu'il était annoncé p. 33 de cet article. Mais la chose se révèle aujourd'hui techniquement impossible. Avec la libérale autorisation de M. E. Laroche, une partie de cet article a été adaptée dans notre texte, mais les planches n'ont pas été reproduites. — On complétera la bibliographie donnée p. 32 avec la section carienne de la bibliographie d'épigraphie asianique publiée par O. Masson, *Orientalia*, 23 (1954), p. 439-442.

[3] Pour quelques objets que nous avons éliminés parce que leur titre à figurer parmi les objets cariens d'Égypte sont hautement contestables, cf. *RHA*, *l. c.*, p. 38, n. 8 et ici, plus bas, p. 14 sqq.

pagne des scènes et légendes hiéroglyphiques, empruntées au répertoire religieux du pays, puis une série de bronzes (*I, K, L, M*) consacrés à des divinités indigènes et pourvus également de deux textes. Les inscriptions qui figurent sur ce deuxième groupe de documents ne sont pas inédites. Mais, pour la plupart, on manquait de reproductions photographiques, et même de fac-similés. Seuls, les objets *G, H* et *M* (en partie) avaient été publiés de façon adéquate; l'objet *I* le fut, mais avant d'avoir été nettoyé. Les inscriptions cariennes des monuments *E, F, L, M* ont été étudiées sans que le contexte égyptien en soit véritablement connu. De fait, on ne disposait souvent pour celui-ci que de descriptions vagues, voire erronées : le meilleur exemple est donné par *L*, un reliquaire pour des reptiles momifiés, appelé jusqu'ici «ichneumon du Caire»! C'est tout d'abord pour combler ces lacunes que nous republions ces objets aussi soigneusement que possible.

Nous nous sommes efforcés, par des photographies ou des dessins au trait, de présenter au mieux l'aspect général de chaque monument. Les textes eux-mêmes sont reproduits en une photographie de détail ou en un fac-similé isolé, lorsque l'image d'ensemble n'en laisse pas voir nettement le faciès épigraphique. Il s'est avéré superflu de donner les inscriptions hiéroglyphiques en typographie; en revanche, l'analyse de chaque suscription carienne s'accompagne, lorsque la commodité le demande, d'une reproduction du texte en caractères «normalisés», et régulièrement d'une «translittération» faite dans le cadre des postulats habituels de transcription[1]. Une *table de concordance*,

[1] Nous conservons ici le système adopté dans Friedrich, avec quelques simplifications : *vo-u, he-u*, etc. au lieu de *v(o)-u, h(e)-u*, etc., *m(e)* au lieu de *mi* ou *me*, et une exception signalée plus loin, p. 48 et 66. *Il doit être bien entendu que nous considérons ce procédé comme provisoire et conventionnel.* On peut regretter que J. Friedrich ait cru devoir suivre les hypothèses compliquées de F. Bork, *Schrift der Karer*, en lisant par exemple *he* et *ḫe* les signes que Sayce transcrivait *e* et *ä*, de manière plus vraisemblable et, en tout cas, plus intelligible. Mais nous avons jugé commode de conserver le système de Friedrich, afin de permettre des comparaisons rapides avec les autres textes de son recueil. — Sur l'écriture carienne, voir en dernier lieu les remarques de J. Friedrich, *Entzifferung verschollener Schriften und Sprachen*, Berlin..., 1954, p. 135-136.

p. 73, permettra d'identifier plus aisément ceux des numéros du recueil de Friedrich qui sont traités dans cette brochure, et donnera, en récapitulation, la date probable de chaque objet.

Étant donné que les éléments proprement égyptiens des documents étudiés ici sont plus ou moins mal connus, un commentaire des faits iconographiques et des textes hiéroglyphiques viendra au début de chaque notice. En raison de l'importance que pourraient présenter les données onomastiques pour l'interprétation du carien, les problèmes relatifs à la traduction et à la vocalisation des noms propres figurant dans nos textes égyptiens seront traités d'une façon aussi précise que possible[1]. Le commentaire des inscriptions cariennes sera essentiellement épigraphique; il concernera donc avant tout l'établissement du texte, la séparation des mots, et, le cas échéant, la structure générale de l'inscription. En principe, il ne sera fait appel à d'autres textes[2], graffites d'Égypte ou de Nubie (VIIe à Ve s.) ou monuments épigraphiques de la Carie (IVe - [?] IIIe s.)[3], que dans la mesure où quelque rapprochement formel permettrait de préciser la lecture. Il en sera de même pour les hypothèses formulées par nos prédécesseurs : une atten-

[1] La transcription phonétique de chaque nom égyptien (cf. *Index B*) est donnée ici comme une approximation valable pour le Ve siècle. On se reportera aux notes, où sont donnés, avec leur date, les éléments de comparaison tirés des transcriptions akkadiennes, araméennes et grecques de ces noms ou de leurs composantes.

[2] Les textes connus en 1932 sont régulièrement cités d'après Friedrich, l'indication de type «48 F» renvoyant au n° 48, chap. VIII, «Karische Texte», p. 90-107; comme dans *RHA, l. c.*, p. 34, on a donné à la stèle *B*, inconnue de Friedrich, le n° 47 *bis*, et pareillement, à la stèle *H* le n° 48 *bis*. — Pour les inscriptions d'Abydos, nous tiendrons naturellement compte de nos révisions *in situ* et nous ne fournissons les parallèles aux autres graffites que sous réserve d'une collation de ces derniers.

[3] Publication générale de ces dernières : L. Robert, *Inscriptions en langue carienne, Hellenica*, VIII (1950), Paris, p. 5-22; cf. *Orientalia*, 23 (1954), p. 440. Voir en dernier lieu Deroy, *Inscriptions de Carie*. — On sait en outre qu'une inscription bilingue gréco-carienne, à dater des environs de 500, a été découverte à Athènes en 1954 par I. Threpsiadis : cf. *Orientalia, l. c.*, p. 440-441, à compléter par Deroy, article cité p. 335; J. et L. Robert, *REG*, 68 (1955), *Bull. Epigr.*, n° 83; première tentative de déchiffrement de l'unique ligne de carien (malheureusement incomplète à droite) par M. Treu, *Glotta*, 34, 1-2 (1954), p. 67-71 (cf. P. Kretschmer, *ibid.*, p. 160).

tion particulière sera cependant donnée aux noms propres, cariens, grecs ou autres, dont la présence a été ou pourrait être supposée sur nos monuments, si l'on considère comme valable l'actuel déchiffrement du carien. Un tableau paléographique des signes relevés sur les documents *A* à *M* sera donné en *Appendice*. Les mots cariens attestés sur ces documents seront regroupés dans l'Index final (*Index A*), ainsi que les noms propres hiéroglyphiques (*Index B*) qui s'y trouvent mentionnés.

Dans l'état actuel de la documentation, monuments égyptiens à inscription carienne et graffites cariens d'Égypte et de Nubie ont l'intérêt de représenter les plus anciens témoins de la langue carienne — et à peu près les seuls où la séparation des mots soient généralement notée. Complétant heureusement les sources littéraires classique et les données archéologiques, ils sont en outre susceptibles de jeter quelque lumière sur l'histoire des colonies cariennes d'Égypte et sur les conditions de leur implantation dans la vallée du Nil. Nous considérons donc cette première édition de textes comme préliminaire à des considérations générales qui seront développées dans une étude ultérieure, lorsque la révision préalable des graffites sera terminée. C'est pourquoi certains problèmes de philologie ou d'histoire qui ont été soulevés par nos devanciers ou qui se poseront tout naturellement au lecteur — et, notamment, la question de l'exacte nature des inscriptions cariennes sur les stèles et les bronzes, œuvres «bilingues» de Cariens égyptisés plutôt que pièces indigènes usurpées par des étrangers — ne seront pas abordés ici.

Nous n'aurions pu mener à bien le présent travail sans le concours des érudits et conservateurs de musées qui ont répondu à nos questions et mis à notre disposition des matériaux souvent inédits ou d'accès difficile avec une complaisance dont nous les remercions ici : Mme Barrelet, Mlles J. Monnet et Rheinbold; MM. Abbas Bayoumi, R. D. Barnett, L. Deroy, A. Dupont-Sommer, G. Goossens, L. Keimer, E. Laroche, J. Leclant, M. Malinine, H. Mathes, S. Morenz, H. W. Müller, F. Poellintz, G. Posener, M. Raphaël, L. Robert, G. Roeder, A. D. Trendall;

et Henri Wild, qui a passé de longs moments à étudier pour nous les documents difficiles que sont les stèles *E* et *F*. Nous tenons encore à exprimer notre vive reconnaissance à M. Jean Sainte Fare Garnot, directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, qui a bien voulu accepter l'insertion de notre travail dans les publications de l'I. F. A. O. et dire tout le gré que nous devons à M. P. Lajuncomme pour le soin avec lequel il a présidé à son impression.

Paris, Août 1955

Olivier Masson et Jean Yoyotte

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

I. PUBLICATIONS ÉGYPTOLOGIQUES :

Nous utilisons en principe les abréviations proposées dans les listes de J. M. A. Janssen, *Chronique d'Égypte,* XXIV, fasc. 47 (1949), p. 80-93. On notera en outre :

Preisigke, *Namenbuch* = F. Preisigke, *Namenbuch, enthaltend alle griechischen, lateinischen, ägyptischen, hebräischen, arabischen... Menschennamen, soweit sie in griechischen Urkunden... Ägyptens sich vorfinden...,* Heidelberg 1922.

Ranke, *PN* = H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen,* I, Glückstadt 1935; II, Glückstadt — New York, 1949-1952.

Ranke, *KM* = *Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vokalisation, Abhandl. der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften,* Phil.-hist. Klasse, 1910, Anhang, Abhandlung II.

Spiegelberg, *ÄS* = W. Spiegelberg, *Ägyptisches Sprachgut in den aus Ägypten stammenden aramäischen Urkunden der Perserzeit,* dans *Orientalische Studien Theodor Nöldeke ...* herausgegeben von Carl Bezold, p. 1093-1115, Giessen 1906.

II. AUTRES PUBLICATIONS :

Nous utilisons en principe les abréviations employées par J. Marouzeau, *L'Année philologique,* I (1926), Paris, et années suivantes. On notera en outre :

Sayce ou Sayce (1887), avec la seule indication des pages = A. H. Sayce, *The Karian Language and Inscriptions, Transactions of the Society of Biblical Archaeology,* IX, fasc. 1 (1887), p. 112-154 [communication lue en février 1885 devant la Société d'Archéologie biblique de Londres, imprimée en 1886, mais publiée en 1887; l'article est souvent cité avec la date de 1893 qui est celle du volume complet].

Friedrich = J. Friedrich, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler,* Berlin 1932 (*Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen* herausgegeben von H. Lietzmann, n° 163).

Bork, *Schrift der Karer* = F. Bork, *Die Schrift der Karer, Archiv für Schreib- und Buchwesen,* 4 (1930), Wolfenbüttel, p. 18-30.

Brandenstein, *Karische Sprache* = W. Brandenstein, article dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie...,* Supplement-Band, VI (1935), col. 140-146.

Deroy, *Inscriptions de Carie* = L. Deroy, *Les inscriptions cariennes de Carie, L'Antiquité Classique,* 24 (1955), Bruxelles, p. 305-335.

Kretschmer, *Einleitung,* = P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache,* Göttingen 1896.

Sundwall, *Kleinasiatische Alphabete* = J. Sundwall, chez Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte,* XI (1927-28), s. v. *Schrift,* C 3, *Kleinasiatische epichorische Alphabete,* p. 334-336.

PREMIÈRE PARTIE

OBJETS NE PORTANT QU'UN TEXTE CARIEN

A. STÈLE DU MUSÉE DU LOUVRE.

Département des Antiquités Orientales, inventaire AO 4445 (= **47 F**).

Elle proviendrait de «Memphis» — probablement de Saqqarah ou d'une autre nécropole memphite — et fut achetée en Égypte en 1905 par Seymour de Ricci. Aujourd'hui en mauvais état, cette stèle avait été taillée dans un calcaire compact blanc, maintenant bruni par une patine naturelle; elle appartient au type «fausse porte», un modèle bien égyptien, de même que la stèle suivante [1]. L'inscription, abîmée dans son milieu, est incomplète au début (à droite) et à la fin (à gauche). Largeur : 17 cm.; hauteur actuelle 12 cm. environ; épaisseur 7 cm. Une photographie en a été donnée dans *RHA,* XII, f. 55 (1953), pl. XII, d'après laquelle est fait notre dessin (voir fig. 1, page suivante).

Les premiers renseignements sur cet objet ont été fournis par Seymour de Ricci, *CRAI,* 1905, p. 405. Description très sommaire (l'origine n'est pas indiquée) avec un essai de reproduction du texte en capitales gréco-latines. S. de Ricci communiqua sa découverte à Sayce, qui la publia dans

[1] Ce type de stèle funéraire a été employé, abondamment et de manière exclusive, sous l'Ancien Empire (cf. Vandier, *Manuel d'Archéologie égyptienne,* II. 1, 1954, p. 389 sqq.), mais il est ensuite attesté à toutes les époques (*ibid.,* p. 484-485 et 502-504). Cependant, en dépit des tendances archaïsantes de l'époque saïte, il ne semble pas avoir été couramment employé sous les XXVIe et XXVIIe dynasties, au temps où les colonies cariennes d'Égypte étaient florissantes. Chose curieuse, en dehors de nos stèles *A* et *B* à inscription carienne, nous connaissons encore deux autres petites «fausses portes» de calcaire, à texte grec archaïque. L'une a été trouvée à Saqqarah : *Sammelbuch* n° 4300 (= Goodspeed, *Mélanges Nicole,* Genève 1905, p. 186-187, n° 13); l'autre à Naucratis : *Sammelbuch* n° 4537 (= Milne, *Greek Inscriptions* [*CGC*], n° 9220). Ces deux monuments sont fort similaires aux nôtres. Leurs textes grecs sont des épitaphes : il en est évidemment de même pour nos inscriptions cariennes *A* et *B*.

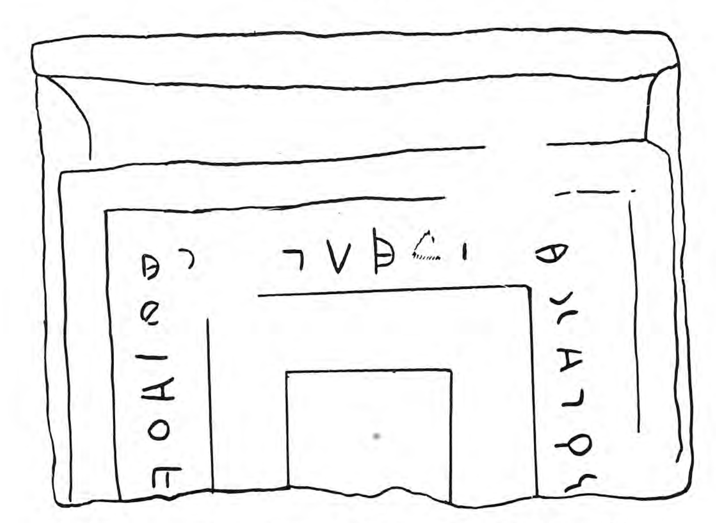


Fig. 1. — Stèle Louvre AO 4445 : croquis d'ensemble.

PSBA, 28 (1906), p. 173-174, avec transcription et dessin du texte, pl. II. VII. « This is on a broken tombstone from Memphis [...] ». L'origine memphite a peut-être été indiquée à Sayce par S. de Ricci ; noter qu'il ne s'agit pas d'une « pierre tombale » à proprement parler, mais d'une petite stèle funéraire. Friedrich, n° 47, p. 100-101, donne le texte d'après Sayce. Enfin, une édition assez détaillée de la stèle a été présentée par O. Masson, dans *RHA, l. c.*, p. 34, avec photo, pl. XII.

La date de cette stèle et de la stèle similaire Louvre AM 1477 (ici *B*) reste vague : les deux monuments pourraient remonter à l'époque perse aussi bien qu'à l'époque saïte. En tout cas, de même que les autres inscriptions cariennes, funéraires ou votives, retrouvées à Memphis-Saqqarah (cf. nos stèles *A, B, D, E, F, G, H* et le bronze *K*), ils sont probablement postérieurs à 568 de notre ère. On sait en effet par Hérodote (II. 154) que la communauté de mercenaires cariens, d'abord installée dans le Delta oriental, ne se fixa dans Memphis que sous Amasis (et probablement au début du règne de ce roi, cf. De Meulenaere, *Herodotos over de 26ste Dynastie*, Louvain, 1951, p. 107 et 154).

Notre fac-similé (fig. 2 *a*) de l'épitaphe sinistroverse qui parcourt circulairement le premier encadrement de la « fausse porte » a été fait par calque sur l'original. En replaçant ce texte sur une ligne droite on obtient la figure 3.

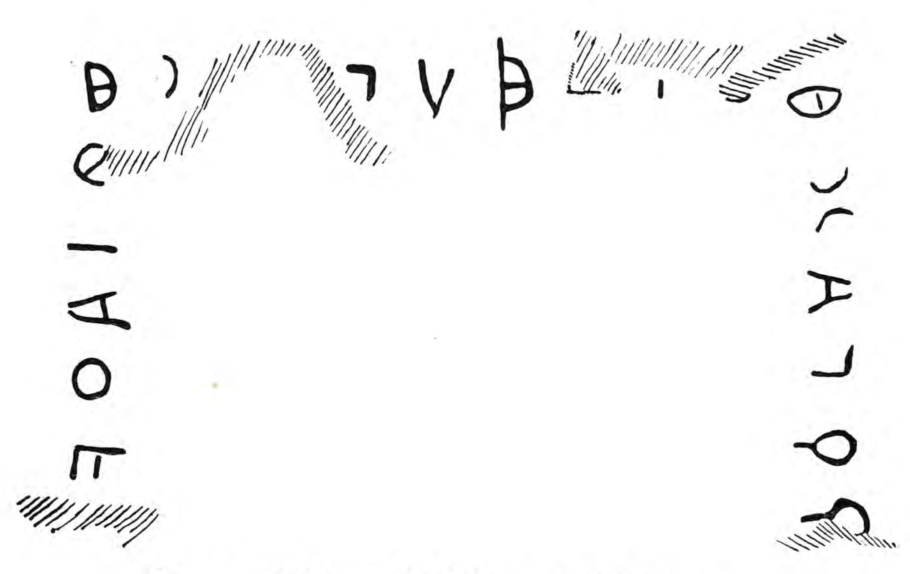


Fig. 2 *a*. — Stèle Louvre AO 4445 : fac-similé du texte carien.



Fig. 2 *b*. — Stèle Louvre AM 1477 : fac-similé du texte carien.

Les lacunes médianes ont été comblées par Sayce avec vraisemblance. On peut donc admettre qu'un A et la première partie de la lettre)(suffisent à combler la lacune de gauche (signes 12-13) et que dans la lacune de droite (signe 6), il manque seulement un *vo* devant la barre de séparation. Le premier signe à partir du début semble être la moitié d'un ϙ et non d'un O ;

16 12 8(?) 4 1

Fig. 3.

le signe 8 paraît bien être un Δ. La transcription de Friedrich sera donc modifiée sur un seul point :

]*ḫe-ḫe-l-a-no-he-*[*vo*] | *d*(?)*-he-u-l-*[*a-n*]*o-he-vo* | *a-o-v-*[. . .

S. de Ricci voyait dans ce texte « le nom propre d'un homme suivi de celui de son père ». Plus précisément, on peut dire que l'on a ici deux mots ou noms en *-he-vo,* probablement des « patronymes » (voir plus loin, p. 13), et le début d'un autre mot. La partie initiale du texte, perdue sur une longueur indéterminable, pouvait être constituée par un premier nom ou mot. En tout cas, on rapprochera le groupe *ḫe-ḫe-l-a-no-he-vo* du début de deux graffites d'Abydos : d'une part un inédit (J. Yoyotte, 1955) dont le premier mot est *ḫe-ḫe-l-a-no-he-ra,* de l'autre 19 F (vérifié sur l'original) qui commence par *ḫe-ḫe-u-l-a-no-he-ra-*. . . (coupure incertaine, cf. plus bas, p. 33). La suite des graffites ne concorde pas avec le texte de la stèle, mais le rapprochement permet de conclure que le premier mot conservé sur la stèle est, en fait, intact.

B. STÈLE DU MUSÉE DU LOUVRE.

Département des Antiquités Orientales, inventaire AM 1477 (on peut la numéroter 47 *bis* F).

Selon le fichier du Musée, elle provient de « Memphis » — comprendre « d'une nécropole memphite » — et fut acquise par S. de Ricci en 1908. C'est une stèle « fausse porte » de calcaire blanc en excellent état (date : VIe s. après 568 ou Ve s.). Hauteur 34 cm.; largeur 19 cm.; épaisseur (irrégulière) 2 à 5 cm. Photographie dans *RHA, l. c.,* pl. XIII, d'après laquelle est fait notre dessin fig. 4.

La seule mention relative à l'apparition de ce document se trouve dans une lettre de S. de Ricci, *CRAI,* 1908, p. 804 : « J'ai acheté récemment [. . .] une nouvelle stèle à inscription carienne [. . .] ». Pas d'indication d'origine, ni de description, mais un dessin approximatif de l'inscription est donné. S. de Ricci n'a probablement pas signalé l'objet à Sayce, et, sa publication sommaire étant restée inaperçue, la stèle n'a jamais été étudiée

avant sa publication illustrée par O. Masson, dans *RHA, l. c.,* p. 34-35 et pl. XIII.

L'inscription — dont un fac-similé par calque direct est reproduit ici,

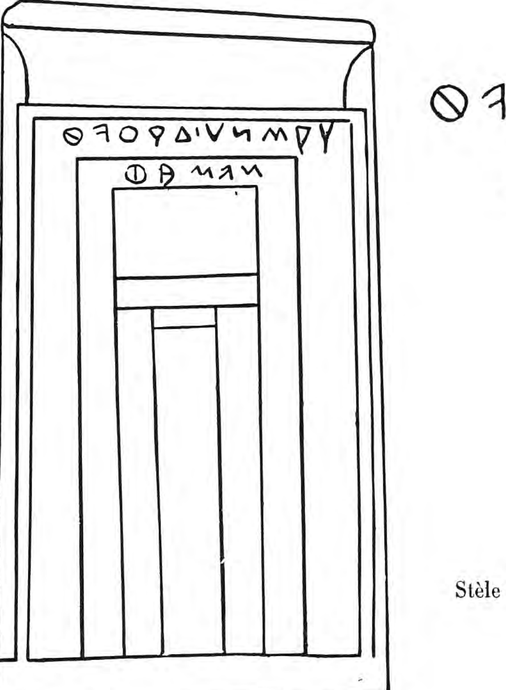




Fig. 5.

Fig. 4.
Stèle Louvre AM 1477 : croquis d'ensemble.

fig. 2 *b* (plus haut, page 3) — est gravée en deux lignes sur le fronton. Elle se présente de la façon suivante : fig. 5.

À la ligne I, signe 4 et à la ligne II, signe 1, on a des ᴧ, donc des *vv,* plutôt que des *n* de forme rétrograde, И [1]. On transcrira donc :

(I) *u-ro-s-vu-u* | *d-ro-o-v-vo*
(II) *vu-v-s-he-vo*

[1] Du point de vue de la structure, la différence établie par Sayce entre le *vu* et le N rétrograde doit être judicieuse, le premier signe ayant les hastes verticales inclinées. On rencontre le *vu* en Égypte et en Carie : Deroy a sans doute eu tort de confondre *n* et *vu* dans son tableau des *Inscriptions de Carie,* p. 333. On peut remarquer que la valeur *syllabique* attribuée par Sayce, p. 127, p. 136, etc., à son signe *vu,* n'est pas très heureuse. Sayce a, le premier, rapproché correctement le signe carien du signe absolument identique qui apparaît sporadiquement dans

L'inscription paraît être composée de trois noms : d'abord *u-ro-s-vu-u,* distingué par une marque verticale de séparation, puis deux noms en *-vo.* Le premier, à finale *-v-vo,* fait penser à *d-o-v-vo,* seconde ligne d'un graffite de Bouhen, 67 F (texte peu sûr). Le second a la finale *-he-vo* des « patronymes »; du radical *vu-v-s-he-,* on rapprochera le second mot d'un graffite de la région du Shatt el-Saba el-Rigal, 57 F : *vu-u-v-s-he-a-l-ra.*

C. STÈLE DE GRENOBLE.

Salle égyptienne de la bibliothèque municipale de Grenoble, inventaire 33 (= **74 F**).

La pierre est du type « stèle cintrée » [1], en calcaire blanc, sans aucun motif décoratif ni relief. Hauteur 47 cm.; largeur 25 cm.; épaisseur 3 à 5 cm.

l'alphabet grec de Pamphylie, notamment à Sillyon (Schwyzer, *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora,* Leipzig 1923, n° 686) et à Aspendos (épitaphes publiées par G. E. Bean, *JKAF,* 2, 2 [1952], p. 201 sqq., n°s 4, 8, 20). Mais, au lieu de *vu* (proposé ici aussi par Sayce) on lit *w,* qui sert à noter un digamma sonore : cf. entre autres A. Meillet, *Glotta,* 2(1910), p. 26-28. On sait que d'autres alphabets grecs ont employé le même signe, avec des valeurs diverses. De toute façon, en carien, le signe doit faire partie, avec le ꟻ ou F, de la série des lettres d'origine ou de parenté grecque, et non de la série dite « syllabique », plus ou moins proche du syllabaire chypriote, comme l'a supposé Bork, *Schrift der Karer,* p. 21, n° 42 (rapprochement avec le signe chypriote valant *u*), suivi par Friedrich, p. 156, et, de façon moins nette, par Brandenstein, *Karische Sprache,* col. 144. Le carien a pu employer le ʌ à côté du F de la même manière que le pamphylien. Il semble, en outre, que l'alphabet lycien ait connu sporadiquement des faits analogues : comme l'a souligné Sundwall, *Klio,* 11 (1911), p. 467, le signe très rare ʌʌ, utilisé en quelques passages de la Stèle de Xanthos, est employé en plus du F, et doit être apparenté au ʌ carien et pamphylien : on le transcrit habituellement par un β. En conséquence, Sundwall, *l. c.,* proposait de transcrire en carien F par *w* et ʌ par *v;* mais comme F est habituellement rendu par *v,* on pourrait suggérer *w* ou bien β à la place de *vu.*

[1] La forme cintrée est la plus courante en Égypte à partir du Moyen Empire; c'est celle qui prévaut encore pour les stèles funéraires de la Basse Époque égyptienne. Le support de nos textes *C* et *D* peut donc être considéré comme pharaonique. — Il faut tenir compte du fait que des stèles cintrées, avec une épitaphe grecque archaïque disposée circulairement, sont connues en dehors d'Égypte, par exemple à Mélos : *IG,* XII 3, 1184; à Thèra : *ibid.,* 763.

Cette stèle est connue depuis longtemps. Elle est déjà mentionnée dans la liste sommaire des inscriptions cariennes dressée par Fr. Lenormant, *CRAI,* 1868, p. 126 : « une stèle sépulcrale provenant des ruines de Naucratis et aujourd'hui conservée à Uriage dans la collection de M. de Saint-Ferréol [*sic*] ». En publiant le texte dans ses *Inscriptions cariennes inédites, RA,* 1870, I, p. 151-152, Lenormant va déclarer que la stèle a été « trouvée à Zagazig, l'ancienne Bubaste ». L'une et l'autre de ces indications de provenance contradictoires sont étonnantes : l'emplacement exact des ruines de Naucratis n'a été exactement connu que plus tard [1], et Zagazig, comme on le sait, est seulement la ville qui s'est développée depuis le Moyen Âge arabe dans le proche voisinage de Tell Basta, vrai site de Boubastis, sans toutefois le recouvrir. Il est surprenant de voir évoquer à propos d'une même trouvaille deux sites que sépare toute la largeur du Delta. Sans doute avons-nous donc affaire à des hypothèses spéculatives, inspirées à Lenormant par des réminiscences classiques? En pratique, la provenance de la stèle de Grenoble est malheureusement ignorée.

En complément à son article de la *RA,* Lenormant publie, pl. VI, 2, un dessin du texte, dessin qui servira de base à Sayce (1887), p. 126 (pas d'indication originale; transcription p. 147, dessin pl. I.III). Rapportée d'Égypte par le Comte Louis de Saint-Ferriol, à la suite d'un voyage dans ce pays [2] en 1841-1842, la stèle resta longtemps au Château d'Uriage; en 1916, la collection Saint-Ferriol fut en grande partie léguée à la ville de Grenoble, et la stèle carienne se trouve depuis cette date dans la collection d'antiquités égyptiennes de cette municipalité. En 1919, A. Moret publia un catalogue de cette collection dans la *Rev. Égyptol.* nouv. série, I (1919); un appendice rédigé par Ch. Autran, p. 190-191, est consacré à notre stèle. Cette médiocre notice ne comporte aucun renseignement nouveau (attribution à « Zagazig » sans référence ni discussion; reproduction de la transcription de Sayce), mais est accompagnée, pl. V, 2, d'une petite photographie. Dans le catalogue de Paul Tresson : *Bibliothèque*

[1] Sans doute à la suite des fouilles de Petrie au Kôm Gaïef en 1884-1885. Cf. D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte,* Paris 1893 (*MMAF,* XII, 1), p. 146 sqq.; H. Kees, dans PW, *RE,* s. v. *Naukratis* (1935), col. 1955.

[2] Cf. Dawson, *Who was who in Egyptology,* p. 141.

de Grenoble. Catalogue descriptif des Antiquités Égyptiennes de la Salle Saint-Ferriol, 1933 (= *Bull. Acad. Delphinale,* VI[e] série, IV [1933], Grenoble 1934), p. 55-56, ne se trouve aucune reproduction, mais une notice descriptive où l'auteur confirme combien est douteuse l'origine de la stèle : « Selon

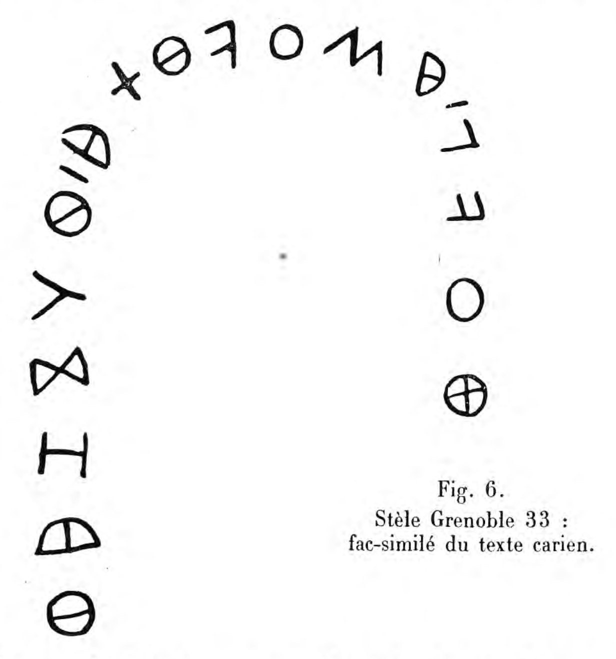


Fig. 6.
Stèle Grenoble 33 :
fac-similé du texte carien.

M. Autran, la stèle aurait été trouvée à Zagazig [...]. Nous ne savons pas sur quel document s'appuie M. Autran [(1)]; mais nous pouvons affirmer que le *Journal de Voyage* et le *Catalogue de M. de Saint-Ferriol* sont tout à fait muets sur la provenance de cette pierre». Friedrich, n° 74, p. 106-107, reproduisit ensuite le texte d'après Sayce seul. La plus récente documentation sur la stèle de Grenoble se trouve chez Masson, *RHA, l. c.*, p. 35-36 et pl. XIV. Autre photographie originale, ici pl. IV *c*.

L'inscription carienne, placée au milieu de la stèle, est disposée en demi-cercle. Nous en donnons, fig. 6, un dessin fait d'après une très bonne photographie. En reproduisant ce texte sur une ligne droite, on obtient la figure 7.

La transcription habituelle est exacte :

ṭ-o-v-l | *he-s-o-v-vo-h-he* | *vo-u-jo-z-he-vo*

[(1)] Cette indication provient, en fait, de l'article cité plus haut de Lenormant, *RA*.

Ici aussi, il semble que l'on ait affaire à trois noms, nettement distingués par des barres de séparation : d'abord *ṭ-o-v-l* suivi d'un nom en *-h-he* et d'un nom en *-he-vo*. Pour le radical du premier, on comparerait volontiers *ṭ-u-v-lo-vo,* deuxième mot du texte 6 F, mais la collation de ce graffite d'Aby-

16 12 8 4 1

Fig. 7.

dos semble indiquer qu'une lecture *vo-u-v-l-o-vo* serait préférable. Pour *he-s-o-v-vo-h-he,* voir plus loin p. 64, et pour le dernier nom à finale de «patronyme», voir p. 13.

D. STÈLE DE BRUXELLES.

Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Section de l'Asie antérieure, inventaire E 2483 (= **48 F**).

Achetée par Capart en 1905, elle viendrait de «Memphis» (date : vi[e] s. après 568 ou v[e] s.). Du même type « cintré» que la stèle de Grenoble, elle comporte deux lignes de carien, la ligne 1 dans le haut du cintre et la ligne 2 commençant sous la précédente pour s'incurver le long du bord droit de la pierre. Hauteur 33 cm.; largeur 29,5 cm.; épaisseur 5 cm. Photographie, ici, pl. IX.

La première publication fut effectuée sommairement par Sayce, *PSBA,* 28 (1906), p. 174, d'après une communication de Capart; dessin du texte pl. II. VIII. En 1909, E. de Knevett publia dans le *Bull. des Musées Royaux...*, Bruxelles, 2[e] série, 2 (1909), p. 78-80, une stèle à inscription araméenne achetée à Gizeh par Capart. A cette occasion, il signale rapidement notre stèle, p. 79 : « En 1905 [...] M. Capart acquit chez le même marchand une stèle carienne qui, vraisemblablement, provenait d'un cimetière étranger à Memphis»; bonne reproduction, p. 79, fig. 1. D'après, Sayce, la stèle est donnée chez Friedrich, n° 48, p. 100-101. Enfin, en 1940, W. Eilers, publiant une stèle inédite des Musées de Berlin, *ZDMG,*

94 (1940), p. 230 sqq., avec fig. 4, signale l'existence de la publication belge et reproduit la même photographie. En 1953, Masson, *RHA, l. c.*, p. 35-36 groupe la documentation et traite brièvement du texte, sans donner de photographie.

Le texte, parfaitement lisible sur notre planche IX, ne comporte pas de signes de séparation, en quoi il diffère de *A, B, C*. On obtient donc (fig. 8)[1] :

(I) 8 4 1

(II) 16 12 8 4 1

Fig. 8.

Le doute exprimé chez Friedrich sur le signe 5 de la ligne I, *ja* ou *va*, est inutile; il s'agit bien d'un *ja*. La transcription sera, en admettant que *-ḫe-vo* indique une fin de mot au milieu de la seconde ligne :

(I) *m-he-ra-v-ja-vo-u-ja*
(II) *r-a-v-ri-ra-se-a-ḫe-vo vu-s-k̇-o-v-he-vo.*

La structure de cette inscription rappelle celle des deux précédentes stèles. On aurait un premier nom, suivi de deux autres en *-vo* ou « patronymes », le premier en *-ḫe-vo*, le second en *-he-vo*. Toutefois, ces noms ne suggèrent pas de rapprochements.

* * *

Pour en finir avec les objets d'Égypte qui ne comportent comme inscription qu'un texte carien, il faut signaler, après les stèles funéraires, trois petits objets : un chaton de bague, un vase et un scarabée.

[1] Le dessin reproduit dans *RHA, l. c.*, p. 37, donne par erreur un ∇ au lieu de V pour le signe I. 7.

a. CHATON DE BAGUE.

Londres, British Museum, Département d'archéologie égyptienne et assyrienne, n° d'inventaire 120265 (= 50 F).

On ne sait à quelle date l'objet est entré dans ce musée, ni son origine exacte : d'après le premier éditeur, Sayce (1887), p. 127, il proviendrait d'Égypte, sans autre précision. Le chaton est en argent, et non en bronze

Fig. 9. Chaton de bague British Museum 120265.

comme le croyait Sayce; à l'intérieur d'une bordure continue de chevrons, il renferme six caractères cariens. Grâce à M. R. D. Barnett, nous pouvons publier ici pour la première fois une photographie (pl. VIII *b*), qui remplacera le dessin donné jadis par Sayce, pl. III. VI, 2, et repris par Friedrich, p. 101. La lecture est facile (fig. 9) : *vo-z-ja-k̇-o-he*. Sayce, p. 153, a dès l'abord tenté d'interpréter ce petit texte : il le traduisait « Belonging to Üzâkho », et proposait d'y retrouver une forme du nom d'un dieu carien, Οσογωα[1].

L'hypothèse a été reprise récemment par P. Kretschmer, *Glotta*, 28 (1940), p. 242-243. On aurait un « génitif » *Οζοχοë*, et la bague aurait été dédiée au dieu. Pour obtenir ce résultat, Kretschmer transcrit par *o* le signe *vo*[2], pour lequel il avait proposé en 1896, *Einleitung*, p. 382, la valeur *ö* ou *ø*; il voudrait également voir un *o* dans le signe *ja*, et le troisième *o* serait le *o* normal, sixième et avant-dernier signe. En définitive, la tentative de ce savant pour retrouver ici le nom du dieu indigène, quoique mieux conduite que celle de Sayce n'emporte pas la conviction d'une manière évidente.

[1] Sur ce dieu, voir J. Schmidt, PW, *RE*, s. v. *Osogoa* (1942); étude de détail chez A. Laumonier, *Les cultes indigènes en Carie* (à paraître).

[2] En dépit du doute exprimé par Kretschmer, p. 242, n. 1, il n'y a pas d'incertitude sur la forme du signe : seul le dessin de Sayce (une sorte de 8 couché) était équivoque.

b. VASE.

BERLIN, STAATLICHE MUSEEN, AEGYPTISCHE ABTEILUNG,
N° D'INVENTAIRE 7206 (= 65 F)

Ce vase, dont la date mériterait d'être précisée par un spécialiste de céramologie, provient d'Égypte, mais le lieu exact d'origine est également, inconnu. Il a été signalé pour la première fois par KRETSCHMER, *Einleitung*, 1896, p. 380, avec reproduction typographique des cinq signes cariens



Fig. 10.
Vase Berlin 7206.

gravés sur le flanc; ensuite, on en trouve mention dans l'*Ausführliches Verzeichnis* de Berlin, 2e édition 1899, p. 438. Pas d'éléments nouveaux chez SAYCE, *PSBA*, 27 (1905), p. 125, ni chez FRIEDRICH, n° 65, p. 104-105. Une photographie a été donnée par H. Th. BOSSERT, *Altanatolien*, 1942, fig. 217; nous en donnons ici un autre tirage (pl. VIII *c*) obtenu grâce à S. Morenz, avec un dessin du texte carien (fig. 10)[1]. L'établissement de ce texte dextroverse est facile : Kretschmer lisait déjà *me-g-u-l-a*. Adoptant une hypothèse formulée par SAYCE, p. 148, pour un mot comparable d'un graffite d'Abydos, 4 F, il proposait de voir ici un nom grec porté par un Carien d'Égypte, Μέγυλλος ou Μικύλος. De toute façon, il est vraisemblable que nous avons ici un nom propre. D'autre part, le *me-g-u-l-a* de ce vase peut se placer en face de *me-g-u-l-ḫe-no-ḫe*, un graffite très abîmé d'Abydos qui correspond sans doute à 10 F (après révision, le *-v-vo* final de l'édition Sayce serait plutôt le début d'un autre texte). Plus révélatrice encore est la confrontation du texte du vase avec 4 F, autre texte abydénien (revu),

(1) La déformation du dessin est due à la perspective.

où un mot *me-g-u-l-he-vo* prend place à la fin du texte de la même manière que dans les groupes du type :

2 *a* F (Abydos, revu) : *m-a-k'-ja-se* *ḫe-he-a-v-se-a-ḫe-vo*
6 F (Abydos, revu) : *m-he(?)-u-n-va-no* *t(?)-u-v-l-o-vo*
13 *a* F (Abydos) : *ḫe-v-n-o-s-he* *he-k'-u-ḫe-vo*
69 F (Bouhen) : *me-s-n-a-vo-vu* *he-v-v-s-he-vo*, etc.

Dans ces inscriptions, on trouve des combinaisons analogues : en face d'un premier mot ou nom pourvu de finales diverses, qui paraît représenter un « nominatif », se place un mot ou nom à finale caractérisée par *-vo* : *-he-vo* ou *-ḫe-vo*, *-o-vo*, *-o-v-vo*, etc. Les mots de la deuxième série doivent bien être, comme on l'a déjà dit, pourvus soit d'une désinence de cas oblique, ou « génitif », soit d'un suffixe tel qu'un « patronymique »[1].

Nous admettrons donc que le mot qui figure sur le vase est un nom propre du groupe du « nominatif », mais l'incertitude qui règne encore dans la transcription du carien empêche de dire s'il s'agit bien d'un nom grec porté par un carien hellénisé, et de choisir entre les modèles proposés. Ainsi un radical lu *me-g-u-l-* fait penser à Μέγυλλος, nom assez rare (cf. Μέγιλλος)[2]; avec une transcription légèrement différente, on pourrait songer à Μικ(κ)ύλος, nom plus fréquent dans l'onomastique grecque[3].

---

c. SCARABÉE.

SITUATION ACTUELLE IGNORÉE (= 52 F).

Cet objet, de provenance indéterminée, est connu seulement par une publication sommaire de SAYCE (1887), p. 127 (cf. p. 113) et p. 153, dessin

(1) SAYCE, p. 141-142, lisant *ü* le signe *vo*, voyait ici « the regular termination of the genitive »; BRANDENSTEIN, *Karische Sprache*, col. 145, dit de son côté : « wohl ein patronymes Suffix »; cf. EILERS, *ZDMG*, 94 (1940), p. 231.

(2) Sur les hypocoristiques tirés de μέγας, voir F. BECHTEL, *Die historischen Personennamen des Griechischen* ..., Halle 1917, p. 300.

(3) Pour Μικ(κ)ύλος, un des nombreux dérivés de μικρός, voir BECHTEL, *o. c.*, p. 485-486; plusieurs noms de ce groupe sont indûment catalogués comme « asianiques » par SUNDWALL, *Die einheimischen Namen der Lykier*..., *Klio*, Beiheft XI (1913), p. 148; cf. p. 64, n. 1, plus bas.

du plat, pl. III. VI, 1. Il était alors en la possession d'un certain R. P. Greg [1] : la trace n'a pu en être retrouvée. Le dessin de Sayce reparaît chez FRIEDRICH, p. 102, n° 52. En l'absence de tout autre élément, nous nous abstenons de recopier ce dessin et de critiquer les transcriptions, fort incertaines, de Sayce et de Friedrich. L'ordre de lecture des signes et leur identification — sans parler des étranges dessins linéaires qui les accompagnent — sont en effet fort douteux.

* * *

Deux autres objets provenant d'Égypte et considérés habituellement comme cariens pourraient être insérés ici, mais l'appartenance linguistique des textes qu'ils portent ne nous paraît pas déterminée avec certitude :

1) FRAGMENT DE POTERIE inscrit (= **49 F**) découvert par Flinders Petrie sur le site de Naucratis, sans doute lors de sa première campagne (1884-1885); situation actuelle inconnue. Ce document a été publié par le seul SAYCE (1887), p. 153, avec un dessin pl. III. V, d'après une copie communiquée par Flinders Petrie [2]. Les trois signes incisés sont lus de gauche à droite et transcrits *e-m-ü* par Sayce, non sans réserve : «though the last character may be a new one»; transcription *e-mi-vo* chez FRIEDRICH, qui reproduit le dessin p. 101. Devant la forme aberrante des signes ainsi interprétés (surtout le premier et le troisième), on peut se demander s'il s'agit effectivement de lettres cariennes. D'après la copie publiée, cette petite inscription fait songer aux nombreuses marques incisées sur des poteries grecques de Naucratis, monogrammes et combinaisons diverses de lettres, qui ont été découvertes au cours de la même campagne [3]. En attendant un examen éventuel de l'objet lui-même, on peut donc douter du caractère carien de l'inscription, qui serait d'ailleurs isolée sur le site hellénique de Naucratis [4].

(1) Il s'agit certainement de Robert Philips Greg (1826-1906), membre de plusieurs sociétés scientifiques; nous ignorons ce qu'a pu devenir sa collection, à laquelle Sayce fait également allusion dans les *PSBA*, 7 (1885), p. 40.

(2) On ne le retrouve dans aucune des publications des fouilles de cette époque, W. M. FLINDERS PETRIE, *Naukratis. Part I (1884-1885)*, et E. A. GARDNER, *Naukratis. Part II (1885-1886)*, Londres 1886 et 1888.

(3) Voir *Naukratis. Part I*, pl. XXXIV, notamment les n°s 420, 511, 513, 514, 521, 598, 647, etc.

(4) On a vu plus haut p. 7 que l'attribution à Naucratis de la Stèle de Grenoble est certainement inexacte.

2) OSTRAKON (= **38 F**) avec sept lignes de texte incisées, découvert par Flinders Petrie en 1899 dans ses fouilles de Hou (Diospolis Parva), actuellement conservé à Oxford, Ashmolean Museum, inv. 1896-1908, E. 3659. La publication a été effectuée par Flinders Petrie et Sayce dès 1901, dans le rapport sur les fouilles [1]; Sayce a repris l'étude du texte un peu plus tard, *PSBA*, 27 (1905), p. 126, n° VII, et dessin pl. II. VII, ensuite chez FRIEDRICH, p. 98. La place manque ici pour une étude détaillée de ce document, qui se place à part des autres textes cariens d'Égypte, à plusieurs points de vue. La date elle-même, si elle devait être confirmée, est notable : selon Flinders Petrie, l'ostrakon daterait de l'*époque romaine*. En outre, le répertoire des signes est remarquable : on y relève en particulier un signe qui a la même forme que le caractère chypriote valant *to* (variante de la région de Paphos), inconnu dans les documents cariens, et dont la transcription par *to* dans le texte de Hou est évidemment hypothétique [2]. On ne peut donc sans difficulté inclure cet ostrakon dans une collection de textes cariens; rappelons d'ailleurs que Sayce écrivait en 1901 à son sujet : «The alphabet is not Karian, though closely allied to the latter. It may perhaps be Kaunian» [3].

(1) W. M. FLINDERS PETRIE, *Diospolis Parva. The Cemeteries of Abadiyeh and Hu, 1898-1899*, Londres 1901, p. 56-57 et pl. XLI, 26.

(2) C'est avec raison que Sundwall ne le fait pas figurer dans son tableau de l'alphabet carien, *Kleinasiatische Alphabete*, Taf. 102, p. 335; par contre, on le trouve mêlé aux autres signes cariens chez BORK, *Schrift der Karer*, p. 21, n° 30 (d'où Friedrich, p. 156), et chez BRANDENSTEIN, *Karische Sprache*, col. 144.

(3) *Diospolis Parva*, p. 57; cette remarque n'a pas été reprise par SAYCE dans *PSBA*, 27 (1905), p. 126. Pour l'alphabet de la ville de Kaunos (au Sud de la Carie, près de la Lycie), voir plus loin p. 68, n. 2 : la découverte récente d'une inscription de Kaunos n'a pas confirmé l'hypothèse de Sayce sur ce point.

SECONDE PARTIE

OBJETS COMPORTANT UN TEXTE ÉGYPTIEN ET UN TEXTE CARIEN

E. STÈLE DU MUSÉE DU CAIRE.

N° D'ENTRÉE 49060 (= **44 F**).

Cette stèle cintrée de calcaire grossier (h. 27 cm., l. 21 cm.) fut sommairement décrite pour la première fois par Maspero, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq,* 1884, p. 357, n° 5426; Sayce (1887) en publiait peu après l'inscription carienne, p. 125-126 et 146, pl. I.II,2. Le monument fut encore signalé sous le n° 701 *bis* dans les différents catalogues d'exposition parus avant 1910 [1], date à laquelle l'altération de la pierre imposa son transfert en réserve. De la stèle, dont Friedrich, n° 44, p. 101, reproduit d'après Sayce le seul texte carien, aucune vue d'ensemble n'a jamais été donnée : le dessin (fig. 11) qui est donné ici en plus de la photographie (pl. I) a été établi d'après le cliché fourni par le Musée du Caire, et d'après deux frottis que nous devons à H. Wild.

L'indication « origine : *Sérapeum* » [2] fournie par Maspero dans son *Guide* de 1884 ne permet pas de dire à quelle date (fouilles de Mariette 1851-1854?), ni en quel endroit précis du monument ou de ses abords l'objet fut découvert [3]. La figuration de Ptah, patron divin de Memphis, confirme en tout cas la provenance memphite de la stèle.

[1] Morgan-Virey, *Notice... Musée de Gizeh,* éd. 1892, p. 173 (1894, 1895) ; Maspero, *Guide... Musée du Caire,* 1re éd. 1902, p. 260 ; 3e éd. 1906, p. 312 ; 4e éd. 1908, p. 375 (l'auteur attribue la stèle à « un personnage, probablement un interprète, dont le nom en hiéroglyphes se lit *Pirami* », par confusion avec l'Apis *K,* plus loin p. 40 sqq. Voir aussi D. Mallet, *Premiers établissements,* p. 125).

[2] C'est-à-dire le monument funéraire des Apis, dans la nécropole de Memphis (Saqqarah).

[3] La stèle, entrée du temps de Mariette, n'a reçu qu'en 1925 son numéro actuel d'inventaire au Journal d'Entrée.

En sa partie inférieure, la surface de la pierre n'a pas été gravée, sur une hauteur de 5 cm.; le reste du champ est occupé par une scène d'offrande. En haut, l'image conventionnelle du ciel, flanquée du disque ailé, épouse la forme du cintre. À gauche est l'effigie habituelle de Ptah, debout dans sa chapelle. Un roi coiffé du *némès* et vêtu du pagne triangulaire lui fait face; il présente les deux petits vases ronds qui servent à l'oblation de l'eau ou du vin. Entre les deux personnages, un guéridon abondamment chargé de produits alimentaires et un petit dressoir à libation sont posés sur le sol.

L'inscription hiéroglyphique, disposée en trois colonnes au-dessus du service d'offrande, précise l'identité du roi : « *Le Roi* Ḥaʿabrīeʿ, *aimé de Ptah* [1]; *le fils de Rê* Waḥprīeʿ (*Apriès*) *doué de toute vie comme le soleil, éternellement* ». La mention du Pharaon Apriès (588-568) fixe la date où fut fabriqué l'objet — qui est une stèle de donation sans doute détournée de son usage primitif [2] —, mais il est possible que la légende carienne ait été gravée postérieurement à ce roi; ce problème sera discuté plus tard.

Le texte carien commence dans l'angle inférieur droit du tableau dont il longe le bord pour se poursuivre en arc de cercle, entre le « ciel » et le disque ailé (comparer la disposition de *C* et *D*). En raison de la matière friable de la stèle et de son état assez défectueux, la lecture est particulièrement délicate ici. Suivant le dessin de Sayce, Friedrich a donné la transcription suivante :

ḫe-ja-v-va-ja-no-vo | *u-mi-ja* | *kʿ-u-o-z-vo-h-he* | *r!-s-a-v-s!* *v-o-z-h-e-ḫe*.

On aurait donc vingt-huit caractères, avec trois barres de séparation. D'après la photo et les frottis qui sont à notre disposition, et après une collation effectuée par H. Wild, le texte peut être établi comme suit (fig. 12) : sur la bordure de droite, le premier mot est bien lu, avec un trait qui ne paraît pas fortuit, reliant 4 et 5, *va* et *ja*. Le second mot vient après une barre de séparation; le signe 8, *u*, est lisible, après le signe 10 vient une autre barre. C'est la partie supérieure qui est la plus difficile à déchiffrer. On distingue successivement : *kʿ*, *u*, *o*, puis probablement un *z* très étroit. La

[1] Selon l'usage, dans la légende royale orientée comme le roi (dextroverse), le nom divin est retourné dans le sens du dieu (sinistroverse). Maspero et Mallet disent que le dieu figuré est la forme funéraire « Ptah-Sokar-Osiris »; rien n'autorise une telle précision.

[2] Comparer la stèle presque identique, Berlin 2111, Sharpe, *Egypt. Inscriptions*, I, Londres 1837-1841, pl. 113.

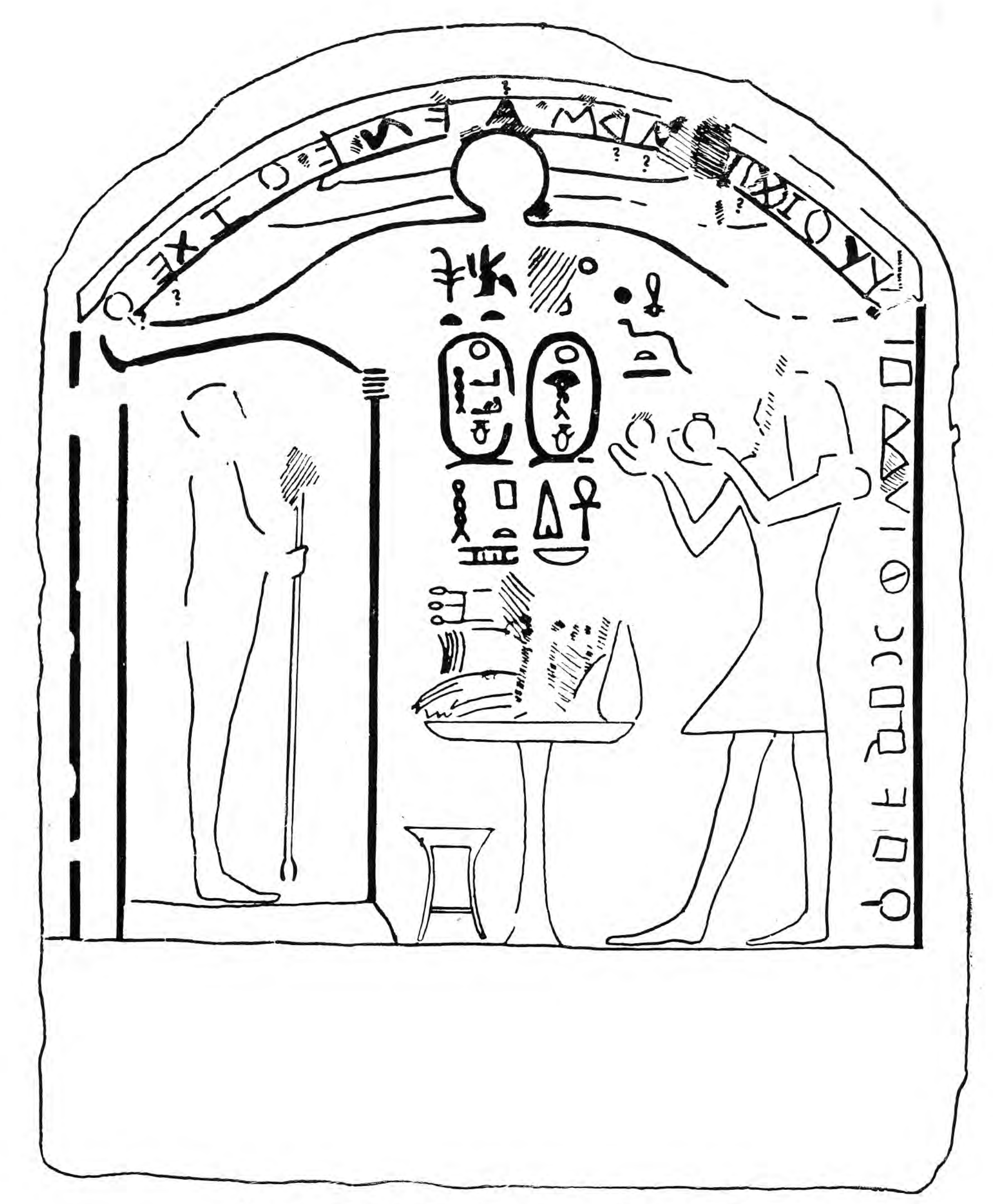


Fig. 11. — Stèle Caire E 49060 : dessin d'ensemble.

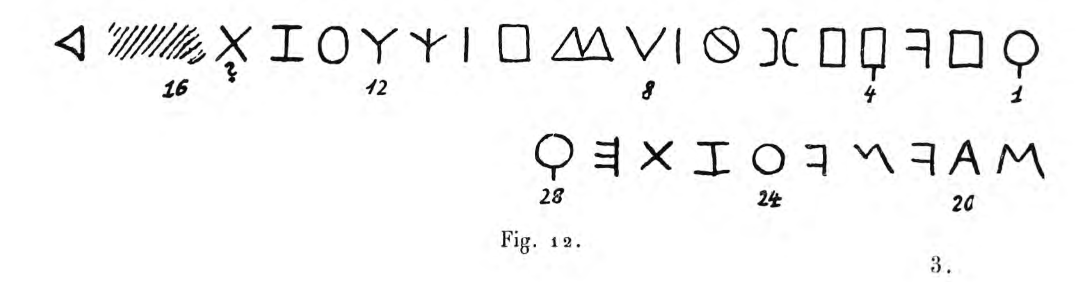


Fig. 12.

suite est actuellement très abîmée : probablement le signe en forme de X, donc un *h* plutôt qu'un *vo;* une lettre méconnaissable, suivie d'une lacune et d'une autre lettre illisible; enfin une lettre qui ressemble à un Δ incliné vers la droite, et qui a été diversement interprétée; Sayce renonçait pratiquement à lire ce signe, tandis que Friedrich y voit une forme de *r,* ce qui paraît aventureux. On ne reconnaît pas la barre verticale placée avant cette lettre dans le dessin de Sayce. Pour les signes 17 et suivants, on peut lire : *s, a* (abîmé); *v;* pour 22, on songera à un *vu,* avec un gros point fortuit à gauche, plutôt qu'à un M ou *s,* qui serait trop large; ensuite, *v,* avec un autre point analogue; *o, z, h;* le signe 27 semble avoir été bien lu par Sayce : ce doit être le signe rare *e,* un E grec tourné vers la gauche. Le dernier caractère est un *ḫe.*

On transcrira donc, avec les nombreuses réserves indiquées ci-dessus : *ḫe-ja-v-va-ja-no-vo* | *u-me-ja* | *kˁ-u-o-z-h(?)-?-?-?-s-a-v-vu-v-o-z-h-e-ḫe.*

La seconde partie du texte, à partir du signe 11, doit contenir au moins deux mots, et une barre de séparation figurait probablement dans la partie abîmée. On ne peut proposer de restitution : noter cependant les séquences analogues *-o-z-h-* dans 13 et suivants, 24 et suivants.

En tout état de cause, la structure générale de l'inscription demeure obscure.

F. STÈLE DE LAUSANNE.

Musée historique cantonal, n° d'inventaire 4727 (= 46 F).

Cette stèle rectangulaire de calcaire (h. 59 cm.; l. 35,5 cm.) est citée pour la première fois en 1868, dans le catalogue rédigé par W. Froehner pour la vente de la collection du Prince Napoléon : *Catalogue d'une collection d'antiquités,* Paris 1868, p. 207, n° 526; le texte carien y est alors défini comme « une inscription grecque archaïque ». La stèle fut acquise par A. Morel-Fatio qui en fit aussitôt don au Musée de Lausanne, et en donna un moulage à l'Académie des Inscriptions : dans la notice remise à cette occasion, François Lenormant précisa, *CRAI,* 1868, p. 126, que l'inscription étrangère

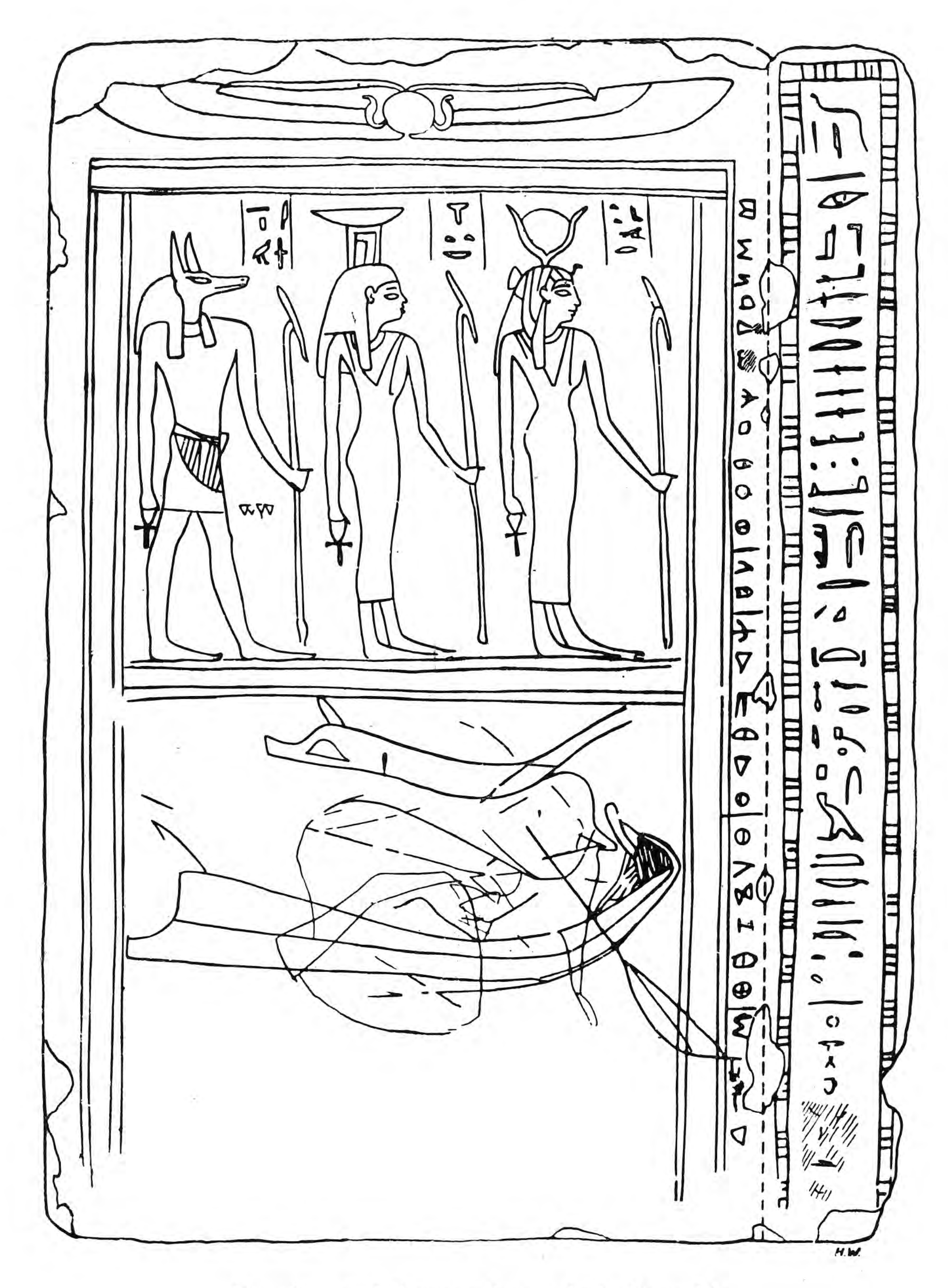


Fig. 13. — Stèle Lausanne 4727 : dessin d'ensemble.

était carienne. La publication de cette dernière fut assurée un peu plus tard par LENORMANT, *RA*, 1870, I, p. 151 et pl. VI, 1, sans indication nouvelle. L'édition de SAYCE (1887), p. 124-125 et 146-147, pl. I. II,4, repose également sur un moulage; d'après SAYCE, FRIEDRICH, n° 46, p. 99-100 [1]. Comme pour la stèle du Caire, une reproduction d'ensemble faisait défaut : nous donnons (pl. II) une photographie de la face principale, communiquée par M[lle] Rheinbold; le dessin (fig. 13) des deux faces gravées a été établi d'après un estampage par H. Wild, qui a bien voulu s'en dessaisir en notre faveur avant la publication de son *Catalogue des antiquités égyptiennes des Musées et Collections de Suisse, Stèles et Bas-Reliefs,* où l'objet figurera.

D'après les *CRAI* de 1868, p. 126, la stèle fut trouvée « à Memphis par M. Mariette ». De fait, la collection égyptienne de Jérôme Napoléon fut constituée par Mariette dans les années 1857-1858, au cours de fouilles spécialement exécutées pour le compte de ce prince [2]. FROEHNER, *o. c.*, p. 149, indique que la plupart des bronzes de la collection provenaient du Sérapeum de Memphis; la même origine est donnée pour la stèle n° 524, et on peut la supposer pour la nôtre, n° 526, malgré le silence de Froehner sur ce point. On sait d'autre part que l'ensemble des objets dits « du Sérapeum » possédés par le prince avaient été trouvés lors du dégagement d'une construction qui daterait d'Apriès, près du monument funéraire des Apis [3]. Autant que son type, et dans une moindre mesure, son onomastique permettent de le dire, la stèle de Lausanne peut être datée de la fin de l'époque saïte (après 568, cf. plus haut p. 2) ou de la première domination perse (VI[e]-V[e] siècles).

Le long du bord supérieur de la stèle est l'image d'Horus Behedety, un disque muni de deux uraeus. Un encadrement, formé de deux rubans courant parallèlement, délimite en haut, à gauche et à droite, le champ destiné aux représentations et aux textes; un double ruban identique partage cette surface en deux parties égales. Celle du haut contient l'image en pied de trois divinités dont les légendes sont gravées avec des négligences et des omis-

[1] Voir aussi MALLET, *Premiers établissements,* p. 72, n. 7.
[2] Voir WINLOCK, *JEA,* 10 (1924), p. 252 et 259-260.
[3] FERRI-PISANI, *Gazette des Beaux-Arts,* 1859, I, p. 275.

sions [1] : « *Isis la grande* » coiffée de la dépouille du vautour et des cornes lyriformes encerclant le disque; « *Nephthys, la dame de* . . . », portant sur la tête l'hiéroglyphe de son nom; « *Anubis qui est dans Ou(t)* », à tête de chien. Les deux compagnes du dieu funéraire Osiris et le dieu embaumeur tiennent dans la main gauche le sceptre de puissance, et de la droite le signe de vie.

Le cadre inférieur, où aurait dû normalement figurer un texte funéraire, est occupé par un double graffite. Tout à fait au centre, un dessin assez superficiel et très confus paraît se terminer vers la droite par un profil de bouquetin (H. Wild). Plus intéressant est un graffite dessiné assez profondément, qui est composé de deux éléments. D'une part, tout à fait en haut, une silhouette que l'on peut comparer à un dauphin, mais qui pourrait plutôt être l'esquisse d'un navire grec ayant la forme de ce cétacé : l'éperon, un ornement de proue et un gros « œil » se laisseraient reconnaître. D'autre part, au milieu et sur toute la largeur du cartouche, on voit clairement un beau dessin de navire, malheureusement inachevé et surchargé en sa partie médiane. Il s'agit évidemment d'un navire grec, non d'un vaisseau égyptien. A gauche apparaît la forme caractéristique de l'avant, avec son éperon tronqué et l'ornement de proue recourbé vers l'avant, mais aucune trace d'un « œil ». A droite, la poupe se redresse nettement, et certains éléments ont été plus soigneusement indiqués : d'abord une des deux grandes rames de direction, puis un ensemble placé au-dessus de la poupe et qui paraît bien représenter l'aplustre (ἄφλαστον) du navire, au-dessus d'une cabine de poupe.

Il semble donc que l'on ait ici le dessin d'un navire du VI[e] siècle, de type hellénique : on songe à la flotte construite par des Grecs pour Néchao dont nous parle Hérodote, II.159. D'autre part, il est naturel de mettre en rapport ces graffites avec la présence de l'inscription carienne sur le bord de la stèle.

En tout cas, on peut comparer ces dessins de navires avec des objets égyptiens acquis par le Musée du Louvre en 1897 (inventaire E. 10687) : ce sont deux agrafes de collier en or, en forme de navire, dont une description perti-

[1] Les trois signes (?) visibles devant Anubis paraissent bien avoir été intentionnellement gravés, mais sont énigmatiques.

nente a été donnée par G. Bénédite, *Chronique des Arts et de la Curiosité*, 1897, p. 249 [1] :

« (Ces objets) n'offrent aucun trait commun avec les bateaux égyptiens ; on y voit même plusieurs éléments qui sont complètement étrangers à l'Égypte : l'attache des rames-gouvernail au bordage, près de l'arrière, et l'éperon à la proue. Mais si l'on rapproche ces formes de celles des bateaux grecs archaïques [2], on constate, au contraire, une parfaite analogie ».

Bénédite concluait en attribuant ces agrafes à l'époque saïte, ce qui renforce notre comparaison : nous n'oserons pas, cependant, le suivre jusqu'au bout, et voir précisément dans ces objets des « galères cariennes » [3].

L'inscription carienne est bizarrement placée sur le côté droit de la stèle, entre le second ruban du cadre et le rebord. Elle comprend vingt-neuf signes, avec quatre barres verticales. Les lettres ne sont pas gravées de façon régulière, et plusieurs, gauchement tracées ou abîmées, ne sont pas d'une lecture certaine.

Nous établissons le texte (fig. 14) d'après la photographie et des calques procurés par E. Laroche et H. Wild.

Le signe 4 est un ᐅ, caractère très rare dans nos textes d'Égypte (seul exemple ici); le signe 5 paraît être un *ra* ouvert en bas, ⊓, plutôt qu'un *va* ⍒, ou un *ja* □ (même forme pour le signe II. 1 de la stèle *G*); le signe 6 est un minuscule *ri*, ⊓⊓, le signe 8 doit être lu *ja* plutôt que *va* ; le signe 13 reste très incertain : *he?* Les signes 15, 18, 27 et 29 ont à peu près la forme d'un *delta* incliné (déjà dans ce sens Sayce, p. 147), et doivent tous être des *a*.

Avec quelques incertitudes, on transcrira donc :

me-s-n-b-ra(?) *ri-kʿ-ja*(?)*-he-ḫe-vo* | *u-he*(??) | *kʿ-a-v-he-a-vo* |
vo-u-jo-z-he-ṭ | *s-a-v-a*.

[1] Reproductions chez Maspero, *Hist. anc. peuples de l'Orient*, III (1899), p. 530 ; Id., *Ars Una, Égypte*, Paris s. d., fig. 564 ; Boreux, *Guide-catal. sommaire du Dép. des Antiq. Égypt.*, II (1932), p. 338-339 et pl. XLVI.

[2] On ne dispose pas d'un recueil moderne des représentations de navires grecs ; cf. en dernier lieu A. Köster, *Das antike Seewesen*, Berlin 1923 ; R. T. Williams, *Ships in greek vase-painting*, *Greece and Rome*, Oxford, 18 (1949), p. 126-137 ; G. S. Kirk, *Ships on geometric vases*, *ABSA*, 44 (1949), p. 93-153.

[3] *Revue de l'art ancien et moderne*, 43 (1923), p. 284.

Malgré l'absence de barre de séparation après le signe 5, les premiers éditeurs ont eu probablement raison de couper à cet endroit : il semble que l'on ait un nom propre au « nominatif » *me-s-n-b-ra*(?) suivi d'un autre nom en *-he-ḫe-vo*, « génitif » ou « patronyme ». Le premier doit être rapproché de la forme *m-he-s-n-a-b-va*, qui figure au début du graffite 31 F d'Abou Simbel ; la fin du mot y est indiquée par une barre. C'est probablement la présence

Fig. 14.

de *va* dans ce graffite qui a incité certains éditeurs (Friedrich *mi-s-n-b-va !* [sic]) à considérer le signe 5 de notre stèle comme un *va* mal fait. On trouve ailleurs dans les graffites des mots comparables, mais le *va* est partout incertain ou restitué : ainsi 32 F édité *m-[he]-s-n-a-[b-va]* se lit plutôt d'après Lepsius-Sayce : *m-he-s-n-a-*[. . . ; plus encore 36 F, que Sayce renonçait à transcrire et pour lequel le texte de Friedrich doit être abandonné. Ailleurs encore, on a *vo* : à Abou Simbel, 37, 1 F *m-he-s-n*(?)*-a-vo-ro*, qui se retrouve au Shatt el-Saba el-Rigal, 58 F : *me-s-n-a-vo-ro* (plutôt que *-vo-vu* ? Friedrich) ; enfin à Bouhen, 69, 1 et 70 F : *me-s-n-a-vo-vu*. Tous ces mots ont au moins en commun un radical *m-he-s-n-* (*me-s-n-*) ou *m-he-s-n-a-*. Sur notre stèle, un autre argument pour la lecture *ra* du signe 5 serait enfin la possibilité de couper autrement : *me-s-n-b ra*(?)*-ri-kʿ-* etc. En effet, le graffite d'Abou Simbel 31 F déjà cité continue ainsi : *r-a-ri*(??)*-kʿ-ja*(?)*-he*(?)*-va*. Les deux textes sont très proches : malheureusement le dessin de Lepsius-Sayce (Sayce pl. I.I, 1) laisse place à plusieurs incertitudes. Pour la suite, les deux textes divergent : on a dans le graffite *kʿ-s-n-s-o-s*, sur la stèle le petit mot *u-he*(?), formes qui ne reparaissent pas ailleurs, Le quatrième mot de la stèle est à lire *kʿ-a-v-he-a-vo* (plutôt que *-d-vo* Friedrich). Le cinquième mot *vo-u-jo-z-he-ṭ* apparaît avec une finale différente dans la stèle de Grenoble 74 F, *C* ; dernier mot *vo-u-jo-z-he-vo*, pourvu de la finale des « patronymes » : on a donc peut-être affaire à un nom propre. Le sixième mot *s-a-v-a* est aussi

notable. On sait que Sayce (p. 119, 147) a tout de suite proposé de reconnaître dans *s-a-v-a* lu ainsi, la glose carienne σουα « tombeau » transmise par Étienne de Byzance; malheureusement, ce rapprochement reste bien fragile, vu le manque de parallèles certains [1], et le fait que la glose a pu être interprétée différemment [2].

En conclusion, on doit souligner que le contenu de l'inscription carienne demeure relativement obscur.

Rejeté en une colonne sur la tranche gauche, le texte égyptien encadré par un filet strié à intervalles réguliers occupe une position tout à fait anormale : « *Paroles à dire — Osiris le grand dieu, le seigneur de Ro-setaou* [3], *puisse-t-il donner une belle sépulture* (*à*) *l'imakhou* [4] Psammĕčik-ʿaw-Nit *fils de* Waḥpriēʿ-[neb-qen] ». Inscrite en signes aussi médiocres que ceux du tableau, mais d'une facture nettement différente, plus linéaire, moins empâtée, cette formule funéraire présente des négligences de graphie : inversions de signes dans *nṯr ʿꜣ* et *ḳrst; ḏd mdw ỉn* au lieu de *ḏd mdw* [5]. Le nom du défunt *Psmṯk-ʿ(wy)-Nit* (vocal. **Psamĕčik-ʿaw-Nit*) [6] signifie « Que Psammétique soit à la charge de Neith »; sans être très courant, il est attesté plusieurs fois à l'époque saïto-perse. Aux quatre exemples donnés par Ranke, *PN*, I, p. 136, 10 et 12 (cf. aussi, II, p. 56), on ajoutera, avec celui de notre stèle, les références suivantes : Kmineck-Szedlo, *Museo civico di Bologna. Catalogo di antichità egizie,* Turin 1895, p. 28, nº 258 et Roeder, *ER*, 4, 1 (1936), p. 20; des inédits du Louvre, *chaouabtis,* inv. E. 3973-3975 : […] et situle, inv. E. 5693 (copie J. Monnet) : […]; comparer *Psmṯk-m-ʿwy-ꜣst,* « Que Ps. soit à la charge d'Isis », Malinine, *Choix de textes juridiques,* I, 1953, p. 140. Le signe — = *ʿꜣ* dans notre texte représente normalement une notation de […], *ʿwy,* « aux mains de », avec la nuance « à la charge de » (on trouve ailleurs : […], *ʿw(y)*; […], *ʿꜣ*; […], *ʿ*) [1].

(1) La fin du texte de Carie 42 F (Eurômos) est trop incertaine pour fournir un parallèle solide, cf. L. Robert, *Hellenica,* VIII (1950), p. 8 et pl. VI, 4 ; Deroy, *Inscriptions de Carie,* p. 309.

(2) Cf. E. Benveniste, *RHA,* I, 2 (1931), p. 52-57 ; W. Brandenstein, *Glotta,* 25 (1936), p. 32-34 ; V. Bertoldi, *La Parola del Passato,* Naples, III, 7 (1948), p. 5-11 ; H. Th. Bossert, *Asia,* Stamboul 1946, p. 128, etc.

(3) Également nommé sur les stèles bilingues *G* et *H,* Osiris de Ro-setaou, d'abord adoré près des Pyramides de Giza, est à la Basse Époque le principal dieu funéraire de la région memphite.

(4) Désignation commune des défunts bénéficiant, de façon magique sinon en réalité, du service d'offrandes auprès d'un dieu.

(5) Substitution courante : cf. par exemple Daressy, *Statues de divinités* (*CGC*), 1905-1906, nº 38238.

(6) *Psmṯk* = akkad. Pi-ša-me-(iš)-ki (viiᵉ s.), Ranke, *KM,* p. 32, n. 1 et p. 40 ; aram. פסמשך (vᵉ s.), Spiegelberg, *ÄS,* p. 1106, nº 41 ; grec Ψαμ(μ)ατιχος (viᵉ s.), Dittenberger, *Sylloge*³, nº 1, *a,* et Ψαμμητιχος (Hérodote), cf. G. R. Driver, *Aramaïc Documents of the vth Century B. C.,* Oxford 1954, p. 13 et Ranke, *PN,* II, p. 358. — *ʿ(wy)* = aram. עז dans פפטעונית (vᵉ s.) Spiegelberg, *ÄS,* p. 1112-1113, nº 99. — *Nit* = aram. נית (vᵉ s.); gr. Νιτ- dans Νιτητις (Hérodote III. 1).

La fin de l'inscription a été recouverte d'un vernis par un restaurateur moderne, puis surchargée d'un numéro, ce qui empêche une identification certaine des derniers signes du second nom propre. Après le groupe intact *Wꜣḥ-ỉb-rʿ,* il y a, semble-t-il, un — = *nb;* les traces autoriseraient sous réserve la restitution *Wꜣḥ-ỉb-rʿ-nb-[ḳn(t)]* (vocal. **Waḥpriēʿ-neb-qen*) [2], qui signifie « Waḥpriēʿ est possesseur de vaillance » [3]. Le premier élément peut correspondre ici soit au prénom de Psammétique I (663-609), soit au nom de naissance d'Apriès (588-568). Dans ces conditions, il faut noter que les deux noms de la stèle se retrouveraient, en une généalogie inverse, sur un bronze dédié à Thèbes sous Psammétique II (594-588) par un militaire nommé d'après Psammétique I : « *Le chef d'armée* W. *fils du chef d'armée* P. » (*ASAE,* 3 [1902], p. 144, nº 14 et pl. II, 1).

La présence d'un graffite commémoratif à l'endroit normalement destiné à la formule égyptienne de l'offrande et la disposition étrangement marginale des deux textes permettent de conclure que le monument de Lausanne est une de ces stèles que l'on fabriquait en série pour être inscrites au dernier moment, mais que l'acquéreur carien l'a utilisée de manière un peu « barbare ».

(1) Mêmes variantes dans les noms du type *Pꜣy-f-ṯꜣw-ʿwy-* X, cf. G. Posener, *La première domination perse en Égypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques* (Bibl. d'Étude *IFAO,* XI), Le Caire 1937, p. 10-11, et *ꜣI-ir-ʿwy-*X, cf. M. Malinine, *Rev. d'égypt.,* 6 (1951), p. 163.

(2) *Wꜣḥ-ỉb-rʿ* = aram. וחפרע (vᵉ s.), Aimé-Giron, *Textes araméens d'Égypte,* Le Caire 1931, p. 40; grec Απριης (Hérodote) et Ουαφρης, LXX, et en Thessalie (Démétrias, iiiᵉ s.), Arvanitopoullos chez A. J. Reinach, *REG,* 24 (1911), p. 320. Cf. Driver, *Aramaïc Documents,* p. 14 [y éliminer cependant les noms du type Ουνοφρις]. — *nb,* à l'époque lagide, donne *-νοϐ-*, *-νεϐ-*.

(3) Cf. le bronze thébain cité ci-après (enregistré avec une erreur de lecture chez Ranke, *PN,* I, p. 73, 1). — Pour des noms et surnoms de même type, généralement portés par des militaires, cf. Yoyotte, *Rev. d'égypt.,* 8 (1951), p. 238, n. 6 et Sauneron-Yoyotte, *BIFAO,* 50 (1952), p. 197.

G. STÈLE DE SYDNEY.

NICHOLSON MUSEUM (SYDNEY UNIVERSITY), N° D'INVENTAIRE 1141 (= **43 F**)

Cette stèle cintrée de calcaire (h. approx. 73 cm.; l. 32,4 cm.) est mentionnée pour la première fois, semble-t-il, dans le *Catalogue of the Museum of the Sydney University*, Sydney 1870, p. 90-91. Elle est utilisée par Sayce dès son tout premier article, *Trans. Royal Soc. of Literature*, 10 (1874), p. 563-564, puis étudiée avec plus de précision par la suite : SAYCE (1887), p. 125 et 145-146, pl. I.II,1 ; d'où Friedrich, n° 43, p. 100-101. En 1920, A. Rowe a consacré un article spécial à l'objet : *An Egypto-Karian bilingual Stele...*, *JRAS*, 1920, p. 85-95; une bonne photographie y est publiée (face à la page 85), et c'est d'après elle qu'a été établi notre dessin d'ensemble (fig. 15). Une dernière étude due à W. Eilers figure dans le *Handbook to the Nicholson Museum*, 2e éd. (par Trendall, Stewart et Eilers), Sydney 1948, p. 419-423; la fig. 102, p. 421, est beaucoup moins bonne que celle donnée par Rowe.



Fig. 15.
Stèle Sydney 1141 :
dessin d'ensemble.

La stèle est parvenue en Australie avec la collection formée par Sir Charles Nicholson au cours d'un voyage fait en Égypte dans les années 1854-1855 [1]. SAYCE (p. 145) indique qu'elle provient de Memphis et il n'est pas sans intérêt de noter que l'époque de son acquisition est à peu près contemporaine des grandes fouilles du Sérapeum (1851-1854). Par son style, la pièce

[1] Cf. DAWSON, *Who whas who in Egyptology*, Londres 1951, p. 115. — La stèle fut plus tard mentionnée par Nicholson lui-même dans ses *Aegyptiaca, a catalogue of Egyptian Antiquities...*, Londres 1891, p. 140-141.

peut être rapportée à l'époque saïte, ou au plus tard, à la première domination perse (VIIe-Ve siècles); d'après sa provenance, elle serait postérieure à 568 (cf. plus haut, p. 2).

La moitié supérieure de la pierre est remplie par une scène funéraire. À gauche est le couple divin, Osiris et Isis. Tenant le sceptre et le *flagellum* magique, le dieu assis sur un trône est censé parler au mort : « *Paroles dites par Osiris, seigneur de Ro-setaou* ». Son épouse, désignée comme « *Isis, dame du ciel* » est debout : de la main gauche elle adresse à Osiris un geste de protection, de la droite elle tient le signe de vie (*ânkh*). Entre les dieux se dresse l'emblème de l'Occident, royaume des défunts. Une inscription horizontale donne le nom de l'orant : *Pete-ēsi*; ce dernier se tient derrière un petit dressoir d'offrande qu'accompagnent deux jarres placées sur des supports. Ses cheveux sont taillés fort courts. Il est vêtu d'une longue jupe et du rituel baudrier de toile. Élevant les deux mains, Pete-ēsi accomplit « l'adoration du dieu ». Le ciel et l'Horus de Behedet dominent l'ensemble.

La classique formule de l'offrande funéraire occupe trois lignes placées immédiatement sous le tableau (pl. III) : « *Offrande que donne le Roi pour Osiris-Celui qui préside à l'Occident-Onnophris : qu'il donne que soit fait un service funéraire : bétail et volailles, fumigations de résine de térébinthe, étoffes et vases d'albâtre,* [*toutes*] *choses* (?) *à l'imakhou, l'Osiris* Pete-ēsi *né de* Tet-usiri ».

Le nom propre masculin *P͗-di-͗st* (**Pet-ēsi* ou **Pete-ēsi*) [1] signifie « Celui qu'Isis a donné »; le féminin *T͗-di(t)-Wsir* (** Tet-usiri*) [2] « Celle qu'Osiris a donnée ». Tous deux sont courants durant la Basse Époque : RANKE, *PN*, I, p. 121, 18-19 et p. 373, 1. Les légendes hiéroglyphiques présentent quelques omissions (l. 2) ou négligences (déterminatif masculin du nom féminin *Tet-usiri* : inversions de signes dans *pt*, *ḥtp*, *R͗-sṯ͗w*, etc.). En outre, la formule funéraire a été si maladroitement composée que la ligne 3 ne remplit pas toute la largeur de la stèle [3]. De telles malfaçons ne sont pas

[1] *P͗-di-͗st* = akk. mPa-ṭa-ilu Ē-si-i͗, Pa-aṭ-ilu Ē-si-i͗ (ve s.), RANKE, *KM*, p. 39-40; aram. פטאסי (ve s.), SPIEGELBERG, *ÄS*, p. 1103, n° 27; gr. Πετεησις, Πετισις (ptol.), PREISIGKE, *Namenbuch*.

[2] *T͗-di(t)-Wsir* = *aram.* חטוסרי (ve s.), SPIEGELBERG, *ÄS*, p. 1107, n° 50; gr. Τετοσιρις et var. (ptol.), PREISIGKE, *Namenbuch*.

[3] Les caractères qui la composent étant du même travail que les hiéroglyphes du tableau, on ne

rares sur les stèles fabriquées en série pour les gens du commun, et l'on ne saurait en tirer argument pour attribuer à un *étranger* toute la gravure du monument, comme l'a fait Rowe, *l. c.*, p. 90.

Les deux lignes du texte carien sont placées immédiatement en dessous du texte égyptien, parallèlement à lui. La gravure n'est pas soignée, mais l'ensemble est bien lisible (cf. fig. 15), comme on peut en juger d'après la photographie de détail (pl. III) qui nous a été communiquée par M. Trendall. L'inscription est sinistroverse, comme la plupart des textes d'Égypte (le dessin reproduit par Sayce et Friedrich avait par erreur été retourné).

A la ligne I, tous les signes sont de lecture certaine : la séparation en deux mots est indiquée par un double point. La ligne II pose deux problèmes. Ainsi que l'a bien vu Rowe, *l. c.*, p. 92, le signe 1 n'est pas un *va* ⚲ (ainsi que l'admettent Sayce et Friedrich), mais ⊓, donc un *ra* ▽, aux branches écartées. D'autre part, le point reproduit par Sayce et Friedrich entre les signes 2 et 3 n'est pas un indice de séparation comme on l'a admis jusqu'ici [1] : l'examen de la pierre effectué à notre demande par M. Trendall a prouvé que ce point était fortuit («a purely incidental one...»).

Fig. 16.

On lira donc ce texte comme suit (fig. 16) :

(I) *ḫe-v-he-ṭ-o : m-a-v-n-a-vo-vo-h-he*
(II) *ra-d-o-v-u-z-h-he.*

peut affirmer que la formule ait été rajoutée *in extremis* entre les gros traits de séparation aménagés dès la fabrication de la stèle, mais le fait reste probable. Noter que certaines des «erreurs» de graphie signalées par Rowe, *l. c.*, p. 91, répondent à des usages graphiques normaux à l'époque.

[1] Sayce, 1887, p. 146, en était certain : «only one point instead of two»; pas d'hésitation exprimée chez Rowe.

L'inscription se compose donc apparemment de trois mots. Le premier ne suggère pas de parallèle intéressant; le second et le troisième, pareillement terminés par *-h-he*, représentent peut-être des noms propres (voir plus loin p. 49 et 64), mais il paraît impossible d'y retrouver les noms de la partie égyptienne.

H. LA STÈLE DE BERLIN.

Staatliche Museen, Aegyptische Abteilung, inventaire n° 21615 (on peut la numéroter **48 bis F**).

C'est une stèle cintrée de calcaire (h. 43 cm.; l. 31 cm.). Selon la fiche des Musées (revue par S. Morenz), elle fut achetée par Borchardt en 1914 et proviendrait de Saqqarah; elle est visiblement contemporaine de la stèle de Sydney (G), à laquelle elle ressemble à plus d'un égard. Le monument était pratiquement inconnu lorsqu'il fut signalé par B. V. Bothmer à W. Eilers. Ce dernier le publia dans *ZDMG*, 94 (1940), *Kleinasiatisches, V*, p. 228, 230-232; l'excellente photographie publiée avec cet article, Abb. 3, est redonnée ici, pl. IV *a*, d'après un tirage communiqué par les Musées de Berlin. L'original n'est pas actuellement accessible. Date : VIe-Ve siècle, en tout cas après 568 (cf. *supra*, p. 2).

Dans le cintre de la stèle s'incurvent le ciel et le disque ailé. A gauche, un Osiris, assis, pratiquement identique à celui de la stèle de Sydney, et une Isis debout, qui protège son époux de ses mains. Entre les pieds de la déesse et le trône du dieu se dresse l'enseigne de l'Occident. Un guéridon supportant un monceau d'offrandes, flanqué de deux jarres, sépare l'orant du couple divin. Le défunt fait le geste d'adoration; il est vêtu d'une longue jupe munie d'un devanteau replié, et portait aussi, semble-t-il, une grande robe transparente, dont les manches échancrées sont visibles autour des poignets; son cou s'orne d'un collier en bourrelet. Quant à sa singulière coiffure (un casque ou une chevelure d'une coupe particulière), le dessin mériterait d'en être précisé par un examen de l'original. De brèves légendes accompagnent chacun des personnages : près du défunt, «*L'*imakhou *auprès*

d'Osiris, Tjah-ḥ(a)pi-maw.»; près du dieu : «*Paroles dites par Osiris seigneur de Rosetaou*»; près de la déesse : «*Isis*».

L'encadrement du tableau se prolonge vers le bas pour délimiter les trois lignes de la formule d'offrande : «*Offrande que donne le Roi pour Osiris-Celui qui préside à l'Occident, le grand dieu, seigneur d'Abydos : qu'il donne que soit fait un service funéraire : bétail et volaille, fumigations de résine de térébinthe, étoffes et vases d'albâtre, huile parfumée et eau fraîche, toutes les choses bonnes et pures dont un dieu vit,* (*pour*) *l'*imakhou, *l'Osiris* Tja-ḥ(a)pi-maw, *fils de* Tja...(?)».

Le nom du père — qui semble débuter par *ṯ3*, plutôt que par *p3*, comme l'admet Eilers d'après la lecture de R. Anthes, *l. c.*, p. 230 — est de lecture difficile. Le cadrat placé derrière *Ṯ3* peut représenter la fin du nom [1]; il n'est pas exclu, cependant, que l'on ait simplement le groupe final *m3ʿ ḫrw* «juste de voix», si souvent gravé avec négligence. Le nom du père serait alors *Tja*, cf. Ranke, *PN*, I, p. 386, 22, et p. 387, 11. En revanche, le nom imprécatoire *Tja-ḥ(a)pi-maw* [2] «Qu'Apis se saisisse d'eux (*i. e.* les ennemis)» est clair; il connut une large diffusion dans l'Égypte tardive [3], mais dans le cas présent, l'invocation au taureau de Ptah cadre parfaitement avec l'origine memphite du monument.

La gravure des hiéroglyphes est, dans l'ensemble, assez négligée. Le nom placé au-dessus de l'orant, et dans le grand texte le même nom et celui du père, ont visiblement été ajoutés au dernier moment, lors de l'achat de la stèle. Les signes en sont encore plus grossiers et plus profondément incisés que les autres, et le nom du père a été rejeté, faute de place, sous le cadre de l'inscription. Il ne semble pas, toutefois, que l'on puisse supposer une usurpation.

[1] Le dernier signe, trop linéaire, ne semble pas être un *n*, comme il a été suggéré chez Eilers, p. 230 (R. Anthes).

[2] Akkad. Saḫ(siḫ)-pi-ma-a-u (fin VIIe s.), Ranke, *KM*, p. 35; aram. שחפימ[ו] (Ve s.), Spiegelberg, *ÄS*, p. 1106, n° 46. — Cf. aussi la forme abrégée de ce type de nom : *Ṯ3-im·w* = gr. Σαμαυς, Ταμως, Θαμους (Platon), Spiegelberg, *ZÄS*, 64 (1929), p. 84-85, et Ranke, *PN*, I, p. 387, 13, et II, p. 399 (Zusätze).

[3] Cf. Ranke, *PN*, I, p. 388, 2 et II, p. 399 (Zusätze); et sur cette forme de nom imprécatoire, cf. M. Guentch-Ogloueff, *BIFAO*, 40 (1941), p. 122-123.

Situé immédiatement au-dessous, le texte carien se borne à une seule ligne assez grossièrement incisée et dépourvue de marques de séparation (fig. 17); comme l'a reconnu Eilers, *l. c.*, p. 231, l'inscription est certainement sinistroverse.

O B M ᖷ A ⊕ Φ B A Y A ⁝ V O Λ A ⁝
16 12 8 4 1

Fig. 17.

L'inscription présente une difficulté particulière : les signes 1 et 6 sont d'aspect inattendu. Il s'agit d'une barre verticale surmontée de trois points en triangle. Nous n'avons retrouvé ce signe que dans un graffite d'Abydos imparfaitement relevé par Sayce, mais collationné par J. Yoyotte en 1955. C'est le texte 19 F, dont le début a été cité plus haut p. 4. Après *ḫe-ḫe-u-l-a-no-he-ra-a-* vient immédiatement ce signe de la barre aux trois points, et non l'espèce de T vu par Sayce; la fin du graffite est bien *-ḫe-va-v-he-vo*. Cette précision est notable, mais il faut regretter que cette inscription soit dépourvue de barres de séparations permettant de délimiter les mots qui la composent.

Le signe aux trois points ne peut représenter une forme de *i*, signe qui paraît inconnu en carien, tout au moins sous la forme grecque classique (voir plus loin, p. 38 et n. 3). En raison notamment de sa position sur notre stèle, il est peu vraisemblable qu'il puisse s'agir d'une barre de séparation d'un type spécial. En revanche, comme l'a ingénieusement suggéré Eilers, *l. c.*, p. 231, il est probable que l'on a ici une variante du signe en forme de flèche, que l'on transcrit d'ordinaire par *ti* [1]. Ce signe est lui-même assez rare, en Carie et encore davantage en Égypte; aucun exemple n'apparaît sur les objets du groupe étudié ici, et pour les graffites, nous ne pouvons

[1] Le signe a été lu *i* (avec doute) par Sayce, p. 136-137, et tableau après la p. 138, n° 8; il songeait au signe identique du lycien valant *e* (on sait que le lycien note *i* par E). Bork, *Schrift der Karer*, p. 21, n° 29 (suivi par Friedrich), et Brandenstein, *Karische Sprache*, col. 144, ont proposé la valeur *ti*, qui est celle du signe de même forme dans le syllabaire chypriote.

citer que deux exemples parmi les documents publiés : à Abou Simbel, 35, 1 F, et dans la région du Shatt el-Saba el-Rigal, 56, 1 F [1].

Plutôt qu'un *n*, le signe 3, dont la haste de gauche est inclinée, paraît être un *vu*.

En raison de l'absence de barres de séparation, la structure de l'inscription n'est pas évidente. La répartition en trois mots a été proposée avec vraisemblance par Eilers : un espace un peu plus grand entre les signes 5 et 6 invite à voir ici une coupe de mots; plus loin, la séquence *-he-vo* doit indiquer la fin du deuxième mot. On lira donc :

ti-a-vu-o-u ti-a-kʿ-a-he-vo ṭ-a-v-s-he-o

Eilers a montré dans son étude du texte, p. 231-232, que les deux premiers mots devaient être des noms de personne, le second étant un « génitif » ou « patronyme » en *-he-vo*. Les deux mots commencent en tout cas par le même signe : on doit noter alors une coïncidence curieuse avec les éléments onomastiques de la partie égyptienne. Si le premier signe des noms cariens est bien le signe lu conventionnellement *ti*, une confirmation inattendue d'une valeur dentale pour ce signe serait apportée par le fait que les deux noms égyptiens semblent commencer par *ṯ;* [2]. S'agit-il d'un hasard? Ou bien aurait-on affaire à des Cariens dont les *noms égyptiens* auraient été choisis de façon à rappeler la première syllabe, *T-a*(?) de leurs noms indigènes?

Le dernier mot, *ṭ-a-v-s-he-o,* suggère également des observations. Comme l'a vu Eilers, *l. c.,* p. 232, le mot, dans sa lecture traditionnelle, fait songer à la glose d'Hésychius *ταΰσας : μεγαλύνας, πλεονάσας* (cf. *ibidem* *ταΰς : μέγας, πολύς*).

(1) Pour les exemples du signe en Carie, voir Deroy, *Inscriptions de Carie,* tableau p. 333. On notera que les graffites cariens inédits du tombeau thébain de Montouemhat paraissent en offrir plusieurs attestations : cf. J. Leclant, *Orientalia,* 20 (1951), pl. LXIV, fig. 37 et 38.

(2) A l'appui d'une valeur dentale du signe en forme de flèche du carien, on pourrait remarquer que le signe identique du lydien est actuellement transcrit *θ*, depuis les remarques concordantes de Bossert, *F&F,* 12 (1936), p. 431, et Jongkees, *Mnemosyne,* III, 7 (1938), p. 157-160; cf. Bossert, *Ein hethitisches Königssiegel,* Berlin 1944, p. 110-111, et l'étude annoncée par D. C. Swanson, *Word,* 3 (1947), p. 204, n. 1. Si l'on proposait une valeur *θ* également pour le signe carien, la coïncidence avec égypt. *ṯ* pourrait être éclairée par les transcriptions grecques citées plus haut p. 32, n. 2, avec initiale T, Θ- ou Σ- (cf. aram. ש).

Or la première a été rapprochée de façon convaincante [1] d'un terme *lydien,* une épithète d'Apollon dans le texte de Sardes 23, 3 F, *pλdānś tavśaś,* qui doit représenter Ἀπόλλων μέγας. Les gloses d'Hésychius sont dépourvues d'indication d'appartenance, mais il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse de gloses *lydiennes :* rien n'autorise en revanche à les considérer comme *cariennes* avec Brandenstein, *Karische Sprache,* col. 143, suivi par Eilers. À titre d'hypothèse, on peut envisager un autre rapprochement. Une grande inscription grecque d'Halicarnasse du vᵉ siècle, qui renferme un véritable répertoire d'onomastique carienne transcrite en grec [2], offre un exemple, face *a,* l. 64, du génitif Ταυσαδος qui suppose un nominatif *Ταυσας. Ce nom fournit donc lui aussi un radical *taus-,* que l'on peut évoquer à propos du dernier mot de notre texte, si l'on admet d'y voir également un nom propre.

Il demeure en tout cas vraisemblable que l'inscription de la stèle de Berlin est composée de trois noms propres.

I. RELIQUAIRE DE BRONZE POUR UNE MUSARAIGNE MOMIFIÉE.

Université de Munich, Aegyptische Staatssammlung,
nᵒ d'inventaire 1385 (= **75 F**).

Le lieu d'origine en est malheureusement inconnu; selon les renseignements fournis par M. H. Mathes, on sait tout au plus que l'objet a été « im November 1927 vom damaligen Museum für antike Kleinkunst im Kunsthandel gekauft ». La publication fut assurée par Spiegelberg dès 1928, *OLZ,* 31 (1928), p. 545-548, avec deux petites photographies (face et profil droit) qui montrent que le métal était alors fortement oxydé; mêmes reproductions chez Bossert, *Altanatolien,* Berlin 1942, fig. 219-220. Le texte carien fut spécialement étudié par P. Kretschmer, *KAF,* 1, 2 (1929),

(1) Sturtevant, *Language,* 1 (1925), p. 97; cf. Bossert, *Asia,* p. 78, Masson, *JKAF,* 1, 2 (1950), p. 188.

(2) La publication la plus complète est encore celle de B. Haussoullier, *BCH,* 4 (1880), p. 295-320; cf. Bechtel, dans *SGDI,* nᵒ 5727 et Dittenberger, *Sylloge*³, nᵒ 46; nouvelle édition annoncée par L. Robert, *Hellenica,* VIII (1950), p. 15, n. 1 (*Corpus* d'Halicarnasse).

p. 318-320, *Eine neue karische Inschrift*. L'objet figure chez Friedrich, n° 75, p. 106-107, d'après les éléments fournis par Spiegelberg. Or, postérieurement à cette publication, le bronze a été soigneusement nettoyé. Les photographies (une ici pl. IV *b*) et les frottis (ici fac-similé fig. 18) pris pour nous par M. H. W. Müller, permettent de constater que l'ensemble est resté intact malgré l'oxydation, et de préciser le tracé des signes égyptiens et cariens.

Ce document, connu comme l'« ichneumon de Munich », est plus exactement un petit reliquaire destiné à contenir les restes d'une musaraigne [1] réduits par la momification (h. totale 4 cm.; long. 9,5 cm.; larg. 3 cm.). Par sa facture, ce bronze peut être attribué à la période saïto-perse. La « base », ornée d'une corniche à gorge constitue le cercueil proprement dit. Sur ce coffret est adaptée l'image d'une musaraigne, en arrêt sur ses quatre pattes, la queue traînant au sol. Le dos de l'animal est comme tatoué de symboles religieux classiques, deux disques ailés et un canard prenant son envol (dessin dans *OLZ, l. c.*, p. 545).

Sur la face antérieure du reliquaire (fig. 18 *a*), le fabricant avait, selon l'usage, placé le nom du dieu incarné par l'animal, suivi de la formule votive *di ʿnḫ*, « *Puisse X faire que . . . vive* », ou « *Puisse X donner la vie. . .* » [2]. En bon connaisseur de la technique des bronziers, G. Roeder, *ER*, 4, 1 (1936), p. 27, n° 37, a fait remarquer que la légende hiéroglyphique « war offenbar schon in der Gipsform für das Wachsmodell enthalten », tandis que le texte carien « erst nachträglich hinzugefügt worden ist ».

Le texte égyptien, grossièrement gravé, est écrit de droite à gauche; le texte étranger, également sinistroverse, lui fait donc suite, puisqu'il figure

[1] Au cours d'une consultation verbale, L. Keimer nous a mis en garde contre la confusion qui est faite couramment entre les images de la *musaraigne* et celles de l'*ichneumon*. Il est vrai que la piété des Égyptiens avait confondu les deux bêtes, l'une et l'autre considérées comme participant de la force divine des dieux solaires, Atoum d'Héliopolis et Horus de Létopolis. Mais les animaliers égyptiens ont su, mieux que les modernes, tenir compte de leurs dissemblances zoologiques.

[2] Sur les bronzes, le groupe *di ʿnḫ* se trouve indifféremment complété selon deux interprétations grammaticales : *a*) *ʿnḫ* est pris comme le verbe « vivre » et entre dans une proposition complétive dont le nom ajouté est le sujet; *b*) *ʿnḫ* est traité comme le substantif « la vie », et le nom est introduit par la préposition *n* « à ».

à l'extrémité antérieure de la face latérale droite (cf. fig. 18 *b* et croquis fig. 19). Cette courte légende carienne, gravée postérieurement au texte indigène et lui faisant suite, se trouve donc à l'endroit précis où l'acquéreur égyptien aurait fait graver son nom : comparer les reliquaires semblables

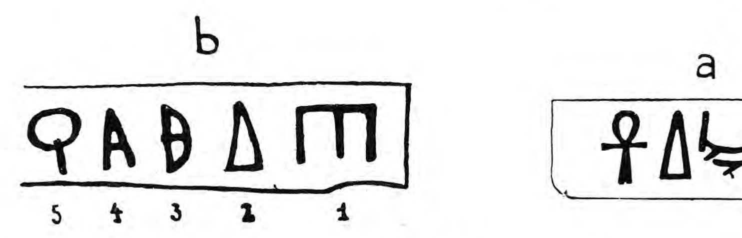


Fig. 18.
Reliquaire Munich 1385. Fac-similé des textes : *a*. Face antérieure; *b*. Face latérale droite.

énumérés par G. Roeder, *l. c.*, p. 23-27. On devra alors admettre que ces caractères renferment le nom d'un Carien dévot qui acheta et dédia ce reliquaire. Telle était l'interprétation proposée par Spiegelberg, acceptée par Kretschmer, *l. c.*, p. 319, ainsi que par Brandenstein, *Karische Sprache*, col. 145, et ouvertement approuvée par G. Roeder. Elle trouve une précieuse confirmation dans un cas similaire, une statuette d'Imhotep en bronze dédiée par un Araméen égyptisé : sur cet objet, la formule égyptienne « *Puisse Imhotep fils de Ptah donner la vie* » est complétée par la phrase « *à Waphrê* (*Apriès*) *fils d'Echmounyaton* », écrite en araméen (voir Aimé-Giron, *BIFAO*, 23 (1924), p. 2 sqq.). Il faut sans doute retrouver sur notre reliquaire la même dépendance rigoureuse du texte étranger vis-à-vis de l'égyptien, et comprendre, soit : « *Puisse Horus . . . faire que* X *vive* », en prenant le mot carien comme un « nominatif »; soit plutôt : « *Puisse H. donner la vie à* X », en voyant dans le carien un « datif », ainsi que l'a proposé Brandenstein, *l. c.*, « als Obliquus ».

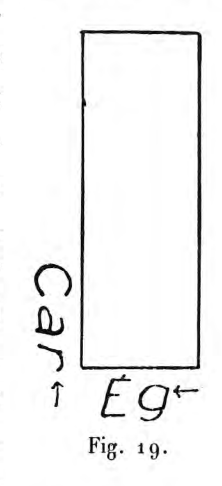


Fig. 19.

On sait que la musaraigne — au même titre que l'ichneumon — était en Égypte plus spécialement consacré à l'Horus d'Aushim, la ville que les Grecs nommaient Létopolis (Roeder, *l. c.*, p. 38-39 et 43-44). Dans la légende hiéroglyphique de notre objet, le groupe linéaire qui suit immédiatement

l'idéogramme d'Horus pourrait représenter une épithète du dieu, mais son interprétation serait énigmatique. Spiegelberg pensait plutôt à voir ici une répétition *démotique* du nom divin; M. M. Malinine, après examen du frottis pris depuis le nettoyage, juge non seulement cette lecture impossible, mais pense qu'un recours au démotique est très peu vraisemblable. D'autre part, même en imaginant une graphie extrêmement cursive, il serait aussi difficile de vouloir retrouver ici le nom d'Aushim, comme G. Roeder, *l. c.*, p. 27, l'a suggéré sous toutes réserves. En définitive, on pourrait penser, non à un groupe d'écriture, mais à une partie de la queue du faucon, maladroitement placée. La réduplication du « trait déterminatif» serait une conséquence de cette bévue.

Le nettoyage de l'objet a fourni un élément nouveau pour l'établissement du petit texte carien (fig. 18 *b*). Le premier éditeur, Spiegelberg, voyait six signes et publiait la lecture de Kretschmer *i-p-d-e-a-ä* (*i-p-d-he-a-ḫe* dans le système Friedrich). Cette interprétation a été généralement adoptée [1], et a donné lieu à des hypothèses très variées [2]; une variante est fournie par Friedrich, qui considère le premier signe comme une barre de séparation, placée entre les deux textes, et lit alors : I *p-d-he-a-ḫe*. Les deux lectures apportaient des difficultés notables. Dans la première, on aurait un signe I valant *i*, donc de forme grecque, caractère qui dans l'état actuel de la documentation est inconnu en carien d'Égypte et de Carie, et qu'il ne faut pas confondre avec la barre verticale de séparation [3]. La seconde lecture introduit une barre de séparation inutile entre la légende égyptienne et le texte carien. Dans les deux, on aurait en tous cas un *p* sous la forme d'un Π grec récent, signe qui n'apparaît pas davantage en carien d'Égypte [1].

Heureusement, ces difficultés disparaissent devant la nouvelle lecture, qui s'impose après examen de l'objet nettoyé : au début, il n'y a qu'un seul signe ПI, donc un *ri* bien gravé, non *i* et *p*. Le texte s'établit désormais avec certitude : *ri-d-he-a-ḫe,* qui serait un « nominatif» ou un « datif».

La nouvelle lecture permet en outre un rapprochement avec la fin de deux graffites d'Abydos, deux versions d'un même texte, 3 *b* et 3 *c* F, revues en 1955 par J. Yoyotte (le graffite 3 *a* est en réalité différent). En effet, si l'on considère avec Sayce, p. 150-151, que le Δ bien clair des deux graffites représente normalement *d,* et non un *ra,* ∇ renversé comme l'a supposé Friedrich, on obtient (après révision) : 3 *b, r-a-vu-o-ri-d-ḫe-a-v-he-vo,* et 3 *c, r-a-vu-o-ri-d-ḫe-a-v-he-*[*vo*]. Les graffites ne comportent pas de marque de séparation, mais la comparaison avec le texte de Munich invite à couper : *r-a-vu-o ri-d-ḫe-a-v-he-vo*. On obtient ainsi un premier mot ou nom en *-o*, suivi d'un autre nom en *-he-vo* à finale de « patronyme». Ce dernier présente un radical *ri-d-he-a-* qui se retrouve (avec une équivalence *ḫe* = *he*) dans le mot attesté sur le reliquaire. Il semble bien que l'on ait affaire à un *même nom propre* pourvu de désinences différentes.

Sur notre objet, on a en tout cas le nom de l'acquéreur carien.

Addendum. — Les lignes qui précèdent étaient rédigées lorsque nous avons eu connaissance de l'article de F. Steinherr, *Der karische Apollon, Die Welt des Orients*, 2, 2 (1955), p. 184-192. L'auteur étudie à nouveau la légende de cet objet, et publie, Taf. 8, 1-4, d'excellentes photographies du reliquaire et

[1] On n'a pas à tenir compte de la transcription proposée naguère par Brandenstein, *OLZ*, 47 (1944), p. 11-12 : *rkojapoä*(!).

[2] Kretschmer chez Spiegelberg, p. 547, et *KAF, l. c.*, faisait intervenir un nom sumérien (!) *Ibtaë;* H. Th. Bossert, *Heth. Königssiegel*, p. 119, songeait à « eine karische Weihung an die Göttin *Hipta*... »

[3] Pas d'exemple sur nos stèles et nos bronzes (cf. p. 33 et plus loin p. 54) qui oblige à y voir une lettre et non un signe de séparation; pas d'exemple dans les graffites (au milieu de 58 F, la barre fournie par le dessin de Sayce doit être une marque de séparation mal placée, cf. 69, 1). Pour la Carie voir Deroy, *Inscriptions de Carie*, p. 334. Dans les légendes de monnaies cariennes indigènes étudiées par E. S. G. Robinson, *Anatolian Studies Buckler,* Manchester 1939, p. 269 sqq., nos 2 *b* et 3 *a-b,* il n'est pas certain que I vaille *i,* comme l'admet ce savant; c'est probablement un trait de séparation dans 3 *a-b* (cf. déjà dans ce sens Sayce p. 154). — On notera cependant, en raison de la fréquence du son *i* dans les noms cariens en transcription grecque, qu'une lettre *i* a dû exister en carien. Pour le signe de la flèche, voir plus haut p. 33, n. 1 : Sayce proposait, avec doute, de le lire *i*. Sundwall, *Kleinasiatische Alphabete,* Taf. 102, p. 335, adoptait cette lecture, tout en donnant au signe E la même valeur *i* (sans doute en songeant au lycien, où E vaut *i*). On pourrait songer à un autre signe généralement considéré comme vocalique, ♀, qui est très fréquent et alterne souvent avec le signe ɞ, dont la valeur *e* est à peu près certaine. Le ♀ a été transcrit *ä* par Sayce (suivi par Sundwall et Brandenstein), mais *ḫe* par Bork (suivi par Friedrich), avec bien moins de vraisemblance.

[1] La seule forme connue en Égypte correspond à la forme archaïque du π grec, ᒥ : cf. Sayce, table après la page 138, n° 25. Ce signe est rare, : pas d'exemple sur nos stèles et objets; pour les graffites, on peut citer les textes 37, 1 F; 39; 55; 62 F.

de ses inscriptions. Tenant compte de la lecture définitive du premier signe, qui lui avait été communiquée par l'un de nous, F. Steinherr en propose une interprétation tout à fait nouvelle. On n'aurait pas affaire au signe *ri*, mais à une *ligature* des signes ⊓ et ⅂, donc à un groupe *p-l-*; la légende carienne serait à lire *p-l-d-e-a-i*, et représenterait le datif d'un nom carien d'Apollon, analogue au nom lydien de ce dieu, *pλdãnś* (voir plus haut p. 35). L'objet serait donc muni d'une dédicace à une divinité, et non simplement du nom d'un particulier. Cette exégèse, pour ingénieuse qu'elle soit, ne nous semble pas convaincante, et se heurte à diverses objections. Ainsi, la ligature supposée pour le premier signe est entièrement hypothétique; comme on l'a vu plus haut, on attend sur l'objet le nom d'un particulier, non celui d'un dieu; enfin le parallèle entre Apollon et un prétendu Horus «porteur d'arc» de la légende égyptienne proposé p. 189 est artificiel (pour cette interprétation du texte égyptien, voir déjà les objections de J. Leclant et J. Yoyotte signalées *ibid.*, note 6).

K. L'APIS DU MUSÉE DU CAIRE.

N° D'ENTRÉE 49061 (= 45 F).

Ce bronze a été découvert par Mariette au Sérapeum, à une date impossible à préciser, mais qui se situe entre 1850 et 1864. On en trouve la première mention chez Mariette, *Notice ... Musée de Boulaq* (1864), p. 92, n° 9[1] avec l'indication de provenance, la mention d'un texte en langue «inconnue» et cette remarque : «Notre statuette a été trouvée avec l'égide à tête de roi portant les deux cartouches d'Amasis[2]... nous en connaissons par conséquent la date». On aurait aimé de plus amples précisions sur les circonstances de la trouvaille. On sait qu'une importante partie des bronzes saïtes du Sérapeum ont été retrouvés, isolés ou groupés en tas, sous le dallage du grand *dromos* construit par Nectanébo II (359-341), où ils formaient des sortes de dépôts de fondation (fouilles de 1851-1854, cf. Mariette, *Le Sérapeum de Memphis,* Texte, Paris 1882, p. 32); d'autres étaient enfouis autour du mur Nord de l'enceinte (*ibid.*, p. 79), d'autres encore dans le bâtiment dégagé en 1857-1858[1]. Si notre Apis a été trouvé dans de pareils contextes, son association avec l'«égide» d'Amasis peut avoir été purement fortuite et sans aucune valeur chronologique. De toute façon, le style et la facture de la statuette invitent à la compter parmi les bons produits des bronziers saïtes. Sa provenance memphite donne à penser qu'elle est postérieure au début du règne d'Amasis (568), souverain sous lequel les Cariens furent transférés à Memphis (*supra*, p. 2).

Le double texte, carien et égyptien, de l'Apis du Caire fut relevé par E. de Rougé pendant sa mission de 1863-1864, mais la publication de cette copie dans les *Inscriptions hiéroglyphiques,* IV (*EE*, 12), pl. 300, ne devait intervenir qu'en 1879. C'est Fr. Lenormant qui, le premier sans doute, identifia l'écriture «inconnue» comme du carien : il put examiner l'Apis lorsque l'objet était venu à Paris, pour l'Exposition Universelle de 1867, mais ne publia pas les inscriptions, et se borna à signaler l'objet, *CRAI*, 1868, p. 126, *RA*, 1870, I, p. 152. Des dessins de l'Apis et de ses textes furent enfin donnés dans les *Monuments divers* de Mariette (pl. 106, *a*), publiés entre 1872 et 1879, et quelques reproductions et différentes descriptions virent le jour par la suite[2]. L'édition proprement dite du double texte est due à Sayce (1887), p. 126 et 146 et pl. I.II, 3, d'où Friedrich, n° 45, p. 99-100. Des photographies prises par le Musée du Caire sont données ici (pl. V *a*, VI *a* et VII *a*).

Parmi les nombreux bronzes représentant le taureau sacré de Memphis, notre monument est un des meilleurs exemplaires connus, et l'un des mieux

(1) Les éditions suivantes, de 1868 à 1876, donnent la même notice sous le n° 113.

(2) Cette «égide» est reproduite dans Mariette, *Album photogr. Musée de Boulaq,* 1871, pl. 37, n° 558; Rougé, *Album photogr. mission remplie en Égypte* (1863-1864), p. 14 et fig. 133.

(1) Ferri-Pisani, *Gazette des Beaux-Arts,* 1859, I, p. 275.

(2) Vue d'ensemble de la vitrine de Boulaq avec l'objet chez Mariette, *Album photogr.*, pl. 4; cf. encore Mariette, *Galerie de l'Ég. ancienne à l'expos. du Trocadero,* 1878, p. 74-75; Maspero, *Guide... Musée de Boulaq,* 1884, p. 182, n° 2576 et *Texte* aux *Monuments divers,* 1889, p. 30; Mallet, *Premiers établissements,* p. 72 et 125. Le bronze est signalé dans les catalogues d'exposition du Musée du Caire, n° 1050 (de 1882 à 1910), puis n° 4491 (depuis 1910); v. en dernier lieu *Descr. sommaire des principaux monuments,* Le Caire 1950, p. 114.

conservés (h. 17,5 cm.; long. 14,5 cm.; larg. 5 cm.). L'animal s'avance posément, et de son corps trapu se dégage une impression de puissance. Son maintien et le soleil « uré » qu'il porte entre ses cornes auraient suffi à révéler sa nature divine, mais l'artiste a tenu à détailler avec minutie les signes révélateurs de sa qualité : un triangle au front, un vautour sur l'échine et un scarabée ailé sur la croupe, ainsi que ses parures, un grand collier fleuri et sur le dos une petite housse ornée de rosaces [1].

La base a reçu une légende égyptienne et deux légendes cariennes, dont nos dessins montrent la disposition (fig. 20) et l'aspect exact (fig. 21). Sur la face antérieure (fig. 21 *a*), la formule usuelle *Ḥꜣpy di ꜥnḫ*, tracée en signes de grand module, semble avoir été complétée postérieurement par un nom *P-R-Ỉ-M* rendu en caractères plus petits : le *p* de *Ḥꜣpy* et le *p* du nom propre sont très différents (le premier soigneusement dessiné, le second réduit à son contour). Le texte égyptien se prolonge à la droite de la base, sur le retour d'angle, avec le groupe *pꜣ wḥm*. Nous obtenons ainsi : « *Puisse Apis faire que vive* P-R-Ỉ-M pꜣ wḥm » [2].

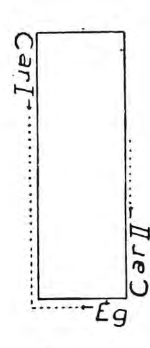


Fig. 20.

Le groupe P-R-Ỉ-M (déterminé par l'homme) représente évidemment le nom de l'acheteur et dédicant du bronze. Malgré la suggestion de Sayce (1887), p. 146, il serait difficile de l'interpréter par l'égyptien [3]. Le fait qu'il est noté uniquement par des signes alphabétiques suggère plutôt un nom *étranger :* dans ce sens déjà, Maspero cité par Sayce, p. 126; Mallet, *Premiers établissements,* p. 72, n. 6; Ranke, *PN,* I, 135, 4 (« Karer »). Il faudrait chercher un nom conforme au schéma *P-R-Ỉ-M, ỉ* pouvant correspondre à *a* ou *i*. Pour séduisant qu'il paraisse de prime abord, le rapprochement

[1] Sur ces attributs, voir G. Roeder, *Aegypt. Bronzewerke des Pelizaeus-Museum zu Hildesheim,* Leipzig 1937, p. 41.

[2] Selon le principe énoncé plus haut, p. 18, n. 1, le nom d'Apis est sinistroverse, tandis que le reste est dextroverse.

[3] Il ne doit sans doute pas être rapproché du nom *Pr-ỉm,* Ranke, *PN,* I, p. 133, 19, fém. *Prt-ỉm, ibid.* p. 420, 11, « Celui (celle) qui sort de là », d'un type onomastique ancien (Anc. Emp., Moy. Emp.), ignoré à la Basse Époque ; dans ce sens, pourtant, F. Steinherr, *WO,* 2, 2 (1955), p. 191.

proposé par Sayce, p. 126 [1], avec le nom carien Πιρωμις qui figure dans l'inscription grecque d'Halicarnasse déjà signalée [2] est peu vraisemblable, pour des raisons de forme : le *ō*, entre consonnes, serait difficilement rendu par un *ỉ* en égyptien. On pourrait supposer une métathèse graphique compatible avec le jeu des hiéroglyphes, et transcrire *Pir(-)m,* mais là encore une séquence *p* plus *ỉ* pour *pi-* serait plutôt aberrante.

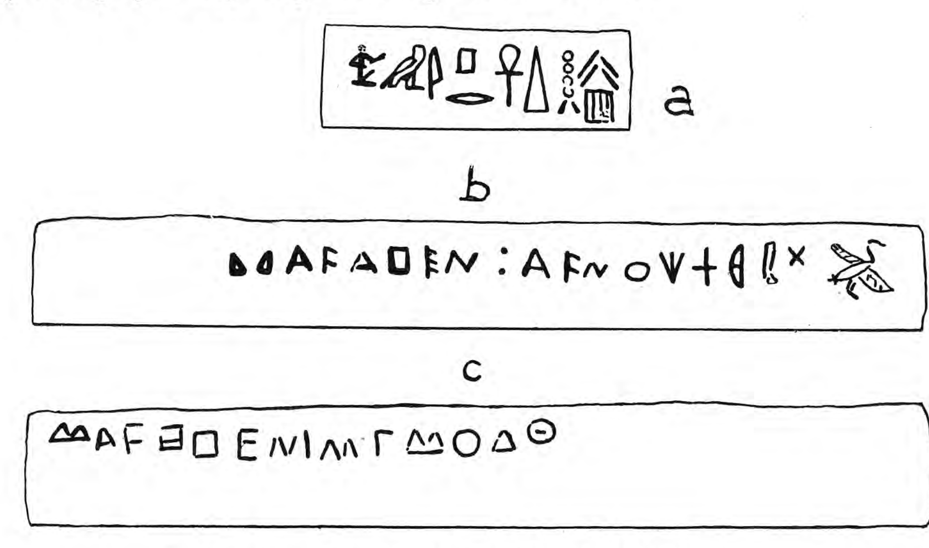


Fig. 21. — Apis Caire E 49061. Fac-similé des textes : *a.* face antérieure; *b.* face latérale droite; *c.* face latérale gauche.

On admettra donc, jusqu'à plus ample informé, que *P-R-Ỉ-M,* soit à peu près *P(-)ram,* peut être un nom carien encore inconnu en transcription

[1] Antérieurement dans *The Ancient Empires of the East : Herodotos I-III...,* Londres 1883, p. xxxi, n. 1.

[2] Le nom Πιρωμις apparaît deux fois dans ce texte (voir plus haut p. 35, n. 2) : *a,* l. 17-18 et 32, Διοσκουρίδης Πιρωμιος. Nous n'en connaissons pas d'autre exemple, et M. L. Robert a bien voulu nous dire qu'il lui paraissait unique. La comparaison avec ég. *P-R-Ỉ-M* se complique du fait que Sayce, p. 126, d'accord avec Newton et Haussoullier, *BCH,* 4 (1880), p. 317, n. 2, a considéré Πιρωμις comme un nom d'origine *égyptienne,* sur la foi d'une ressemblance toute extérieure avec une expression égyptienne citée par Hérodote (II. 143) : ce problème, ainsi que celui posé par d'autres noms d'aspect plus ou moins « égyptoïde » figurant dans le texte d'Halicarnasse, sera repris ailleurs par O. Masson. Avec Sundwall, *Einheim. Namen,* p. 180 et Plaumann, PW, *RE, Suppl. Bd.* III (1918), s. v. *Hermapion,* nous pensons que Πιρωμις est un nom bien carien, s'insérant dans le groupe des noms indigènes, en *-ημις* et *-ωμος* : cf. Haussoullier, *l. c.,* p. 318, Kretschmer, *Einleitung,* p. 322-326.

grecque, et assez différent de Πιρωμις. Il serait possible d'imaginer un prototype tel que *Περχμος ou bien *Περιμος [1].

D'autre part, il convient d'insister sur le nom פרימא, *P(-)ri(-)m'a,* porté par un présumé « Cilicien » (הילכי) dans une lettre araméenne d'époque perse (ve s.) trouvée en Égypte [2]. Ce *Piryamâ* et les autres « Ciliciens » des lettres araméennes ne pourraient-ils être des captifs ou des mercenaires *anatoliens* [3], parmi lesquels se trouveraient des hommes de divers pays [4]?

Le groupe *p; wḥm* — visiblement l'article *p;* suivi d'un substantif *wḥm* — est, lui aussi, embarrassant. La traduction « l'interprète » avancée par Maspero (ouvrages cités plus haut, p. 41 et n. 2), retenue par Sayce, p. 126 et 146, puis par Mallet, *Premiers Établissements,* p. 72, répondait évidemment au désir de retrouver ici la présence d'un Carien ἑρμηνεύς ou δίγλωσσος [5]; elle doit être exclue. Le seul mot égyptien qui pouvait signifier « interprète », *iʿ;w,* et qui remonte à l'Ancien Empire, était encore compris, semble-t-il, à

[1] Signalons que les formes apparemment analogues Πηραμος et Ποραμος jadis relevées dans les inscriptions d'Olympos en Lycie par V. Bérard, *BCH,* 16 (1892), p. 224, n° 72, et p. 225 n° 82, proviennent de mauvaises lectures [d'où Kretschmer, *Einleitung,* p. 323, Πήραμος]. Dans l'édition définitive des *Tit. Asiae Minoris,* II. 3 (1944), on lit maintenant sans hésitation le nom déjà connu Πιγραμος dans les deux textes, n° 1003 et n° 985; sur la première publication, cf. d'ailleurs les remarques de L. Robert, *Hellenica,* X (1955), p. 172-173.

[2] Driver, *Aramaïc Documents,* lettre V, p. 17-18. — Nous ne citerons que pour mémoire la forme פרם *P(-)r(-)m,* nom porté par un Phénicien de Chypre et qui semble pouvoir être expliqué comme sémitique (Honeymann, *Muséon,* 51 [1938], p. 285-287); de même פִּרְאָם *Pirām,* le nom biblique d'un roi palestinien (*Jos.* X, 3) dont Autran, « *Phéniciens », Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée,* Paris 1920, p. 67 (cf. aussi p. 23) avait audacieusement fait « l'équivalent » de Πιρωμις! Rien n'autorise raisonnablement à rattacher ces anthroponymes à l'onomastique carienne.

[3] Autres mentions des חילכי dans Driver, *o. c.,* lettres VI et XII. — A. Goetze, dans *The linguistic Continuity of Anatolia as shown by its proper Names, JCS,* 8 (1954), compte, p. 78, le « *Prym'* » de Driver dans un groupe onomastique anatolien en *pari/para.* Néanmoins, Cazelles, *CRAI,* 1954, p. 509 et *Syria,* 32 (1955), p. 93, estime que le terme est une forme dialectale pour חילכי et désigne donc des « cultivateurs ».

[4] Noter que les Cariens mentionnés dans la note suivante sont au service des Perses.

[5] Cf. le Carien Pigrès, « interprète » cité par Xénophon, *Anab.* I, 2, 17; I. 8, 12; le Carien « bilingue » Gaulitès chez Thucydide, VIII. 85 (sur ce dernier, cf. L. Robert, *Hellenica,* VIII, p. 38). Chez Hérodote, le passage souvent allégué (Sayce, p. 114, 126, etc.), II. 154, concerne en fait des *Égyptiens,* interprètes pour le grec, et non des Cariens.

l'époque saïte [1]. Mais le titre *wḥm* n'en est pas un synonyme : attesté dès le Moyen Empire, il peut être traduit « le héraut » (ainsi Friedrich, p. 100 « P. der Herold »), et s'applique soit au « héraut du Roi », haut dignitaire analogue à l'εἰσαγγελεύς des Lagides, qui introduisait les gens auprès du roi, lui faisait des rapports et en proclamait les décisions, soit au « héraut de l'armée », qui rendait compte des prouesses des soldats [2]. Si l'on veut adopter la traduction « P. le héraut », on devra supposer que l'Apis a été dédié par un mercenaire remplissant ce second rôle dans la Légion Étrangère des rois saïtes. C'est dans la mesure seulement où un tel « héraut » était chargé des rapports entre le commandement et les contingents « alloglosses » que le très hypothétique héraut P-R-Ỉ-M aura pu être un interprète.

Cette hypothèse comporte cependant deux difficultés. D'une part, si le titre « héraut du Roi » se rencontre à l'époque tardive [3], la fonction subalterne de *wḥm* militaire ne serait alors attestée, à notre connaissance que par notre Apis. En second lieu : dans les textes administratifs en cursive, le titre est parfois placé *derrière* le nom du titulaire; il est alors obligatoirement précédé de l'article *p;,* comme c'est le cas ici. Mais le protocole habituel des textes hiéroglyphiques, même sur les bronzes, fait figurer le titre sans article *devant* le nom du titulaire. Une construction *P-R-Ỉ-M p; wḥm,* pour dire « le héraut *P-R-Ỉ-M* » demanderait donc à être confirmée par des parallèles tirés d'autres bronzes ou menus objets.

Dans ces conditions, on pourrait, à la rigueur, supposer la présence d'un second nom propre. Deux interprétations seraient à envisager. 1°) L'anthroponyme *p;-wḥm* (vocal. **Pwoḥem*[?]), « Le Héraut », n'est attesté que pour le Nouvel Empire (cf. Ranke, *PN,* I, p. 104, 11), mais le type onomastique *P;* plus *nom de fonction* a survécu jusqu'en copte [4]. On traduirait : « *Puisse Apis faire que vivent* P-R-Ỉ-M (*et*) P;-wḥm ». La présence de deux dédicants

[1] Cf. Gardiner, *PSBA,* 39 (1917), p. 133-134 (*Livre des Morts*).

[2] Cf. Gardiner, *Onomastica,* I, p. 22*, 80 et p. 91-92*, 197.

[3] Daressy, *Stat. Divinités,* n° 39303 = *RT,* 14 (1893), p. 181 (XXXe Dyn.-Ptolém.); Petrie, *The Palace of Apries, BSAE,* XVII, Londres 1909, pl. 17 et pl. 25; Sarcophage PM, IV, p. 48; *RT,* 37 (1915), p. 4 sq.

[4] Citons, entre de nombreux cas : *P;-(i)m(y)-r;-iḥw* « Le préposé aux troupeaux », gr. Πελαιας, copte ⲡⲉⲗⲗⲁⲉⲓ, cf. Ranke, *PN,* I, p. 100, 16.

pourrait alors, sous toutes réserves, expliquer la dualité apparente des légendes cariennes de notre Apis. — 2°) On aurait affaire à un anthroponyme *Wḥm*(-) (vocal. **Woḥ*(-)*m*(-) [?]) — litt. « celui qui renouvelle » ou « celui qui est renouvelé » — introduit par l'expression *pꜣ*(-*n*) (copte πⲁ), lit. « celui de » qui marque parfois la filiation [1]. Le bronze mentionnerait donc un certain « P-R-Ỉ-M *fils de* Wḥm(-) ». A l'Ancien Empire, on connaît quelques gens dénommés *Wḥmi*, *Wḥmii*, *Wḥmw* [2]; pour la Basse Époque archaïsante, on doit au moins citer une stèle de donation, datée de l'an XIII d'Apriès [3], où figure une titulature qu'il faudrait traduire, si l'on suit l'éditeur, « *le gardien de chevaux* Pete-ēsi *fils de* Wḥm(w) » [4].

Cependant, cette titulature suggère une dernière hypothèse selon laquelle le *pꜣ wḥm* de l'Apis du Caire ne serait ni un anthroponyme, ni un véritable titre. Aussi bien sur le bronze que sur la stèle de donation, on trouve, derrière un nom propre, un groupe *pꜣ wḥm* ou *pꜣ*(-*n*) *wḥm*. Il est clair, d'après la stèle, qu'il ne s'agit pas là d'un nom de fonction, puisque le titre du « gardien de chevaux » est bel et bien mentionné devant son nom. D'autre part, un nom *Wḥm*(-) ne serait pas autrement attesté à la Basse Époque, sinon dans ces deux textes et, par une coïncidence gênante, il serait introduit dans les deux cas au moyen de *pꜣ*(-*n*), dont l'emploi comme substitut de l'habituel *sꜣ n* (« fils de ») n'est pas extrêmement répandu. De la sorte, l'élément *pꜣ wḥm* ou *pꜣ-n wḥm* ne représenterait-il pas la définition d'un statut laïque ou religieux particulier, ou bien encore l'indication du service auquel P-R-Ỉ-M et Pete-ēsi étaient attachés [5]?

Nous voici loin, en tout cas, de « l'interprète *Pirami* ». Devant les incerti-

[1] Spiegelberg, *ZÄS*, 54 (1918), p. 106 sqq.

[2] Ranke, *PN*, I, p. 83, 19-21.

[3] Drioton, *ASAE*, 39 (1939), p. 121-122, voir, p. 124.

[4] La transcription « Ouahmou », adoptée par Drioton, *l. c.*, ne doit pas faire confondre ce nom avec le mot *wꜣḥ-mw*, « choachyte » et, malgré J. Leclant, *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite « éthiopienne »*, Le Caire 1954, p. 37, note *d*, n'autorise aucun rapprochement avec les anthroponymes incluant la racine *wꜣḥ* « durer, étendre ».

[5] On pourrait, ainsi, comprendre, non sans réserves : P-R-Ỉ-M (ou *Pete-ēsi*) « du (service du) héraut (royal) ». — On notera au passage que les deux noms qui, à notre connaissance, sont suivis de *pꜣ*(-*n*) *wḥm* paraissent l'un et l'autre avoir été portés par des militaires : P-R-Ỉ-M, sans doute un mercenaire carien, et Pete-ēsi qui était palefrenier.

tudes que présente l'interprétation de la petite légende hiéroglyphique, on ne saurait trop inviter à la plus grande prudence les savants qui seraient tentés de solliciter ce texte, pour comprendre les deux légendes cariennes de l'Apis.

Ces deux légendes, chacune d'une seule ligne, sont gravées sur les faces latérales de la base (cf. fig. 20); toutes deux présentent cette particularité d'être très probablement dextroverses. On constate d'abord, en effet, que les lettres *e*, *v*, *l*, sont tournées vers la droite (E, F, Γ), contrairement à l'usage habituel. Mais cette constatation ne serait pas décisive en elle-même, si une transcription sinistroverse n'aboutissait, d'autre part, à créer des mots aux finales absolument insolites. Au contraire, l'analyse inverse — déjà implicitement adoptée par Sayce — fait clairement ressortir en I une finale *-h-he* assez bien connue ailleurs (cf. plus bas). Une des légendes (I, fig. 21 *b*) a pris place sur la face droite et se termine contre le *wḥm* final du texte égyptien :

(I) *m-a-v-a-ja-e-n : a-v-n-o-kʿ-h-he*

L'autre texte (II, fig. 21 *c*) occupe l'extrémité antérieure du côté gauche :

(II) *m-a-v-ê-ja-e-n | s-l-m-o-d-o*

La graphie des deux légendes paraît légèrement différente : emploi du : comme séparation dans I, du | dans II; formes divergentes pour certaines lettres (E, F); aspect général autre [1]. Ces constatations permettraient peut-être de supposer *deux* scripteurs.

L'établissement du texte (fig. 22) ne pose qu'une difficulté : le signe II. 13 est-il *o* ou *vo*? Sayce, p. 146 et pl. I.II.3, a lu et dessiné *o*; Friedrich dessine *o*, p. 99, mais a cru devoir transcrire *vo*! (*sic*), p. 100, songeant sans doute au mot en *-d-vo* du document F (que nous lisons *-a-vo*, voir plus haut p. 25). D'autre part, la photographie permet d'apercevoir la trace d'un petit trait horizontal au milieu de la lettre. Mais d'après l'examen de l'objet lui-même, ce trait paraît fortuit : on gardera donc ici un *o* [2].

[1] La remarque a déjà été faite par Arkwright, *JHS*, 35 (1915), p. 105, n. 35 : « The two [inscriptions] in Carian are not alike in lettering ».

[2] On peut en outre signaler qu'une inscription de Carie (Euromos), n° 8 chez L. Robert, *Hellenica*, VIII, p. 13 et pl. IV, et chez Deroy, *Inscriptions de Carie*, p. 316, offre à la fin de la ligne 3 la séquence OΔO; mais rien ne prouve qu'il s'agisse également d'une fin de mot.

(I) ⋈ A Ͱ A ☐ Ϝ N : A F N O Ѱ + θ
1 4 8 12

(II) ⋈ A F ⊟ ☐ E N I ᐱᐱ Γ ⋈ O Δ O Fig. 22.
1 4 8 12

Pour II.4, on a évidemment un signe ⊟, que Sayce (1887), p. 131, p. 146, et pl. après la page 138 (n° 5), interprète comme la lettre grecque ⊟ notant *ē* (*η*) et transcrit donc *ê*. Ce signe est extrêmement rare, sinon unique : il apparaît peut-être comme signe 1 d'un graffite mutilé d'Abydos, 23 F (non retrouvé par J. Yoyotte en 1955)*[1]. Nous garderons ici exceptionnellement la transcription de Sayce[2]. En effet les autres hypothèses sont peu convaincantes. Sundwall, *Klio,* 11 (1911), p. 465 et *Kleinasiatische Alphabete,* Taf. 102, p. 335, songeait à une simple variante de θ, à transcrire *e,* mais on a un exemple sur notre objet du *he* normal. Friedrich (suivant Bork, *Schrift der Karer,* p. 21, n° 40) suggère une variante de ⚲, donc *va,* sans doute afin de concilier les deux versions en lisant *m-a*-v-a- et *m-a*-v-va-. Enfin Brandenstein, *Karische Sprache,* col. 144, a proposé de voir ici une variante de ⦶ ou *vo.*

Un autre signe rare en Égypte, mais clair ,est le E grec, I.6 et II.6.

Les deux légendes sont parallèles pour le premier mot, mais pas absolument identiques : *m-a-v-a-ja-e-n, m-a-v-ê-ja-e-n.* Quelle que soit la transcription que l'on adopte, il s'agit évidemment d'un même vocable, écrit deux fois, avec une variante orthographique légère (ainsi déjà Kretschmer, *Einleitung,* p. 379), et qui ne reparaît pas ailleurs; la forme (finale rare en *-e-n*) ne favorise pas l'hypothèse ancienne (Sayce, p. 146) d'après laquelle ce serait un nom propre[3]. Le second mot de I est également isolé[4]; cependant, la

(1) On ne retrouve pas ce signe dans le tableau de Deroy, *Inscriptions de Carie,* p. 332 sqq. Dans l'état actuel de la documentation, il paraît donc propre aux vieilles inscriptions cariennes d'Égypte.

(2) Dans ce sens, A. Gercke, *Hermes,* 41 (1906), p. 547-548.

(3) Le rapprochement suggéré en même temps avec un nom de l'inscription d'Halicarnasse (voir p. 35, note 2) n'est pas très convaincant : il s'agit de Μοηνυος, qui apparaît une fois, face *c,* l. 68, et semble bien être carien, Ιμϐαρηλδον Μοηνυō; cf. Sundwall, *Einheim. Namen,* p. 161.

(4) Dans *JKAF,* 1, 3 (1951), p. 333, Abb. 2, 5-6, F. Steinherr compare ce mot avec le début

finale assez fréquente *-h-he* rappelle d'autres mots qui ont chance d'être des noms propres : ainsi sur la stèle de Grenoble (*C* = 74 F), second mot : *he-s-o-v-vo-h-he;* comparer encore 43,1; 43,2; 35,2; 51 F[1]. Par contre, le second mot de II est obscur.

Sayce, p. 146, interprétait ainsi l'ensemble : «*Mavaâen l'interprète — Mavêâen à Apis*(?)»; D'après la teneur du texte égyptien nous proposerions plutôt, sous toutes réserves, un schéma tel que : «*Longue vie à* (*que vive?*) *X — Longue vie à* (*que vive?*) *Y*». Toutefois, les noms propres supposés du double texte carien paraissent bien différents de ceux de la partie égyptienne[2].

L. RELIQUAIRE POUR TROIS REPTILES MOMIFIÉS.

Musée du Caire, n° d'entrée 30837 (= **40 F**).

Cet objet, connu comme l'«ichneumon du Caire», est en réalité un reliquaire destiné à contenir les restes embaumés de reptiles; d'époque saïto-perse, il faisait partie d'un lot de bronzes trouvé à Saïs (Sa el-Hagar) en 1894[3].

La première mention et la seule description exacte de ce document figurent

de la l. 3 de l'inscription carienne d'Euromos (plus haut, p. 47, n. 2 où est signalée une autre rencontre formelle avec l'Apis), en lisant sur cette pierre *a-v-n-o-kᶜ-* [...] : en fait, il semble bien que la pierre porte *a-g-n-o-kᶜ-* [...], et la coupe des mots est incertaine. — Le texte de la l. 3 de l'inscription de Tralles, 64 F, n° 1 chez L. Robert, *o. c.,* p. 6, est trop incertain pour qu'on veuille le faire intervenir ici avec Sayce, *PSBA,* 27 (1905), p. 127. Pour ces pierres, voir les dessins de Deroy, *Inscriptions de Carie,* p. 307, 316.

(1) Arkwright, *l. c.,* proposait l'interprétation suivante (avec la transcription de Sayce) : «... *mavaäen* is Apis and *avnokhhe* is the dedicator's name in nominative».

(2) Indication analogue chez Kretschmer, *Einleitung,* p. 379 : «der aegyptische Name des Weihenden in ihnen [les deux textes cariens] augenscheinlich nicht vorkommt».

(3) Il s'agit d'un des deux gisements de bronzes qui sont portés sur le plan du site dans Daressy, *ASAE,* 2 (1901), p. 230 et fig. 1 p. 231. L'hypothèse de Daressy selon laquelle ces gisements correspondraient à des ateliers de fondeurs est exclue. On peut penser à des *favissae* de caractère rituel comme au Sérapeum (*supra,* p. 41). — Sur l'ensemble des trouvailles de bronzes faites à Saïs, Roeder, *Aeg. Bronzewerke,* p. 225-226, § 628.

dans l'*Extrait de l'inventaire des objets ... entrés dans les collections du Musée de Guizeh pendant l'année* 1894, dans *BIE,* 3e s., 5 (1894), p. 444 :

« 30837 — Bronze, Sa-el-Hagar. Uraeus et deux lézards sur un socle rectangulaire dont les côtés portent une inscription en hiéroglyphes et en carien ; longueur 15 cm. ».

Dès 1895, Daressy publiait dans *RT,* 17 (1895), p. 120, la dédicace au dieu Atoum et, non sans des erreurs, l'inscription carienne du reliquaire, en la présentant comme si elle était gravée sur une seule ligne ; il donnait ces textes comme provenant « du socle d'une statue représentant un ichneumon ». La même année, J. de Morgan note dans son *Compte rendu des travaux archéologiques* pour 1894-1895, *BIE,* 3e s., 6 (1895), p. 123 :

« Sa-el-Hagar, 1895 (*sic*). Un nouveau gisement exploité en 1895 a fourni au Musée quelques bronzes en bon état, et parmi eux un ichneumon dont le socle porte une double inscription en hiéroglyphes et dans cette écriture [...] qu'on pense être carienne ».

Daressy, qui avait le mérite de relever presque tous les textes qui lui passaient sous les yeux, oublia probablement de préciser sur sa copie rapide la nature de l'objet ; par la suite, il aura confondu notre objet avec un reliquaire à ichneumon et transmis cette indication erronée à Morgan — étourderie d'autant plus excusable que l'ichneumon est connu comme animal sacré d'Atoum.

Toujours est-il que désormais les études ultérieures admettent l'existence au Caire d'un ichneumon à inscription carienne (1). C'est seulement en 1905 que Sayce s'occupa du pseudo-ichneumon, dans un de ses derniers articles touchant au carien : *PSBA,* 27 (1905), p. 124-125, no III, et pl. I.III. Il relève certaines erreurs de lecture de Daressy, et reproduit le texte carien, toujours sur une ligne, « from a revised copy of my own » ; malheureusement, un lapsus a fait disparaître une lettre dans sa copie, qui figure ensuite chez Friedrich, no 40, p. 98-99 ; cf. encore *PSBA,* 28 (1906), p. 176, sans élément nouveau. Sayce ne doute pas qu'il s'agisse d'un ichneumon ; comme le prouvent certains indices, sa collation devant d'ailleurs

(1) Ainsi Kretschmer, *Einleitung,* p. 378 : Lefébure, *Sphinx,* 6 (1903) p. 198-199 ; Roeder, *ER,* 4, 1 (1936), p. 36 ; Id., *Aeg. Bronzewerke,* p. 249, § 675 *c*, etc. Indication erronée de provenance [« in Memphis (Gizeh) »] chez Kretschmer, *KAF,* 1, 2 (1929), p. 319-320.

être fondée sur un estampage ou un frottis, plutôt que sur un examen de l'original. A notre connaissance, l'objet n'a jamais été mentionné dans un des *Guides* du Musée du Caire, ni jamais reproduit. Nous publions donc (pl. V *b,* VI *b* et VII *b*) des photographies communiquées par le Musée.

Le reliquaire est constitué par un petit coffret sur lequel est adaptée l'image d'un cobra, encadré par deux lézards (h. totale 12 cm. ; long. 14,7 cm. ; larg. 8,6 cm. ; hauteur du socle 3,7 cm.). Sur la face postérieure de la base était aménagée une ouverture rectangulaire. A l'entrée de cette ouverture subsiste une grosse masse de plâtre desséchée qui servait sans doute de bouchon au cercueil. Le serpent, dont le corps est étroitement lové, dresse le cou dans l'attitude de l'attaque ; la plume, symbole de justice ou de victoire, est fichée entre les replis de la queue et s'appuie sur le dos du reptile. Les lézards sont couchés dans leur attitude favorite. Ces trois bêtes, modelées avec l'habileté propre aux bronziers saïtes, indiquent que la base était conçue pour contenir les momies soigneusement empaquetées de trois reptiles consacrés au dieu, nommé dans le texte égyptien, Atoum (1) ; ce dernier bénéficiait en effet à l'époque saïto-perse d'un culte dans Saïs même, où fut trouvé notre objet (2).

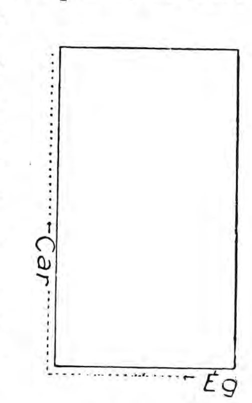


Fig. 23.

Deux lignes horizontales parallèles délimitent le champ inscrit sur la face antérieure et la face latérale droite du socle (fig. 23 et 24).

(1) On connaissait des reliquaires destinés à contenir un ou plusieurs lézards (Petrie, *Amulets,* 1914, pl. 13, 101 *a, b ;* Mogensen, *La collection égyptienne de la Glyptothèque Ny Carlsberg,* Copenhague 1930, I, p. 60, A 440-441, II, pl. 58 ; Roeder, *Aeg. Bronzewerke,* p. 65, § 287, *o*), une couleuvre (Petrie, *l. c.,* pl. 13, 98 *e*), un cobra (*Ibid.,* pl. 12, 98 *a, b ;* Mogensen, *l. c.,* I, p. 59, A 443, II, pl. 58), ou encore une couleuvre et un lézard (Petrie, *l. c.,* pl. 13, 101 *d*). Notre reliquaire révèle que ces animaux sont identifiés à Atoum, au même titre que les anguilles contenues dans des reliquaires analogues (Daressy, *RT,* 26 [1904], p. 133, § CCXIII).

(2) Statue privée : Maspero, *ZÄS,* 22 (1884), p. 80 = Petrie, *Naukratis,* II (1888), pl. 23, 1 A ; Obélisque de la Minerve, Marruchi, *Gli Obelischi egiziani di Roma,* 1898, p. 115-118 ; Bloc saïte, Labib Habachi, *ASAE,* 42 (1943), p. 381 et 387-388 ; *Oudjahorresne,* D, 19 (Posener, *Première domination,* p. 6-7) ; cf. les reliquaires à anguilles trouvés à Saïs, où Atoum est expressément nommé (Daressy, *Stat. Divinités,* nos 38702 et 38703).

Le texte égyptien est composé de grands hiéroglyphes dessinés avec minutie. Si l'on considère la belle qualité de la pièce, on admettra qu'il s'agit d'une œuvre de commande et non d'un travail de série. De fait, la formule votive et le nom propre — qui commence devant et se termine sur le retour d'angle (fig. 24) — sont de facture identique et paraissent avoir été gravés en même temps : « *Puisse Atoum, le dieu grand, faire que* Š-R-K-B-y(ō)m *vive et soit en bonne santé* ».

Le nom du dédicant n'est pas égyptien, comme l'ont reconnu Sayce, article de 1905, p. 124, et Sethe, cité par Kretschmer, *Einleitung*, p. 379 : c'est visiblement un nom étranger, partiellement noté selon le procédé dit consonantique ; le premier signe *Š*(;) vaut pour *š* ou pour *s* ; le *r* peut valoir *l* ; l'élément final *ym* (déterminé par l'eau) est exactement écrit comme le mot *ym* (vocal. **yōm*) « la mer »[1]. Cette particularité n'implique aucunement que le nom propre renferme ce mot, sous sa forme égyptienne ou sémitique ; les scribes employant à l'occasion un homophone égyptien pour rendre certains éléments de vocables étrangers, on doit certainement retrouver ici un essai de vocalisation. D'où le schéma suivant : **Š-R-K-B-yōm*, avec différentes possibilités de voyelles intercalaires et flottement possible entre *r* et *l*, *š* ou *s*. Une transcription telle que *Sarkebiôm*, par exemple, plutôt que *Sharkebim* (Daressy) enlèverait au nom beaucoup de son apparence sémitique[2]. De toute façon, on ne saurait accepter l'étymologie « assyrienne » proposée par Sayce en 1905 ; : « the Assyrian *Ša-râkib-yâmu*, 'he who rides over the sea', a suitable title for one of those Karian pirates who infested the Delta in the Assyrian period ». Sans écarter complètement cette hypothèse artificielle, Kretschmer, *KAF*, 1, 2 (1929), p. 320, fait au moins remarquer que l'explication de Sayce ne s'appuie sur aucun parallèle tiré de l'onomastique akkadienne.

On pourrait alors essayer de voir ici un nom proprement *carien* comme *Sarkebiôm* (dans ce sens, Ranke, *PN*, II, p. 319, 8, et p. 414, note), qui serait en transcription grecque *Σαρκεϐιωμος. Nous ne pouvons en citer aucun

[1] Erman-Grapow, *Wb.*, I, p. 78, 11, cf. grec *-ιωμ-* dans le nom Αμενφιωμις (Kuentz, *Ét. de papyrol.*, II [1933], p. 55) ; copte ⲉⲓⲟⲙ, ⲓⲟⲙ, ⲓⲁⲙ.

[2] M. A. Dupont-Sommer a bien voulu nous dire qu'il ne voyait, pour sa part, aucune explication possible par une langue sémitique.

exemple, mais il existe dans les inscriptions grecques de Carie des noms clairement indigènes en -(ι)ωμος. On notera en particulier à Halicarnasse, dans le texte déjà cité[1] un Βοιωμος qui fournit un parallèle intéressant, semble-t-il, pour la deuxième partie du nom[2]. Malheureusement, comme le constataient déjà Kretschmer, *Einleitung*, p. 379, puis Sayce dans sa note



Fig. 24. — Reliquaire Caire E. 30837. Fac-similé des textes : *a*. Face antérieure ; *b*. Face latérale droite.

de 1905, p. 124, il paraît impossible de retrouver le nom du dédicant dans la partie carienne du texte.

Le texte carien figure sur le côté droit du reliquaire (fig. 24 *b*), immédiatement à gauche du texte égyptien. Compris entre les deux traits qui délimitent la surface à inscrire, il se compose de deux lignes de longueur inégale, et non d'une seule ligne. Les signes sont bien lisibles, sauf le dernier de la ligne I, 21. Dans son premier article, Sayce n'a pas tenu compte des traces, mais à en juger par la transcription de son article de 1906, p. 176

[1] Références plus haut p. 35 note 2 ; le nom Βοιωμος se lit en *d*, l. 8 (forme du nom assurée par les éditions plus récentes) ; cf. Αρλιωμος *a*, l. 7, etc. ; Σασσωμος *a*, l. 40 ; Υσσελδωμος *d*, l. 13, etc. (sur ce dernier nom, cf. L. Robert, *Le sanctuaire de Sinuri ..., I. Les inscr. grecques*, Paris 1945, p. 99-100).

[2] Dans son article récent, *WO*, 2,2 (1955), p. 190-191, F. Steinherr arrive lui aussi à la conclusion que *Sarkebiôm* doit être un nom anatolien. Pour le second élément, il penserait au groupe du louvite *pijama-* « donné » (cf. J. Friedrich, *Hethitisches Wörterbuch*, Heidelberg 1952, p. 329). Pour le premier élément, F. Steinherr songe au nom *pisidien* (Μοτα)-σουργις (Sundwall, *Einh. Namen*, p. 159, à compléter par les références du vol. III, 1 des *Tit. Asiae Minoris*), et rapproche ingénieusement hittite *šarku* « puissant, illustre » (Friedrich, *o. c.*, p. 186), qui paraît attesté également en hittite « hiéroglyphique ».

et n. 3, il a cru ensuite y voir une barre de séparation, « a minor mark of division ». Après examen de l'original, M. H. Wild verrait plutôt un signe comme Y *ro,* tandis que M. Raphaël croit reconnaître), donc *no;* la photographie ne permet pas de décider. Le signe I. 10, un *he,* a été omis dans la copie de Sayce, ainsi que chez Friedrich. Le signe II. 8 doit être un *n* et non un *vu,* car il est identique aux autres *n,* I. 8, I. 14, II. 1, tous de la même forme rétrograde.

Le problème de la séparation des mots est ici délicat. On a d'une part la séparation par le point double, deux fois en I, une fois en II. Mais en outre un trait vertical de même hauteur que les autres signes est placé après II. 2 : s'agit-il d'un signe, ou d'une barre de séparation? Comme signe, ce ne pourrait être qu'un ı valant *i*. En 1905, Sayce, p. 124, lisait « *i*(?) », donc avec doute. Mais dans son commentaire de 1906, p. 176 et n. 3, il pensait plutôt avoir affaire à une barre de séparation. Cette interprétation nous paraît la meilleure. Ainsi que nous l'avons dit (plus haut p. 38), un signe ı valant *i* ne doit pas exister en carien d'Égypte. On admettra donc avec Friedrich que le graveur a utilisé deux signes différents de séparation, le : et le | , qui apparaissent également, avec la même valeur, sur l'Apis du Caire *K*. En revanche, on ne voit pas de raison pour séparer en deux termes le second mot de la ligne I, comme le fait Friedrich en coupant après *-ro-s-n*.

Dans ces conditions, on proposera la lecture suivante :

(I) *r-a-v-ro-l-he-o-n : no-he-g-ro-s-n-re-a-kʿ-ja : va-kʿ-?-*
(II) *n-o | re-ja-kʿ : ḫe-u-n-kʿ*

La longueur relative du texte et le fait que les mots qu'il fournit n'offrent aucun parallèle, tout empêche de formuler une hypothèse sérieuse sur la structure de l'inscription : en tout cas, le texte ne contient pas de noms en *-h-he* ou en *-he-vo,* et il n'est pas même certain, comme le croyait Sayce, que le premier mot de la ligne I soit un nom propre [1].

[1] F. Steinherr a proposé pour le début, *JKAF,* 1, 3 (1951), p. 335-336, et article cité à la note précédente p. 185-187, une nouvelle interprétation : il y verrait deux mots, à lire *t-a-v U-l-e-o-n* ou « Puissant Οὔλιος (= Apollon) »; pour le premier élément, expliqué par des gloses d'Hésychius, voir plus haut p. 35 et note 1; la valeur *t* proposée pour la première lettre demeure en outre très incertaine; pour le nom divin; il faut remarquer qu'une identification du dieu solaire Atoum avec Apollon (généralement assimilé à Horus) n'est pas autrement attestée.

M. SOCLE POUR UNE STATUE DE LA DÉESSE NEITH.

BERLIN, STAATLICHE MUSEEN, AEGYPTISCHE ABTEILUNG,
Nº D'INVENTAIRE 13785 (= **51 F**).

Ce bronze, trouvé à Saïs (Sa el-Hagar) dans l'été 1891, fut acheté la même année chez un marchand d'Alexandrie par Daninos Pacha. Une courte note de Sayce, *The Academy,* 1891, II, p. 461, décrivit pour la première fois l'objet et précisa la date de la découverte, d'après les renseignements fournis par Daninos. Vint ensuite la publication par ce dernier, dans *RT,* 12 (1892), p. 213-214; le monument est décrit comme « représentant la déesse Neith debout, et un petit personnage agenouillé devant elle »; suivent une édition typographiée des hiéroglyphes du socle, et un dessin du petit texte carien placé sur la face gauche; cf. le commentaire donné par MALLET, *Premiers établissements,* p. 443-444, d'après Daninos.

Peu de temps après, l'orant et la déesse furent enlevés de leur socle, dans des circonstances inconnues; seul ce socle, semble-t-il, passa dans la collection de Rudolf Springer, avec d'autres bronzes provenant de Saïs (cf. *Ausführliches Verzeichnis der Aegyptischen Altertümer,* Berlin 1899, p. 6 et 290 sqq.). L'objet, légué par Springer, entra en 1894 dans les collections de Berlin. Le texte carien, considéré comme inédit, fut alors spécialement étudié par KRETSCHMER, *Einleitung,* 1896, p. 379-380. Enfin, dans *PSBA,* 27 (1905), p. 125, nº IV, Sayce le commente à son tour, avec un dessin, pl. I.IV, qui sera repris chez FRIEDRICH, nº 51, p. 102.

Entre temps, le *Verzeichnis* de Berlin avait donné, p. 295-296, une description sommaire de la pièce, nº 13785; on signalait aussi l'existence d'une belle statuette de Neith en bronze, nº 13784, qui est dépourvue de texte carien, mais porte la légende hiéroglyphique du même personnage qui avait dédié le bronze à inscription carienne. Cette image, plus grande (37,9 cm.) que l'exemplaire primitivement adapté au socle nº 13785, provient également du lot saïte acheté par Springer; reproduction chez FECHHEIMER, *Die Kleinplastik der Aegypter,* Berlin 1922, fig. 120.

Plus récemment, W. Eilers, dans son étude du texte carien, *ZDMG,* 94 (1940), p. 228-230, a publié une photographie de la partie bilingue du

socle 13785 (Abb. 2), ainsi qu'une description faite d'après l'inventaire de Berlin. Les originaux des nos 13784 et 13785 ne sont pas actuellement accessibles. Des Musées de Berlin, MM. S. Morenz et F. Poellintz nous ont envoyé des tirages des clichés déjà reproduits par Fechheimer et Eilers, ainsi que des extraits de l'inventaire. Enfin, du manuscrit de son ouvrage en préparation, *Aegyptische Bronzefiguren in den Staatlichen Museen in Berlin,* M. G. Roeder a bien voulu nous permettre d'utiliser les notices relatives aux deux pièces (13784 = § 264 *e*; 13785 = § 680 *d* et *f*).

G. Roeder donne du bronze 13785 (long. 22 cm.; larg. 8,8 cm.; h. 5,3 cm.) une description qui complète celles de Daninos et Eilers :

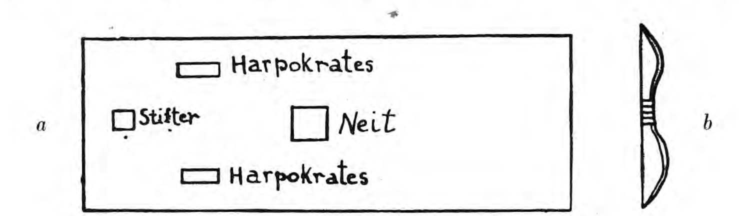


Fig. 25 — *a*. Croquis de position; *b*. Forme typique des neuf Arcs.

« Der Sockel [cf. fig. 25 *a*], an dessen Unterseite der Gusskern freiliegt, ist modern durch Gips vervollständigt. In ihm war [...] eine Figur der Neit eingesetzt. Von dieser ist ein Zapfen aus Bronze (?) vorhanden, der in einen Pfropfen aus Blei eingriff; beide sitzen noch fest im Gusskern. Ein zweites Zapfenloch war vermutlich in dem hinteren (weggebrochenen) Teil des Sockels angebracht. In dem vorderen Teil der Oberseite des Sockels ist in der Mitte ein Zapfenloch für den Stifter vorhanden; seitlich zwei Zapfenlöcher für die beiden Harpokrates [1]. Auf der Oberseite des Sockels sind auf einer Standlinie hinter einander neun Bogen mit Sehne eingegraben (sieben zerstört), [2] daran fünf Querlinien an der Einziehung der Sehne» (cf. fig. 25 *b*).

L'édition que Daninos a procurée des inscriptions de ce socle ne précise ni l'orientation graphique des lignes, ni la répartition des textes sur l'objet;

[1] La Neith et l'orant ont été vus par Daninos, les deux Harpocrates avaient disparu antérieurement. Le groupe du Louvre reproduit dans *Encyclop. photogr. de l'Art,* Paris 1935, I, 4, p. 118, A, donnera une idée de l'ensemble; cf. aussi Roeder, *Aeg. Bronzewerke,* p. 28, § 120 et p. 211-212, § 607 *b* et *d*.

[2] Ces arcs — symboles des étrangers que la déesse foulait aux pieds — sont visibles sur la photographie, pl. VII *a*.

les fautes de lecture que la photographie partielle donnée par Eilers (ici pl. VIII *a*) amène à y corriger font mal préjuger de l'exactitude du reste. G. Roeder n'avait pas eu l'occasion d'incorporer à son manuscrit des copies de ces textes, mais ses traductions et sa description des faces latérales permettent fort heureusement de rectifier et d'ordonner la seule copie intégrale qui nous soit accessible (fig. 26).

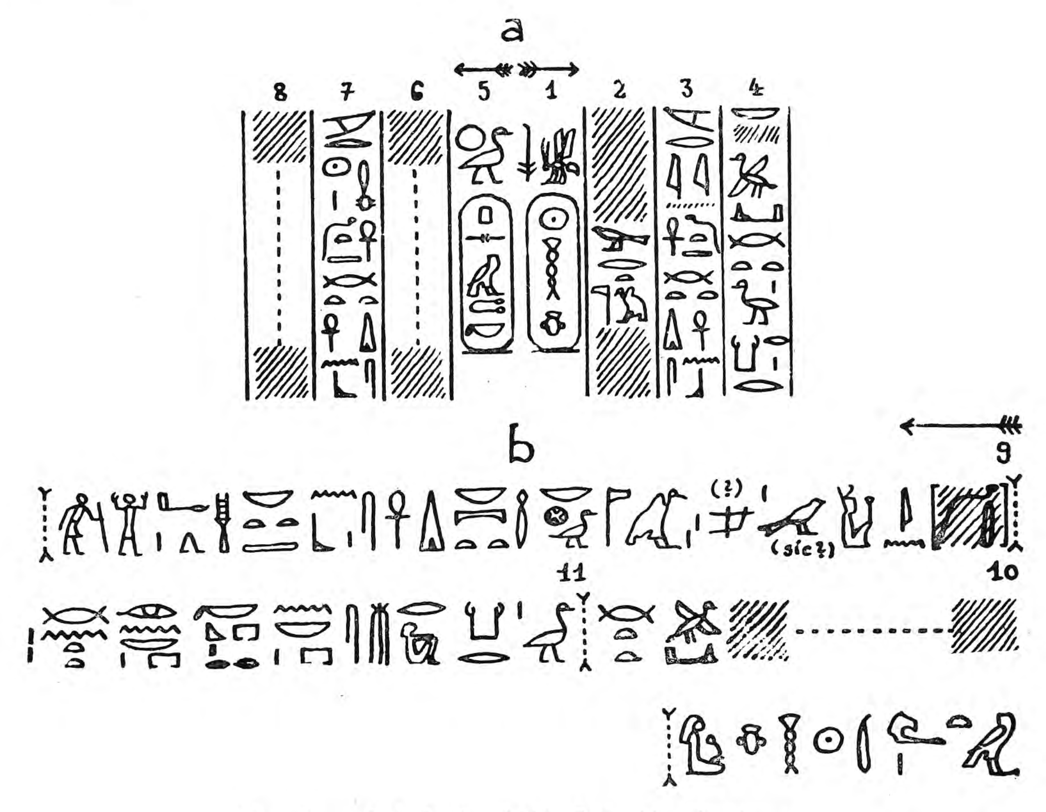


Fig. 26. — Socle Berlin 13785. Textes hiéroglyphiques : *a*. face antérieure; *b*. faces latérales.

A en juger par la reproduction (pl. VIII *a*) d'un côté, les hiéroglyphes sont habilement gravés, avec un luxe remarquable de détails : mais comme il arrive souvent sur les bronzes, même sur les meilleurs (cf. le n° 13784), ils présentent des bizarreries (traits de remplissage et *t* superflus) qui ont gêné les informateurs d'Eilers, *l. c.*, p. 229. Le texte égyptien n'a d'ailleurs jamais été traduit que pour la partie généalogique.

Sur le devant du socle, huit colonnes de signes (fig. 26 *a*) en deux groupes symétriquement affrontés sont encadrées par les éléments « cosmiques » habituels, ainsi décrits par G. Rœder : « Unten doppelten Standlinie [*symbole du sol*]. Oben Himmel mit vierstrahligen Sternen; zwischen ihnen je ein Punkt. An jeder Seite ein ꜣ-Stock [*symbole de la force divine*] nach innen gewendet ». (I) A droite (col. 1-4) : « *Le Roi Waḥprièʿ* [*aimé de Neith*] *la Grande, la Mère du Dieu* [*Dame de Saïs* (?)], *qu'il vive éternellement. — Puisse Neith donner toute vie et santé à* Petenit *fils de* K-R-R ». (II) A gauche (col. 5-8) : « *Le fils de Rê Psammétique, aimé de* (?) [*Osiris* (?)[1] ....], *comme le Soleil, qu'il vive éternellement* (sic)[2]. — *Puisse Neith donner* [*toute*] *vie et santé* [*à* .....] ».

Sur les faces latérales et postérieure (fig. 26 *b*), une inscription courant autour du socle commence à droite, pour se terminer à gauche (l. 9-11). (III) « *Paroles dites par Neith, la Grande* ... (?), *la Mère du Dieu, Dame de Saïs, la grande, Dame du ciel*[3] : *Que soient données toute vie et santé, une longue existence, une vieillesse* [*grande et heureuse à*][4] Pete-nit *fils de* K-R-R *que la maîtresse de maison* K-PR-Ḳ-T-R *a mis au monde, et né de la maîtresse de maison* Nit-emhé-*celle-de*(?)-Waḥpriēʿ. »

La même généalogie se retrouve sur la base de la Neith 13784 (fig. 27) : « *Le Roi Waḥpriēʿ, le fils de Rê Psammétique, qu'il vive éternellement. — Que Neith donne* [... *à* ...] *de* (?) [*son*] *maître* (= *le Roi*), *l'*imakhou *auprès de Neith, la Grande, la Mère du Dieu* [....] Pete-nit *fils de* K-R-R *que la maîtresse de maison* K-PR-Ḳ-T-R *a mis au monde, et né de la maîtresse de maison* Nit-emhé-*celle de*(?)-Waḥpriēʿ. »

[1] G. Roeder propose sous réserve pour la col. 2 : « Rede (?) des Osiris (?)..... » et pour la col. 6 : « Rede (?) der Neit (?), der Grossen, der Gottesmutter, Herrin von Saïs (?) ». Mais la présence du participe, *mry* au début des col. 3 et 7 rendent la restitution d'un *ḏd mdw in* initial, « Paroles dites par .... », vraiment incertaine.

[2] La formule ordinaire *ʿnḫ ḏt mì Rʿ* « Qu'il vive éternellement comme le soleil » semble avoir été abusivement retournée par le scribe. Une interprétation comme *mr*(*wt*) *mì Rʿ* « objet d'amour comme le Soleil » — épithète d'ailleurs typiquement ramesside et rare à la Basse Époque — semble exclue par le parallélisme des textes symétriques.

[3] Pour le début, cf. Daressy, *Stat. Divinités*, nos 38956 et surtout 38965.

[4] Restituer [*ỉꜣwt nfrt n*] ou [*ỉꜣwt nfrt ʿꜣt n*], cf. Daressy, *ibid.* nos 38365, 38380, 38518, 38521, etc.

Cette généalogie pose divers problèmes de lecture et d'interprétation[1]. Le nom du personnage principal *Pꜣ-di-Nìt* (vocal. **Pete-nit*)[2] est très fréquent à partir de la XXVIe dynastie; cf. Ranke, *PN*, I, p. 124, 6. Le nom de son père est seulement connu par nos bronzes : cf. Ranke, *PN*, II, p. 322, 2. Il n'a sans doute rien à voir, ni avec nom barbare d'origine inconnue

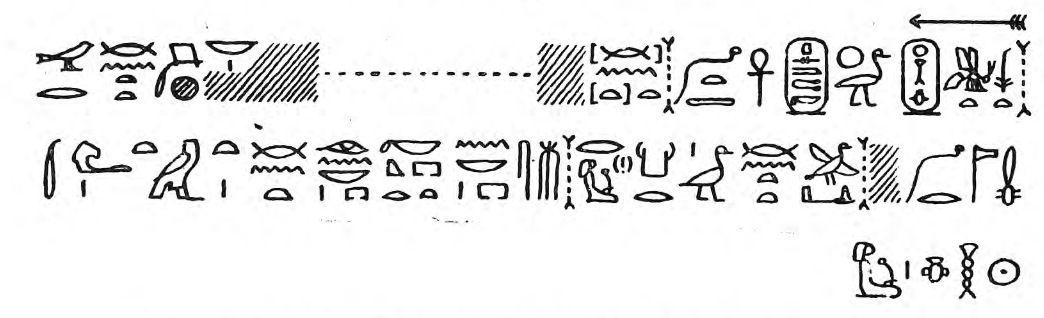


Fig. 27. — Statuette Berlin 13784; texte hiéroglyphique gravé autour de la base.

attesté au Moyen Empire (Ranke, *PN*, I, p. 347, 12), ni avec , variante démotique du sobriquet *Ḳrr* « grenouille » (Ranke, *ibid.*, I, p. 347, 13; cf. p. 336, 8). Nous préférons y voir, avec Eilers, *l. c.*, p. 229, la notation consonantique d'un nom étranger, dont le schéma serait *K-R* (ou *L*)-*R* (ou *L*)-[3]. Une interprétation comme **Karr* « Carien », avancée par Sayce en 1905, p. 125, est plus que douteuse : à l'époque, un nom formé avec un ethnique aurait sans doute dû comporter l'article *pꜣ*; en outre, une forme vocalisée **Kar*(*e*)*r* correspondrait mal à la forme du nom des Cariens qui nous est donnée par les sources grecques, Κάρ, Κᾶρες[4]. L'origine

[1] Les transcriptions et traductions de G. M[aspero], chez Daninos, *RT*, 12 (1892), p. 214, n. 1; Mallet, *Premiers établissements*, p. 443; Sayce, *PSBA*, 27 (1905), p. 125, sont invraisemblables.

[2] *Pꜣ-di* = *Pet*(*e*), plus haut, p. 29, n. 1; *Nìt* = Nit, plus haut p. 26, n. 6.

[3] On connaît à Halicarnasse, texte cité, p. 35, n. 2, le nom carien Κολωλδος, *d*, l. 15-16 et 24-25. Il est très probable que les nombreux noms cariens en -ωλδος représentent un plus ancien -ωλλος : cf. Kretschmer, *KZ*, 57 (1929), p. 254-255, approuvé par J. Friedrich, *ArOr*, 21 (1953), p. 137. On peut donc supposer une forme *Κολωλ(λ)ος qui conviendrait bien ici : **K*(-)*lōl*- (noter que la répétition -*R-R*- en égyptien indique deux syllabes); ce rapprochement n'est toutefois indiqué que comme une suggestion.

[4] Grâce au féminin ancien Κάειρα, connu dès Homère (Δ 142), qui représente *ΚᾰϜειρα de *ΚᾰϜερ-yᾰ, on voit que Κᾱρ repose sur *Κα(Ϝ)ηρ, etc.; cf. E. Schwyzer, *Griech. Grammatik*, I, p. 59,

étrangère du nom féminin qui suit , (attesté seulement ici, RANKE, *PN*, II, p. 322, 16) ne fait aucun doute (ainsi, RANKE, *ibid.*, p. 414, note). Comme le *pr* est net sur les deux bronzes, on ne peut retenir la transcription *Kepeteker* du *Verzeichnis*. Une décomposition du nom en deux éléments, *Ḳp·t* (ou *Kpr·t*)-*Ḳr*, chez Eilers, ou bien *Kpr-tḳr* (Ranke) n'est pas obligatoire, mais effectivement on peut hésiter entre *K-PR-Ḳ-T-R* et *K-PR-T-Ḳ-R*; noter que le *p* peut valoir *b*, les *r* valoir *l*; on pourrait intercaler des voyelles *ad libitum*; le *t* ne semble pas ici un signe de remplissage. En définitive, on pourrait songer à un nom asianique assez long, donc sans doute à deux éléments, mais l'onomastique carienne ne nous en a pas révélé le modèle.

Le dernier élément de la généalogie , , déterminé comme un nom féminin, prête aussi à discussion. L'interprétation de RANKE, *PN*, II, p. 296, 8 : *Njt m tꜣ ḥꜣtj Wꜣḥ-ib-rꜥ* «Die (Göttin) Neith ist im Herzen des Apries (?)» est exclue, puisque le masculin *ḥꜣty* «cœur» ne saurait recevoir l'article féminin *tꜣ*. La traduction «Neith ist an der Stirn (?) des Apries» (soit *Njt-m-tꜣ-ḥꜣ·t-Wꜣḥibrꜥ*), envisagée par le même RANKE, *PN*, II, p. 52, est sans doute plus correcte, mais serait d'un type encore inconnu. La lecture *Nj·t-m-ḥꜣ·t-Wꜣḥ-ib-Rꜥ* proposée chez Eilers présupposerait que le derrière soit dû aux graphies démotiques = *ḥꜣt*, et aboutirait à une traduction «Que Neith soit devant Waḥpriēꜥ (= Psammétique I)», qui est grammaticalement satisfaisante, mais ce serait le premier exemple d'un thème onomastique encore inconnu. Il serait peut-être préférable de voir dans = *tì* la notation bien connue de *tꜣ-nt* (copte ⲧⲁ) = «Celle de». Le *Verzeichnis* semble faire de *Ta-wah-ib-re* («Celle de Waḥpriēꜥ») un second nom de la nommée *Neit-em-het*; l'apposition directe d'un tel surnom ne serait pas conforme à l'usage, et d'autre part le thème *tꜣ-nt* plus *nom de roi* serait unique, à notre connaissance. Selon la règle dégagée par SPIEGELBERG, *ZÄS*, 54 (1918), p. 106, on doit plutôt gloser l'expression «Celle de W.» par «Fille de W.»; la place du déterminatif féminin derrière cette indication présumée de filia-

250, P. KRETSCHMER, *Glotta*, 28 (1940), p. 241, etc. Mais en vieux-perse, on sait, depuis les articles de W. EILERS, *OLZ*, 38 (1935), p. 201-215, et *ZDMG*, 94 (1940), p. 189 sqq., que *Karkā* signifie «la Carie, les Cariens»; ce n'est pas le lieu de discuter le problème posé par les noms qui furent donnés aux Cariens, mais nous ignorons en tout cas comment les Cariens se dénommaient eux-mêmes, et comment les Égyptiens d'époque saïte les appelaient.

tion ne saurait faire difficulté [1]. Le nom féminin *Nit-m-ḥꜣt* «Que Neith soit en avant» (vocal. *Nit-emḥē* [2]) est fréquent depuis l'époque saïte (cf. RANKE, *PN*, I, p. 182, 1). Comme beaucoup d'autres personnages (cf. RANKE, *ibid.*, p. 72, 28), le père de *Nit-m-ḥꜣt*, *Wꜣḥ-ib-rꜥ*, aurait reçu à sa naissance le prénom de Psammétique I.

En bonne syntaxe, la généalogie de *Pete-nit* peut être reconstruite de plusieurs façons, les rapports de parenté ne se dégageant pas d'eux-mêmes dans la séquence (1) *Pꜣ-di-Nit sꜣ* (2) K-R-R *ms(w)·n* (3) K-PR-Ḳ-T-R *irw·n* (4) *Nit-m-ḥꜣt tꜣ*(4 *bis*)-*Wꜣḥ-ib-rꜥ* [3]. Si l'on suit la traduction de R. Anthes et A. Hermann, chez EILERS, p. 229, «*P.*, Sohn des *K.*, den *Kp.* geboren hat, die(!) *Nj·t-m-ḥꜣt-Wꜣḥ-ib-Rꜥ* geboren (!) hat», l'orant (1) serait né de parents étrangers (2 et 3); l'ascendance maternelle de sa mère (3), née d'une dame au nom purement égyptien (4 + 4 *bis*) serait seule précisée.

Mais une autre analyse semble donner un tableau plus cohérent : placés sur le même plan, *sꜣ* et *ir(w)·n* commanderaient la parenté directe de *Pete-nit* (cf. notre traduction plus haut, p. 58), et *ms(w)·n* (et *tꜣ-nt*?) introduiraient le nom de grands parents :

(3) ᶠ*K-PR-Ḳ-T-R* (4 *bis*) ʰ*Wꜣḥ-ib-rꜥ*
(2) ʰ*K-R-R* (4) ᶠ*Nit-m-ḥꜣt*
(1) ʰ*Pꜣ-di-nit*

Dans ces conditions, *Pete-nit* serait issu en ligne paternelle d'une souche barbare, en ligne maternelle d'une souche égyptienne.

Une troisième interprétation serait encore possible : ne serait pas le relatif *ir(w)·n* marquant une filiation, mais le perfectif *ir·n* «X a fait», qu'on trouve sur certaines statues pour introduire la mention de la personne qui a consacré le monument pour un proche, d'où la traduction : «*P.*, fils de *K.* et enfanté par *Kp.*; *N.* celle de *W.* a fait».

[1] Il est pareillement probable que le déterminatif masculin derrière *K-R-R* détermine l'ensemble «*Pete-nit* fils de *K.*».
[2] *Nit* = *Nit*, plus haut, p. 26, n. 6; *m-ḥꜣt* = *emḥe*, cf. ČERNÝ, *ASAE*, 51 (1951), p. 443.
[3] Un problème analogue a été étudié par GARDINER, chez DUNHAM, *JEA*, 15 (1929), p. 165.

De toute façon, les trois solutions montrent que *Pete-nit* était un étranger, métissé ou non d'égyptien, qui avait adopté un nom indigène.

L'époque de nos personnages est explicitement indiquée par les cartouches de Psammétique I (663-609) qui figurent sur les deux objets, 13784 et 13785. Les bronzes remonteraient plus précisément à la seconde moitié du VIIe siècle, si l'on croit — *Verzeichnis,* Eilers, Ranke —, que la mère de *Petenit* fut « baptisée » d'après ce roi, voire des ultimes années de Psammétique I, si l'on admet que le grand-père de *Pete-nit* se nommait déjà *Waḥpriēʿ* (1).

La déesse Neith dont deux effigies furent dédiées ainsi pour le compte de *Pete-nit,* et qui est invoquée dans deux des noms propres de la famille, était la patronne de Saïs, cité dont Psammétique I était issu. C'est précisément dans cette ville que les deux objets furent déposés, mais il n'en est pas certain pour cela que nos gens en aient été originaires. Ils peuvent simplement avoir été en relation avec la Résidence, et par conséquent, dévôts de la première divinité du royaume, qui envahit alors l'onomastique du pays tout entier. La beauté de la Neith 13784, et sur le socle 13785, l'abondance et la facture soignée des hiéroglyphes, les grandes dimensions des deux objets, œuvres de commande et non de série, enfin la présence des cartouches royaux, qui ne figurent en règle générale que sur les plus beaux bronzes, et dont la mention était peut-être autorisée par un privilège spécial, — toutes ces particularités suggèrent que notre *Pete-nit* était un personnage opulent de la cour, en faveur auprès de Psammétique Ier.

Le texte carien, que nous établissons d'après la photographie (pl. VIII *a*), est aussi soigneusement gravé que le texte égyptien. Beaucoup plus court, il se borne à treize caractères, très espacés (fig. 28), sans aucune barre de séparation, placés sur la face gauche, au-dessus de la généalogie.

Malgré l'orientation vers la droite des signes de forme C et F, il est extrêmement probable que le texte est sinistroverse, à en juger d'après la structure de l'inscription telle qu'elle sera établie plus loin. Il a été lu de cette

(1) Mallet, *Premiers établissements,* p. 443-444, pense que ce nom fut emprunté au grand-père de Psammétique I et en tire toutes sortes de conséquences chronologiques. De toute façon l'existence d'un roi *W3ḥ-ib-Rʿ* contemporain de Chabaka (716-701) est fort douteuse, cf. Yoyotte, *Rev. d'égypt.,* 8 (1951), p. 221, n. 3.

façon par les premiers interprètes, ainsi que par Eilers, *l. c.,* p. 229 (1).

Au sujet du quatrième signe, Eilers écrivait, *l. c.,* p. 229, n. 3; « Es steht das Zeichen □ da, kaum ein sonst unbekanntes ⍞, jedenfalls bestimmt nicht ⍒ ». En effet, une erreur de copie s'est glissée dans plusieurs publications : alors qu'en 1896, Kretschmer, *Einleitung,* p. 380, reproduit correctement un signe □ *ja,* auparavant Daninos avait dessiné un ⍒, donc *va;*

Fig. 28.

cette erreur a été par la suite reproduite par Sayce et Friedrich. Cependant, il est certain qu'un petit trait oblique est placé au sommet du signe; étant donné le soin avec lequel est incisé le texte, on a peine à croire à une erreur du graveur. Il pourrait s'agir d'une variante : en tout cas une inscription indigène de Carie publiée par L. Robert, *Hellenica,* VIII (1950), p. 13, n° 9 et pl. I (Sanctuaire de Sinuri, près de Mylasa), semble bien fournir à la ligne 2 un autre exemple du même signe *ja* affecté d'un petit trait oblique au sommet.

On transcrira en tout cas :

me-g-kʿ-ja-se ḫe-ṭ-va-v-he-vo-h-he

Malgré l'absence de barre de séparation, il semble en effet que l'on a affaire à deux mots, le premier devant être coupé *me-g-kʿ-ja-se.* Cette coupure a été indiquée par Kretschmer, *o. c.,* p. 381 et demeure généralement acceptée. En effet, un terme analogue, probablement un nom propre, se retrouve comme le premier mot du graffite d'Abydos 2 *a* F (revu en 1955) : *m-a-kʿ-ja-se* | *ḫe-he-a-v-se-a-vo* (2). En outre, une petite inscription de Carie, découverte par A. Laumonier dans la région de Kindya (L. Robert, *o. c.,*

(1) La direction inverse a été supposée, mais avec des arguments fallacieux, par Mentz, *IF,* 57 (1940), p. 271 ; toutes les hypothèses et conclusions de cet article sont d'ailleurs à rejeter.

(2) Le graffite abydénien 2 *b* F, considéré par Sayce et Friedrich comme une simple variante du précédent (2 *a* F) se lit en fait, après collation, *m-ḫe-kʿ-r-ja he-v(?)-a-v-s-he-vo.*

p. 10, n° 6) se lit *m-a-g-ja-va-s*. Le premier mot sera donc coupé après le cinquième signe; on peut supposer qu'il s'agit d'un « nominatif » [1].

Pour le second mot, plutôt que de citer, avec Kretschmer, le second mot des graffites 2 *a* et 2 *b* F, d'ailleurs mal établis dans Sayce et Friedrich, nous préférons rappeler le second mot de la stèle de Grenoble, 74 F (ici *C*), *he-s-o-v-vo-h-he*. La ressemblance de la finale *-vo-h-he* et la position en seconde place recommandent cette comparaison. D'autre part, il est encore vraisemblable qu'il s'agit d'un nom propre, comme pour d'autres mots en *-h-he*, et en particulier dans les cas suivants :

35 F (Abou Simbel) [2] : *m-z-a-ḫe-ti s-r-a-va-vo-h-he*
43 F (ici *G*) : *ḫe-v-he-ṭ-o m-a-v-n-a-vo-vo-h-he* . . .
74 F (ici *C*) : *ṭ-o-v-l he-s-o-v-vo-h-he*. . .

Dans ces textes, le premier mot ou nom a bien l'air de se comporter comme un « nominatif », en face d'un second mot ou nom pourvu d'une désinence casuelle différente ou d'un suffixe [3].

Nous serions donc d'accord avec Kretschmer pour supposer que la petite inscription carienne de notre bronze se limite à l'indication de deux noms propres, qui paraissent en tout état de cause différents de ceux que le texte égyptien fournit.

[1] Brandenstein, *Karische Sprache*, col. 145 — après Sundwall, *Klio*, 11 (1911), p. 477 — songeait à voir ici une forme du nom Μίκυθος, attesté à Halicarnasse, texte cité p. 35, n. 2, *a*, l. 57. Il faut souligner, malgré Sundwall, *l. c.* et *Einh. Namen* p. 148, que ce nom n'est nullement carien : c'est, bien entendu, un nom grec, sobriquet du groupe de μικρός, cf. Bechtel, *Histor. Personennamen*, p. 485-486.

[2] Une partie de ce graffite de deux lignes est visible sur la photographie d'estampage reproduite dans le *CIS*, I, 1, fasc. 2 (1883), *Tabulae*, pl. XX, n° 112.

[3] Étudiant ces finales — qu'il lisait *-h-e* — Sayce (1887), p. 142, proposait d'y voir « another adjectival termination . . . probably tribal in signification » ; Brandenstein, *Karische Sprache*, col. 145, lisant pour sa part *-p-e*, suppose un suffixe *-wope*.

APPENDICE

PALÉOGRAPHIE DES TEXTES CARIENS

Le groupe des objets pharaoniques à inscription carienne édités ici comprend donc quatorze pièces : huit stèles funéraires, quatre statuettes, un chaton de bague et un vase. Le total des caractères cariens reconnaissables sur cette série de documents est d'environ 250. Nous examinerons ici sommairement la forme et la fréquence des signes.

Pour la forme, les données sont résumées dans le tableau ci-contre (fig. 29). Les signes sont reproduits dans le même ordre que chez Friedrich, tableau de la page 156. On a indiqué seulement les formes principales, normalisées, et les variantes probables des signes. Les caractères inconnus en Égypte ont été écartés de ce tableau : grâce à l'utile catalogue des signes cariens de Carie récemment publié par Deroy, *Inscriptions de Carie*, p. 332 sqq., la comparaison sera facile entre les deux domaines géographiques de l'épigraphie carienne. Il a paru convenable d'indiquer dans notre tableau, en les signalant par un astérisque, les rares signes du carien d'Égypte qui ne sont pas attestés par nos objets, mais sont seulement connus par les graffites, et dont l'absence dans le matériel limité fourni par les objets mobiliers est sans doute fortuite (voir plus loin, p. 68). Nous avons donc cherché, par notre tableau, à mettre en valeur l'apparente unité du répertoire de signes qui a été employé pour l'ensemble des inscriptions cariennes trouvées en Égypte et Nubie. Pour être frappante, cette unité se révélera peut-être un jour moins absolue qu'elle ne le semble. On peut au moins le présumer puisque les dates de nos objets et des graffites s'échelonnent sur trois siècles environ, et puisque, pendant tout ce temps, les soldats cariens, à l'instar des mercenaires ioniens et doriens, vinrent très probablement de différentes villes de leur province.

Les transcriptions conventionnelles, données pour la commodité du lecteur, sont toujours celles de Friedrich : la seule exception concerne le signe n° 8, qui a été transcrit *ê* avec Sayce (voir plus haut, p. 48 et note 1).

Pour la fréquence des signes, on fera les observations suivantes :

1 *a.* Très fréquent, 23 exemples (variante seulement dans *F*, 15, 18, 27, 29).
2 *b.* Très rare, 1 exemple (*F*, 4).
3 *g.* Rare, 3 exemples (*L*, I.11 ; *M*, 2 ; variante *b*, 2).
4 *d.* Assez rare, 5 exemples (*A*, 8, *B*, I.6 ; *G*, II.2 ; *I*, 2 ; *K*, II.12).
5 *e.* Rare, 3 exemples (*E*, 27 ; *K*, I.6 et II.6).
6 *v.* Très fréquent, 22 exemples.
7 *z.* Assez rare, 6 exemples (*C*, 15 ; *a*, 2 ; *E*, 14, 25 ; *F*, 23 ; variante *G*, II.6).
8 *ê.* Très rare, 1 exemple (*K*, II.4).
9 *ṭ.* Assez rare, 5 exemples (*C*, 1 ; *F*, 25 ; *G*, I.4 ; *H*, 12 ; *M*, 7).
*10 *k.* Aucun exemple.
11 *l.* Assez rare, 5 exemples (*A*, 3 ; *C*, 4 ; *b*, 4 ; *K*, II.9 ; *L*, I.5).
12 *n.* Assez fréquent, 9 exemples.
13 *o.* Fréquent, 17 exemples.
*14 *p.* Aucun exemple.
15 *ḫe.* Assez fréquent, 10 exemples.
16 *r.* Très rare, 2 exemples (*D*, II.1 ; *L*, I.1).
17 *s.* Assez fréquent, 10 exemples.
18 *u.* Fréquent, 13 exemples.
19 *h.* Assez fréquent, 7 exemples.
20 *kᶜ.* Assez fréquent, 11 exemples (variante *D*, II.12 ; *K*, I.12).
21 *ti.* Aucun exemple, mais deux de la variante (*H*, 1 et 6).
*22 *pe.* Aucun exemple.
23 *ra.* Rare, 4 exemples (*D*, I.3 et II.5 ; variante, *F*, 5 ; *G*, II.1).
24 *re.* Très rare, 2 exemples (*L*, I.15 et II.3).
25 *ri.* Rare, 3 exemples (*D*, II.4 ; *F*, 6 ; *I*, 1).
26 *ro.* Rare, 4 exemples (*B*, I.2 et 7 ; *L*, I.4 et 12).
27 *me.* Fréquent, 9 exemples.
28 *no.* Rare, 4 exemples (*A*, 5 et 13 ; *E*, 6 ; *L*, I.9).
29 *ja.* Fréquent, 12 exemples (variante *M*, 4).
30 *jo?* Très rare, 2 exemples (*C*, 14 ; *F*, 22).
31 *va.* Rare, 3 exemples (*E*, 4 ; *L*, I.19 ; *M*, 8).
32 *vo.* Très fréquent, 19 exemples.
33 *vu.* Assez rare, 5 exemples (*B*, I.4 et II.1 ; *D*, II.10 ; *E*, 22 ; *H*, 3).
34 *se.* Très rare, 2 exemples (*D*, II.6 ; *M*, 5).
35 *he.* Très fréquent, 26 exemples.

1	var.	a	20	var.	kᶜ
2		b	*21	var.	ti
3	var.	g	*22		pe
4		d	23	var.	ra
5		e	24		re
6		v	25		ri
7	var.	z	26		ro
8		ê	27		me
9		ṭ	28		no
*10		k	29	var.	ja
11		l	30		jo
12		n	31		va
13		o	32		vo
*14		p	33		vu
15		ḫe	34		se
16		r	35		he
17		s			marques de séparation
18		u			
19		h			

Fig. 29. — Tableau paléographique des signes cariens.

On remarquera en conclusion que le répertoire graphique des *objets* originaires d'Égypte est à peu de choses près le même que celui des *graffites* relevés dans ce pays. L'absence des signes *10 (*k*), *14 (*p*), *22 (*pe*) sur les objets paraît due aux hasards de la documentation : on doit noter, en effet, qu'ils sont extrêmement rares dans les graffites, qui fournissent pourtant un nombre plus élevé de signes [1]. Il y a donc au total une concordance intéressante entre les deux groupes de documents, dont le répertoire graphique est moins abondant et beaucoup plus cohérent que celui des inscriptions fournies par la Carie elle-même. D'un côté on obtient un total approximatif de trente-cinq signes : de l'autre, le chiffre est bien plus important, puisque le tableau présenté par Deroy, *Inscriptions de Carie,* p. 332-334 comporte un minimum apparent de cinquante-trois signes [2].

[1] Ces trois signes sont attestés à date ancienne pour le carien d'Égypte, puisqu'on les trouve dans des graffites d'Abou Simbel, 34 et 37 F, contemporains de la campagne nubienne de Psammétique II en 591 ; cf. S. Sauneron et J. Yoyotte, *BIFAO,* 50 (1952), p. 157 sqq.; Drioton-Vandier, *L'Égypte*^{3}, Paris 1952, p. 594-595 et 619. On notera que le répertoire des graffites ne fournit aucun signe *sûr* qui soit inconnu dans la série des objets. Le signe ┬ du graffite 22 F d'Abydos (non retrouvé par J. Yoyotte en 1955) ne paraît pas certain : ce peut être une lettre grecque (isolée ou appartenant à un graffite grec, cf. 23 F), ou une forme du signe *ri* (cf. 53,2 F).

[2] Dans le groupe des inscriptions de Carie, il sera naturellement nécessaire d'établir des répertoires de signes ordonnés suivant des classements *chronologiques* et *topographiques*. On constatera alors sans doute l'existence de répertoires locaux comprenant un nombre plus restreint de lettres. Ainsi H. Th. Bossert, chez F. Steinherr, *JKF,* 1, 3 (1951), p. 331, obtient un total approximatif de vingt-sept signes seulement pour la grande inscription découverte à Kaunos par G. E. Bean et publiée par L. Robert, *Hellenica,* VIII (1950), p. 20-21, n° 16 (cf. Deroy, *Inscriptions de Carie,* p. 321). On sait que cette découverte éclaire de façon remarquable une indication d'Hérodote sur l'originalité des habitants de Kaunos par rapport aux autres Cariens (I. 172, cf. L. Robert, *o. c.,* p. 19-21). D'autres villes ou régions ont pu utiliser également des alphabets locaux, qu'il faudrait mieux connaître, Mais, dans l'état actuel des connaissances, il faut souligner que les répertoires modernes d'« alphabet carien », mêlant les documents d'Égypte et ceux de Carie connus avant 1950, présentent de toute façon un aspect trompeur. Et d'une manière générale, on doit dire que toute tentative de synthèse portant sur l'« écriture carienne » (par exemple F. Steinherr, *l. c.,* p. 333 : « Die karische Schrift besteht aus etwa 40 Zeichen... ») est à considérer comme prématurée.

INDICES

A. INDEX DES MOTS CARIENS ATTESTÉS DANS NOS TEXTES.

L'index donné ici ne contient pas toutes les formes cariennes citées dans cette étude, mais seulement celles qui apparaissent sur les objets édités (stèles, bronzes, bague et vase), dans la transcription conventionnelle adoptée au long des pages précédentes. On a introduit en outre les symboles suivants : | marque verticale de séparation dans le texte; : marque analogue exprimée par deux points; + indique une forme en *scriptio continua,* isolée par les éditeurs.

B. INDEX DES ANTHROPONYMES ATTESTÉS DANS LES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

Nous donnons ici les noms de particuliers attestés sur les monuments publiés dans ce recueil, avec renvoi général au monument et renvoi particulier au passage ou à la note où l'anthroponyme est spécialement étudié.

TABLEAU DE CONCORDANCE

avec FRIEDRICH, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler*.

N° Fr.	Situation actuelle	Commentaire	Planches	Figures	Date des objets	Ici
38	Ashmolean Mus. inv. 3659.	p. 15			Époque romaine (?)	**(2)**
40	Caire E 30837.	p. 49-54	V *b*-VI *b*-VII *b*	23, 24	VIIe-VIe s.	**L**
43	Sydney Nicholson Mus. 1141.	p. 28-31	III	15, 16	VIIe-Ve s., après 568	**G**
44	Caire E 49060.	p. 17-20	I	11, 12	vers 560	**E**
45	Caire E 49061.	p. 40-49	V *a*-VI *a*-VII *a*	20, 21, 22	vers 560 (?)	**K**
46	Lausanne Mus. cant. 4727.	p. 20-27	II	13, 14	VIe-Ve s.	**F**
47	Louvre AO 4445.	p. 1-4	[cf. *RHA* XII, fasc. 55, pl. XII].	1, 2 *a*, 3	VIe-Ve s., après 568	**A**
[**47** *bis*]	Louvre AM 1477.	p. 4-6	[cf. *RHA* XII, fasc. 55, pl. XIII].	2 *b*, 4, 5	VIe-Ve s., après 568	**B**
48	Bruxelles, Mus. Royaux 2483.	p. 9-20	IX	8	VIe-Ve s., après 568	**D**
[**48** *bis*]	Berlin Staat. Mus. 21615.	p. 31-35	IV *a*	17	VIe-Ve s., après 568	**H**
49	Situation inconnue.	p. 14			Indéterminée	**(1)**
50	British Museum inv. 120265.	p. 11	VIII *b*	9	Indéterminée	**a**
51	Berlin Staat. Mus. 13785.	p. 55-64	VIII *a*	25, 26, 28	2e moitié VIIe s.	**M**
52	Situation inconnue.	p. 13-14			Indéterminée	**c**
65	Berlin Staat. Mus. 7206.	p. 12-13	VIII *c*	10	À déterminer	**b**
74	Grenoble Bibl. Municipale 33.	p. 6-9	IV *c*	6, 7	Prob. époque saïte	**C**
75	Munich Staatssamml. 1385.	p. 35-40	IV *b*	18, 19	VIIe-Ve s.	**I**

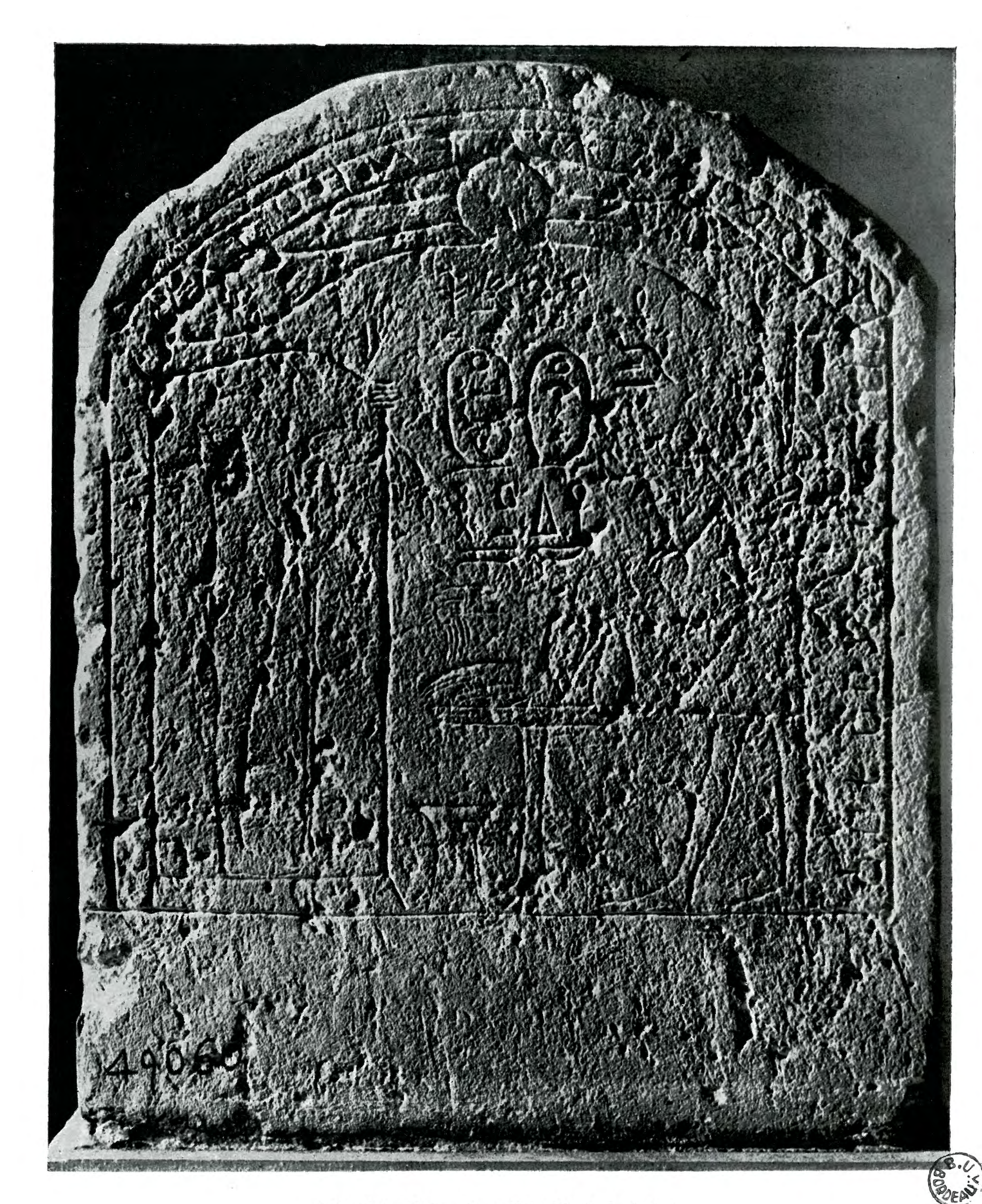
TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

10.

PLANCHES

TABLE DES MATIÈRES



Stèle Caire E 49060 (*cliché Musée du Caire*).



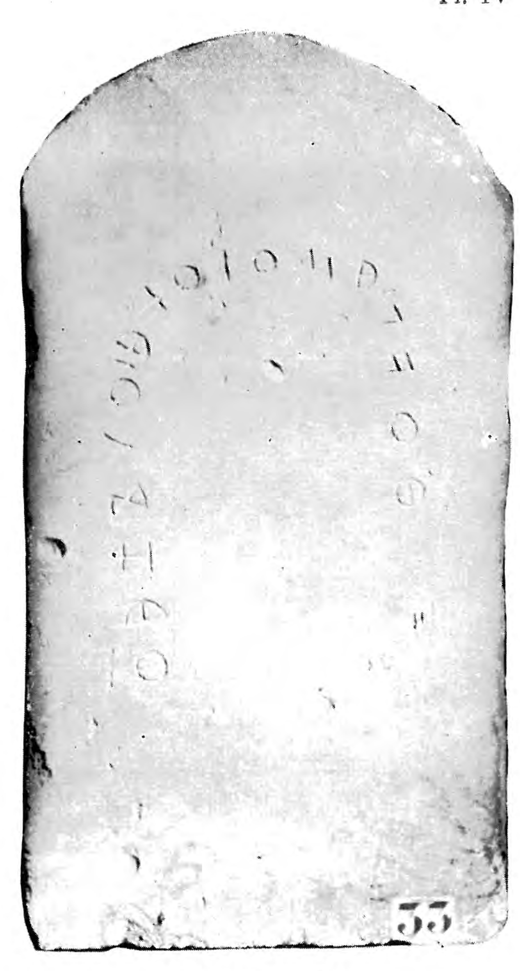
Stèle Lausanne, Musée historique cantonal 4727.



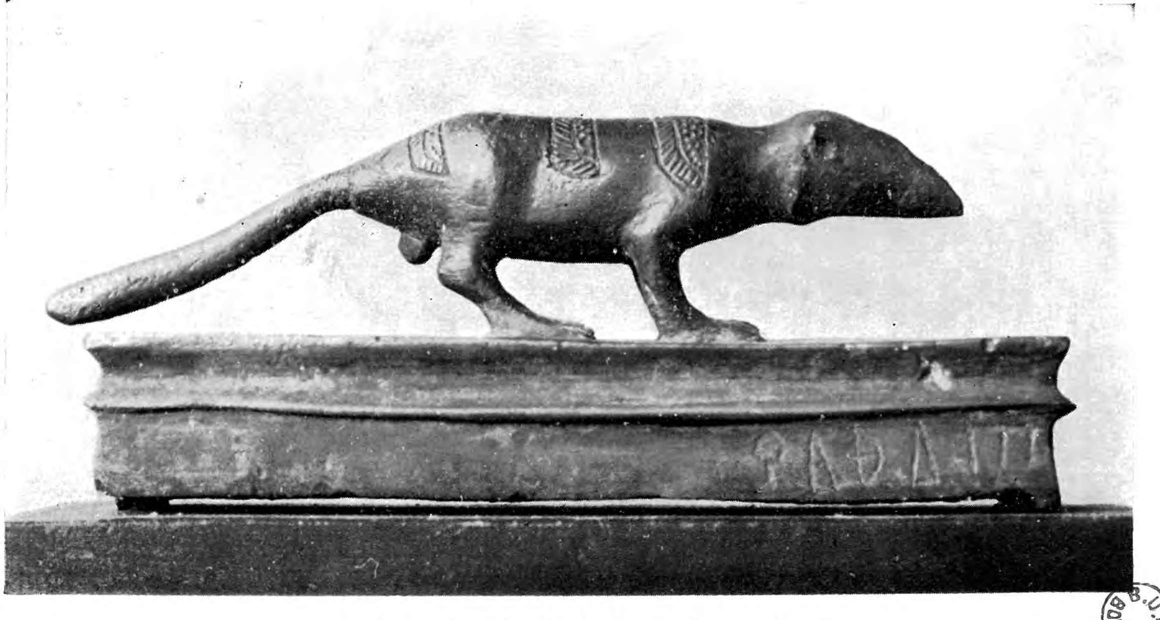
Textes de la stèle Sydney, Nicholson Museum 1141 (*cliché Nicholson Museum*).



a. Stèle Berlin Staatl. Museen 21615
(*cliché Staatl. Museen Berlin*).



c. Stèle Grenoble,
Bibliothèque municipale, n° 33.



b. Reliquaire Munich Staatssammlung 1385
(*cliché H.W. Müller, «Neg. Nr. II, 451»*).



a. Apis Caire E 49061 (*cliché Musée du Caire*).



b. Reliquaire Caire E 30837 (*cliché Musée du Caire*).



a. Apis Caire E 49061 (*cliché Musée du Caire*).





b. Reliquaire Caire E 30837 (*cliché Musée du Caire*).



a. Apis Caire E 49061 (*cliché Musée du Caire*).



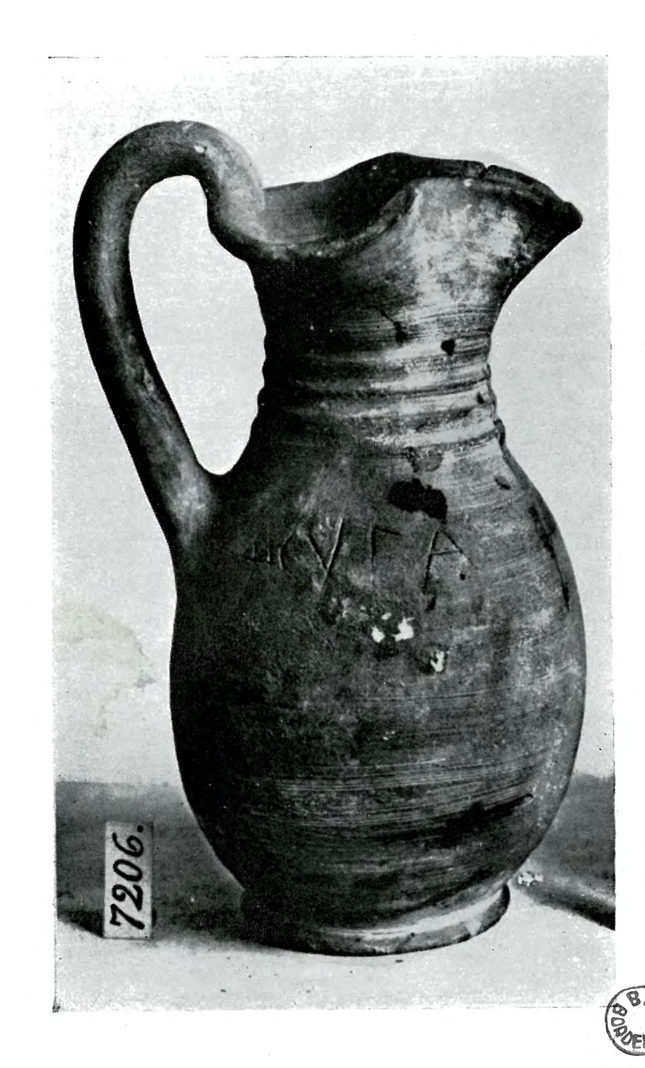
b. Reliquaire Caire E 30837 (*cliché Musée du Caire*).



a. Socle Berlin Staatl. Museen 13785 (côté droit) [*cliché Staatl. Museen Berlin*].



b. Bague British Museum 120265
(*cliché British Museum*).



c. Vase Berlin Staatl. Museen 7206
(*cliché Staatl. Museen Berlin*).



Stèle Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, E 2483
(cliché copyright ACL «Neg. B. 2633»).

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef (rue Mounira).

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient (Adrien Maisonneuve), 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE: chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.

Imprimé en Égypte

OLIVIER MASSON ET JEAN YOYOTTE . OBJETS PHARAONIQUES A INSCRIPTION CARIENNE